

Objet : Rapport final
Novembre 2010

LES ARCHIPELS DE LA GOUTTE D'OR.
Analyse anthropologique
d'une « métropolisation par le bas »

Virginie Milliot, Direction scientifique (MCF, Université Paris 10, Nanterre)
Yann Philippe Tastevin (Doctorant, Université Paris 10/ LESC)

Laboratoire d'accueil et de gestion du projet :
Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (UMR 7186)
Université Paris 10

SOMMAIRE :

Introduction : rappel du projet	p 3
PREMIERE PARTIE: LA VILLE INFORMELLE OU LE TRAVAIL DES MARGES (V. MILLIOT)	p 6
1- Conflits d'espace public	p 7
La prolifération des « marchés sauvages »	p 8
Les problèmes posés par l'extension des marchés informels : irruption de l'intolérable et indignations	p 13
De la peur de la contamination à la peur du déclassement	p 13
La visibilité de la misère	p 17
La répression comme moteur d'engagement	p 20
2 -Le marché des biffins de la Porte Montmartre	p 22
Les biffins	p 25
Les marchandises	p 30
Les clients	p 35
Le marché informel comme espace moral	p 38
3-Genèse d'une lutte : la mobilisation de « Sauve qui peut ».	p 42
« Un mouvement de sympathie »	p 42
Combattre la « benne répressive »	p 46
La bataille des vœux dans l'arène Municipale	p 47
Mettre en place une régulation sur le terrain	p 49
Les aléas de la répression	p 52
Rapport de l'ADIE et tâtonnements municipaux	p 53
Les ressources d'une lutte	p 56
Une lutte de définition	p 58
4- LA MISE EN PLACE DU CARRÉ : une expérimentation d'encadrement social de l'activité des biffins	p 62
L'inauguration	p 62
Scissions et réorientation de la lutte	p 65
Le travail expérimental d'Aurore	p 69
Des réajustements constants	p 69
Fidéliser un public pour ne pas glisser vers l'humanitaire	p 71
Définir un espace de règles équitables pour tous	p 74
Conflits de valeurs et de définition	p 76
Délimiter les frontières du carré par la répression	p 80
Epilogue	p 85
Bibliographie de la première partie	p 88
DEUXIEME PARTIE (Y.P TASTEVIN)	p 89

INTRODUCTION : RAPPEL DU PROJET

Notre projet s'inscrit dans le premier axe de l'appel d'offres « *Culture et sociétés locales dans un contexte métropolitain* ». Nous avons souhaité interroger le phénomène de métropolisation à partir d'un territoire dont l'histoire et l'activité sont profondément liées aux dynamiques de la mobilité (métropolitaines, nationales et internationales). Le quartier de la Goutte d'Or est une centralité immigrée qui permet depuis plusieurs générations à des gens venus d'ailleurs de s'ancrer dans le territoire tout en mobilisant des ressources et compétences liées à leurs expériences migratoires. Les activités économiques que les migrants y développent leur permettent en effet de prendre place dans le territoire en tirant des ressources de la mobilité, de s'inscrire dans un lieu en mobilisant des dispositifs réticulaires. Ce « morceau de ville » polarise ainsi depuis le début du siècle des flux d'échanges économiques et symboliques qui ont cristallisé une culture territoriale spécifique sur la base de laquelle cette dynamique se perpétue aujourd'hui.

Localement perçu comme un ghetto, ce quartier fait depuis trente ans l'objet d'une politique de rénovation urbaine se justifiant par la nécessité de le désenclaver et d'y « réintroduire de la diversité ». Si ces opérations ont eu un impact certain sur le quartier, force est de constater avec Marie Hélène Bacque et Yankel Finjalkow (2006) qu'elles n'ont engendré qu'une transformation sociale limitée. La « gentrification » attendue de la Goutte d'Or tarde à s'installer. Une population de « nouveaux propriétaires » est apparue dans le quartier et dans ses espaces de débats publics. Attirés par les bas prix de la Goutte d'Or et par le côté « vivant » d'un « quartier populaire multiethnique » ces nouveaux résidents ont rencontré des difficultés à s'adapter à la réalité quotidienne de cet espace. Ils se mobilisent depuis 2000 dans les conseils de quartier pour dénoncer, sur la base « d'une vision normative de ce que devrait être un quartier « populaire », des problèmes et dysfonctionnement de l'espace public. Ils s'efforcent de faire pression sur les politiques pour stigmatiser et éradiquer certains usages de l'espace public considérés comme anormaux. Les questions relatives à la prolifération et aux nuisances du commerce dit ethnique, de la toxicomanie et des appropriations « illégitimes » de la rue sont au cœur d'une lutte concernant plus largement les usages à la fois sociaux et culturels de l'espace public. Mais force est de constater la résistance de ces pratiques. Ce quartier est ainsi la scène d'un conflit d'urbanité opposant deux visions de la ville, de la mixité, de la « normalité » d'un quartier populaire et multiethnique et de l'espace public.

Partant du constat d'une résistance forte des dynamiques sociales propres à ces centralités immigrées et des formes de vie publique qui leur sont afférentes nous avons proposé de les prendre pour objet, en partant de l'hypothèse que les pratiques informelles et les modes de sociabilités qui se développent dans l'espace public, au point de rencontre entre différentes mobilités, constituent la culture de ce territoire. Nous avons choisi de prendre pour objet les dynamiques de cette « métropolisation par le bas » dont la Goutte d'Or est le centre de gravité et ce qu'elles produisent en termes de culture publique. Ces dynamiques ont en commun d'être fondées sur les registres de l'informalité, des tactiques de mobilisation de ressources et des arrangements locaux aux frontières de la légalité, elles se déploient entre différents espaces normatifs et mettent en œuvre des pratiques qui sont localement perçues comme illégitimes.

Nous cherchons à comprendre et à analyser comment ordre public et ordre social sont travaillés par les logiques de la mobilité et ce que cela produit en termes de renégociation du bien commun : « Si l'expérience d'un espace public érigé de seuils, toujours menacé d'invasions, de bruits inintelligibles sans médiation, perclus de silences « à toutes fins utiles », est bien l'expérience civile du citoyen confronté à la pluralité des mondes, on comprend combien la pensée politique a intérêt à ne pas ignorer l'univers de la mobilité pour ne pas sacrifier la chose publique et l'idéal civique de la participation devant l'autel du quartier ou sous les lanternes de la gouvernance territoriale. La métropolisation, comme la globalisation, élargit la sphère du bien commun tout en multipliant les acteurs et les personnes concernées à un titre ou à un autre : associations et organisations non gouvernementales, non-résidents, simples usagers, voisins, victimes collatérales... L'extension du « concernement », actif ou subi, est interminable. Et avec cette extension se multiplient les formes, instituées ou illicites, mais toujours *publiques* en droit, de participation à l'action collective. » (Joseph, I : 2003)

Pour saisir cette dynamique, nous nous intéressons à des pratiques collectives qui ont lieu dans l'espace public, mais n'y sont pas à leur place -parce qu'informelles ou illégales- sans pour autant en être définitivement bannies. Ces pratiques fortement stigmatisées par les nouveaux arrivants et les politiques publiques sont de fait l'objet d'arrangements sociaux et politiques à l'échelle locale. Elles résultent de négociations multiples entre différents régimes de coprésence et instances de légitimité. Elles font l'objet de négociations à la fois latérales (dans le quotidien des interactions entre les différents usagers de cet espace) et verticales (avec les représentants de différentes institutions sur le quartier). Ces négociations semblent produire des arrangements qui brouillent et questionnent fortement les frontières entre formel

et informel, légal et illégal. C'est ce processus que nous souhaitons suivre empiriquement et réfléchir à partir de différents terrains.

Sur chaque terrain retenu (le marché des cachets¹ et les pratiques musulmanes dans le quartier, le marché informel de la porte Montmartre²) nous focalisons notre regard sur trois points : les négociations latérales ou arrangements « sur les bords » entre différents usagers de l'espace ; les négociations verticales ou arrangements politiques dans leurs logiques rétroactives et enfin les dynamiques réticulaires de chacune de ces pratiques.

¹ Guillaume Pfaus n'ayant pas finalisé sa recherche, cette partie présente dans le rapport intermédiaire ne figure pas dans ce rapport.

² Comme je l'ai expliqué dans le rapport intermédiaire de juin 2009, la logique inductive de l'enquête m'a amenée à sortir du quartier concernant l'analyse du commerce informel. Les vendeurs d'objets de récupération rencontrés aux marges du marché de Barbès circulent entre différents espaces et m'ont renvoyé sur la porte Montmartre. De nombreux vieux biffins ont commencé à Barbès « *Quand Pasqua est devenu Ministre de l'intérieur, il nous a chassé de Barbès on est venu ici, parce qu'avant à Barbès le marché c'est tous les jours à partir de 11 h ça commençait derrière le métro. Ils ont supprimé carrément le marché. Et j'ai fait deux fois à Montreuil, ça m'allait pas, y'avait trop de monde, je suis venu ici.* » J'ai rencontré Porte Montmartre, des membres de l'association « sauve qui peut » (dont le président habite la Goutte d'Or) qui m'ont parlé de la légalisation en cours d'un marché pour une centaine de vendeurs. Ce projet faisant l'objet d'un débat public entre différents acteurs (biffins, riverains, commerçants, élus du 18^{ième} et de la Mairie de Paris, de différentes couleurs politiques) m'est apparu comme un bon objet pour étudier l'extension du « concernement » et la diversification des formes de mobilisation collective à partir de la rue.

LA VILLE INFORMELLE ET LE TRAVAIL DES MARGES.

L'objectif de ce rapport est d'analyser les modalités selon lesquelles ordre public et ordre social sont travaillés par les logiques de la mobilité et de l'informalité et ce que cela produit en terme de renégociation du bien commun. Cette partie rend compte d'une recherche menée Porte Montmartre sur le marché des biffins³. Pour mettre en œuvre une « description dense » (Geertz 1986) de ces marchés informels, en restituer toute la complexité, je me suis attachée à dégager les différents points de vue et logiques d'action des acteurs concernés⁴. Nous présenterons dans une première partie les conflits d'espace public générés par l'extension des marchés de la pauvreté à Paris. Comment sont désignées ces activités ? Qu'est ce qui est socialement « intolérable » pour les différents acteurs mobilisés ? Comment sont politiquement définis les « problèmes » posés par ces marchés ? Dans un deuxième temps, nous nous rapprocherons des mondes de ces marchés informels. Qui sont les vendeurs, les clients ? Comment rentre t-on dans cette activité, qu'est ce qu'on vient y acheter ? Qu'est ce qui circule dans cette économie informelle ? Que partagent les acteurs qui se retrouvent dans ces limes économiques ? Dans une troisième partie, nous restituerons l'histoire de la lutte des biffins et de leur comité de soutien et analyserons le processus de négociation politique impulsé par cette « mobilisation improbable » (L. Mathieu 1999). Pour finir, nous rendrons compte de la légalisation Porte Montmartre du « carré des biffins » depuis Octobre 2009. Nous analyserons les tensions et paradoxes de cette institutionnalisation d'un espace de vente -limité à 100 places.

³- Ce terme -sur l'utilisation duquel nous reviendrons- apparu au 19 e S, désigne les « chiffonniers ».

⁴- Les données sur lesquelles s'est construit cette analyse sont de différents ordres : des observations et discussions informelles réalisées sur le marché de la porte Montmartre (lors de vingt-deux week-end entre Mai 2009 et Septembre 2010) des entretiens menés avec des biffins, des membres de l'association Sauve-qui-peut, du comité de soutien, des habitants, des membres d'associations locales, des élus de la Mairie du 18 e, des salariés de l'association Aurore (quinze entretiens), des observations et retranscription de réunions (du comité de soutien de l'association Sauve-qui-peut, de débats publics et de réunions de conseil de quartier) et enfin des documents divers (compte rendus de conseils de quartier, articles de presse, tracts et courriers de l'association Sauve-qui-peut).

1- CONFLITS D'ESPACE PUBLIC

Notes de terrain 16 Aout 2009

Depuis le 30 Mai, un petit groupe d'habitants de la Porte Montmartre occupe physiquement l'espace à l'angle de l'avenue de la Porte Montmartre et du mail Binet afin d'empêcher l'extension du marché informel au cœur de leur quartier. Trois jours par semaine, du samedi au lundi, ils sortent tables et chaises et marquent avec détermination la frontière de leur espace. Sur une des tables, un écriteau informe les badauds « *Petit déjeuner entre voisins. Nous ne vendons pas, nous ne donnons pas, nous n'offrons pas le café* »



(Photo V. Milliot : « Petit déjeuner entre voisins », août 2009)

Je m'approche.

-Bonjour, c'est possible de discuter avec vous ? Je m'intéresse à la question des biffins.

Personne ne me répond, l'attitude est plutôt hostile, les regards inquisiteurs.

-Ça ne vous intéresse pas de discuter?

-*Non comme on est une petite poignée de personnes et qu'on pense la même chose, ce qu'on a à dire ça n'intéresse personne !* me répond l'une des femmes.

-*On ne peut pas penser pareil, voilà !* poursuit une autre

-*On veut que notre mail reste tranquille!* renchérit la première. *On est là depuis le 30 Mai et on dérange beaucoup de monde.*

-Pourquoi vous dérangez ?

-*Parce que tout le monde pensait qu'on allait rester au plus une semaine, et après laisser tomber. On a forcé les gens à bouger.*

- *Comprenez, avant ils allaient jusqu'à là-bas, on pouvait pas passer là, on pouvait plus rentrer chez nous, alors hein... C'est des personnes âgées qui peuvent plus s'asseoir sur les bancs, c'est des enfants qui peuvent plus aller à la bibliothèque, c'est pas normal !*

-Je comprends ! Vous avez l'air remontés ...

-*On n'est pas remonté on est fatigué... Parce que les gens... On se fait insulter et tout. Y'en a un qui nous a dit qu'un jour il allait nous brûler !*

-*Non moi la semaine dernière on m'a dit qu'on allait m'égorger !*

-*Vous avez vu après le marché, le soir les déchets qu'ils laissent ? C'est pas normal ! Allez discuter avec les jardiniers, ils vous diront dans quel état ils retrouvaient les jardins, et comment ils sont aujourd'hui vous verrez. C'est plus propre maintenant. Toutes les fleurs étaient abîmées, ils faisaient leurs besoins dans le jardin, c'est pas possible !*

Les deux femmes me répondent sèchement avec méfiance et finissent par me tourner ostensiblement le dos. Je les remercie et je me dirige vers la sculpture botanique que la compagnie Résonance a réalisé sur demande de l'équipe de développement local afin de soutenir les habitants. L'espace est délimité par des bandes rouges et blanches sur lesquelles une affiche au logo de la Mairie du 18^e a été agrafée « *Information Mail Binet : Votre quartier. Venez participez tout l'été à des activités libres et gratuites. L'espace public est un lieu de convivialité pour toutes et tous. Aussi la Ville de Paris et la Mairie du 18^e en partenariat avec les associations et les habitants du quartier vous invitent aux animations proposées tout l'été : jeux, lecture, dessins, ateliers d'art plastique, de percussions, d'archéologie, micro-trottoir sur l'égalité femmes hommes. Pour plus d'information contactez votre équipe de développement local. Le mail binet est un espace réservé à la promenade et à la vie du quartier. Les activités de vente à la sauvette y sont strictement interdites* »

Un peu plus tard une femme aux cheveux blancs qui avait assisté en silence à l'échange avec les deux habitantes s'arrêtera à ma hauteur alors que j'écrivais sur un banc du mail Binet. Elle tenait à m'expliquer la réaction de ses voisines.

- *Il faut comprendre, me dit-elle. On occupe l'espace depuis le 30 Mai pour empêcher les biffins de prendre le mail. On n'est pas contre les biffins, les vrais, mais on a vu trop de choses. On le disait, mais on était loin d'imaginer. Il se passe de tout sur ce marché, des vols... On en a même vu qui cherchait à revendre un vélo de la ville, des bijoux, de la drogue ! On savait qu'il se passait des choses mais on était loin d'imaginer. Y'en a peut-être qui sont dans le besoin, mais des fois vous en voyez avec des billets de 50 euros comme ça, moi j'ai travaillé toute ma vie, j'ai une petite retraite, mais je suis honnête, voir ces trafics ça m'écœure. Y'a des vrais biffins mais attention, y'a aussi beaucoup de voleurs. Les Asiatiques, ils viennent depuis le 13^e, les Roms... On est déjà le plus pauvre des quartiers de Paris, y'a pas de raison qu'on se fasse envahir par la misère ! Et puis y'en a qui sont dans le besoin, c'est vrai, mais quand on voit qu'ils revendent les boîtes de conserves qu'on leur donne, c'est pas normal ! Nous on paye nos impôts, on habite là depuis des années. Ce square, il est pour les gens du quartier ! Ils l'avaient envahis, fallait voir ! On pouvait plus passer, plus s'asseoir sur un banc, et puis faut voir la merde qu'ils laissent le soir, on peut pas vivre dans une décharge quand même. Le soir, ils partent et ils laissent tout ce qu'ils n'ont pas vendu... Hier la police elle en a embarqué 2 tonnes !*

-De quoi ?

-*De merde qu'ils vendent. En plus ils faisaient leurs besoins dehors dans les jardins, alors qu'il y a des toilettes publiques dans le square, c'est pas possible ! On est tous locataires de la cité HLM, on fait ça bénévolement depuis fin Mai et on est très fatigués.*

Un peu plus tard, une autre femme ayant peut être 80 ans, sa chaise pliée sous le bras, viendra faire une pause sur le banc. Elle me raconta avoir toujours habité dans le quartier et travaillé avec les biffins pendant sa jeunesse. « *J'avais une patente avant, mais c'était autre chose, moi j'étais du quartier, il ne me serait jamais rien arrivé, les gens me connaissaient. Mais maintenant... C'est sale partout, c'est dégueulasse, ils partent, ils laissent leur merde. C'est pas possible. Faut comprendre, on n'est pas contre les pauvres gens, mais on ne peut pas accepter qu'ils détériorent notre quartier comme ça !* »

La prolifération des « marchés sauvages »

Les marchés informels qui trouvaient traditionnellement place aux portes de Paris, en bordure des marchés aux puces de Saint-Ouen, de Montreuil ou du marché des antiquaires de la Porte de Vanves se sont localement développés et démultipliés au cœur même de Paris depuis deux ans. Porte Montmartre, le marché aux puces -qui est lui-même un espace de professionnalisation progressive des chiffonniers de Paris (Bedel 1985)- a toujours été

prolongé sous le pont du périphérique par un espace de « déballage précaire » rassemblant des vendeurs occasionnels (des « particuliers pauvres ») et des vendeurs habituels d'objets de récupération (les « biffins »)⁵. Cet espace informel faisait partie de la vie du quartier, les vieux résidents de la Porte Montmartre ont tous entretenu des liens plus ou moins ténus à l'univers de la « biffe ». Depuis une trentaine d'années, les vendeurs sont confinés aux marges du marché aux puces et fortement soumis aux aléas de la répression policière, mais Hervé Sciardet a montré que les transactions et logiques de circulation des objets les inséraient, ne fût-ce que de manière précaire, dans ces univers professionnels. En bordure du quartier de la Porte Montmartre, à la Frontière de Saint-Ouen, l'activité des biffins était tolérée parce qu'intégrée à la marge, depuis des décennies.

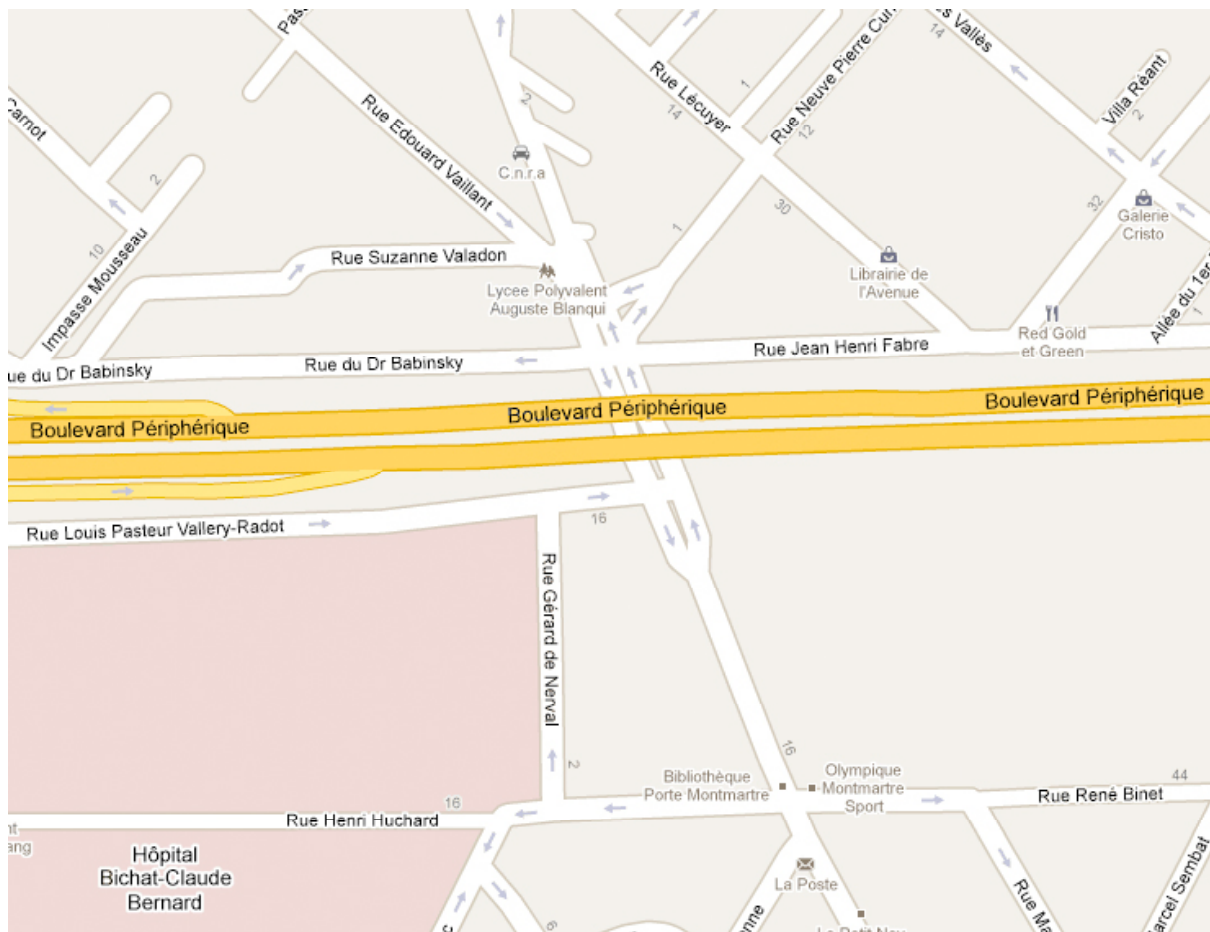


(Photo V. Milliot : « Un dimanche d'août Porte Montmartre » Août 2010)

Mais les biffins traditionnels qui vendaient -parfois depuis les années 70- des objets « récupérés en diverses occasions (benne publiques, poubelles, caves, greniers) » (Sciardet 2003 p 72) ont été rejoints au cours de l'année 2008 par des centaines d'autres vendeurs. A leurs côtés sont venus s'installer de nouveaux pauvres : immigrés, clandestins et demandeurs d'asile, Asiatiques, Roms, Roumains, chômeurs longue durée, retraités, jeunes précaires, etc. La population est passée de 400 à plus de 1000 vendeurs. Si bien que l'espace du marché informel s'est étendu sur le trottoir Est du Boulevard de la Porte Montmartre jusqu'à la rue Binet, puis sur le Mail à l'intérieur du quartier. Trois jours par semaine, du samedi au lundi, l'espace public est désormais métamorphosé par cette activité. Sa fonction circulatoire est remise en question par les déballages à même le sol et par les rassemblements qui se forment

⁵ Hervé Sciardet 2003.

autour de ces étals précaires. Les bancs sont occupés par des vendeurs ou des clients qui viennent de toute la région parisienne et au-delà pour y négocier des objets divers (outils, ustensiles de cuisines, vêtements, livres, objets d'art et de décoration, montres, téléphones, etc.) à quelques euros. Ce débordement du marché a été ressenti par des habitants comme une appropriation de leur espace de vie. Un résident a perdu son sang-froid, il a agressé et blessé à vie un biffin. En Mai 2009 une pétition a circulé et rassemblé 600 signatures contre ce marché. Un petit groupe a décidé d'occuper physiquement l'espace tout l'été 2009 pour juguler ce débordement et empêcher l'installation des vendeurs sur le mail Binet. Ces habitants se sentent envahis par la misère et abandonnés des pouvoirs publics. Ils utilisent différentes formes d'action –pétition, occupation, interventions lors de réunions publiques, courriers aux élus- pour manifester leur exaspération, exiger des pouvoirs publics qu'ils chassent ces indésirables hors des frontières de leur propre espace.



(Carte de la Porte Montmartre)

Ce scénario s'est reproduit dans plusieurs quartiers de la métropole parisienne cette année. L'actualité 2010 a été marquée par plusieurs incidents opposant ces vendeurs informels à des acteurs locaux.

Dans le 19^e arrondissement de Paris, existe depuis des années un petit marché informel d'une cinquantaine de biffins dans le Bas Belleville. Ce marché, localement toléré, s'est considérablement étendu au cours de l'année 2009, Place Marcel Achard et sur les boulevards de la Villette et de Belleville. Si bien que la Mairie du 19^e, interpellée par des habitants mécontents, s'est associée à la Mairie du 20^e –également concernée par les débordements de ces marchés autour des puces de Montreuil- pour faire voter un vœu au Conseil de Paris en Mars 2010. Considérant que ces « *marchés sauvages* » exposent les habitants à une « *dérégulation de l'espace public* » qui n'est pas tolérable dans « *des quartiers où les habitants subissent déjà de nombreuses incivilités* », « *considérant qu'il est inacceptable de donner le sentiment d'un renoncement des pouvoirs publics face au « fait accompli » de groupes organisés en marge du droit, y compris du droit du travail* », le Conseil de Paris a émis « *le vœu que ces marchés sauvages ne perdurent pas d'avantage, et que la mobilisation de la Préfecture de Paris permette de rendre aux riverains et aux passants la tranquillité publique qu'ils attendent* »⁶. En réponse, la préfecture enverra des renforts et des policiers occupèrent physiquement l'espace pendant quelques mois pour empêcher l'installation des biffins.

A Montreuil en Mai 2010, une manifestation a été organisée par des habitants et des vendeurs officiels des puces pour demander aux politiques d'agir contre l'extension du « *marché de la misère* » et empêcher les « *vendeurs à la sauvette* » de s'installer le week-end sur les trottoirs qui jouxtent les puces. Aux fenêtres des immeubles bordant le marché (rue du Docteur Dejerine et rue Mendelssohn dans le 20^e) des banderoles étaient accrochées : « Ras le Bol », « Non aux puces sauvages » « Du balai », « Au secours Police » etc. Frédérique Calendra (Maire du 20^e) a soutenu cette manifestation : « *Ce marché de la misère n'est pas tenable. Ni pour les riverains ni pour les commerçants. Mais ce n'est pas à la porte de Montreuil de régler toute seule le problème des Roms. C'est à l'Etat de gérer cette question* » affirmait-elle à un journaliste du Parisien⁷. Elle expliquera sa position dans une lettre publique⁸ : « *La Mairie du 20^e se mobilise aux côtés des riverains et des commerçants pour dénoncer la situation à la porte de Montreuil, occupée depuis plusieurs mois par un « marché sauvage » et des « vendeurs à la sauvette. (...) cette situation de non-droit ne serait pas*

⁶- Sur proposition de Roger Madec, François Dagnaud, Frédérique Calendra et des élus socialistes, radical de gauche et apparenté. Voir l'intégralité du vœu sur :

http://www.mairie20.paris.fr/mairie20/jsp/site/Portal.jsp?document_id=18130&portlet_id=656

⁷-Voir « le ras-le-bol des commerçants des puces de Montreuil » dans Le Parisien du 11,05,2010 (accessible sur : <http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-75005/le-ras-le-bol-des-commerçants-des-puces-de-montreuil-11-05-2010-917034.php>)

⁸-Voir : http://www.mairie20.paris.fr/mairie20/jsp/site/Portal.jsp?document_id=18130&portlet_id=656

tolérée dans d'autres quartiers de Paris ! Je ne peux admettre les inégalités de traitement entre les différents territoires parisiens ». Dans cette lettre, Madame Calendra en appelle au Préfet de Police « *seule autorité compétente en la matière. La Mairie n'ayant pas de pouvoir de police* », renouvelant ainsi une demande faite le 23 décembre 2008 à Monsieur Gaudin, (Préfet de Police de Paris) et le vœu de Mars 2010. Cette demande a été réitérée par le Maire de Paris qui a adressé le 3 mai 2010 un courrier au Préfet mentionnant « *la situation nouvelle préoccupante* » qui s'est développée Porte de Montreuil et demandant de renforcer dans la durée la présence policière sur ces sites. Celui-ci promettra des renforts de police tout en précisant que la présence policière « *ne suffira pas à tout régler* ». ⁹

En Juin 2010, de l'autre côté du périphérique, rue Edouard Vaillant à Bagnolet, des jeunes adolescents du quartier ont attaqué à la bombe lacrymogène des « vendeurs à la sauvette » pour les chasser de leur quartier. « *Il y a des ordures partout dans la rue, c'est dégueulasse. La bouffe par terre, ça attire les rats ; nos mères tombent sur des films X quand elles sortent faire leurs courses ; ils font même leurs besoins dans le square en bas de l'immeuble* » expliquait un de ces jeunes à un journaliste des Inrockuptibles¹⁰. Un agent de la sécurité du Marché aux puces expliquait à l'auteur de cet article : « *Ces jeunes ont pris l'initiative de faire le ménage par eux-mêmes, puisque personne ne bouge* »...

L'extension des marchés informels est devenu un « problème public ». Dans ce processus, on constate à quel point la terminologie joue un rôle important. L'espace public est défini comme un « espace de convivialité » et de « tranquillité » réservé aux résidents. L'appropriation de la rue par des populations extérieures au quartier est d'emblée définie comme illégitime. Ces marchés qualifiés de « sauvages » par les Maires qui s'y sont opposés, de « marché de la misère » ou « de la pauvreté » par les journalistes qui ont relayé ces différentes manifestations sont considérés comme des espaces de « non-droit » générant un « trouble à l'ordre public ». Les problèmes de circulation et de propreté sont systématiquement soulevés. Les acteurs de ces marchés sont qualifiés de « vendeurs à la sauvette » -ce qui définit cette activité comme une simple infraction et le problème de ces marchés comme une transgression de la légalité. Ça et là dans les discours des hommes politiques et des habitants nous voyons également apparaître des désignations ethniques qui associent les problèmes de ces marchés à ceux des « Rroms », des « immigrés ».

⁹ -Voir article du journal le Parisien du 11 Mai 2010 « le préfet de police promet des renforts »

¹⁰-Voir : <http://www.lesinrocks.com/actualite/actu-article/t/46578/date/2010-07-06/article/bagnolet-justice-sauvage-contre-des-vendeurs-a-la-sauvette>

Les problèmes posés par l'extension des marchés informels : irruption de l'intolérable et indignations

L'extension des marchés informels a suscité différents types de mobilisations de la part des riverains et des usagers de ces espaces. Les réactions parfois violentes des habitants de la porte Montmartre, de Belleville, du 20^e, de Bagnole ou de Montreuil se justifient systématiquement par les problèmes de circulation et de saleté que génèrent ces marchés.

-De la peur de la contamination à la peur du déclassement

Ces marchés transforment l'espace public en espace de sociabilité et d'activité économique. Ils perturbent un ordre public en remettant en question le droit à la libre circulation des habitants. Les enfants ne peuvent plus jouer dans les squares, les personnes âgées s'asseoir sur des bancs expliquent les résidents, ce qui veut dire que même les personnes qui dans l'ordre tacite de l'espace public font l'objet d'un statut dérogatoire en vertu de leur âge, n'ont plus de place dans leur quartier. L'installation des vendeurs est vécue comme une appropriation excluant les habitants de leur propre espace.

« La problématique biffin... Les biffins sont des gens qui occupent un espace et qui l'occupent illégalement donc c'est déjà une problématique en soi et cette occupation, elle a des conséquences pour le quartier si elle n'est pas gérée. Si elle n'est pas gérée, il va y avoir des conséquences de propreté, d'occupation d'espaces qui vont souvent ne pas permettre aux gens de circuler... Et donc on va avoir des habitants qui au bout d'un moment vont pouvoir ne pas accepter et ça peut créer des tensions assez vives, et ces habitants une fois encore ce ne sont pas des réactionnaires, ce sont des gens qui désirent vivre tranquillement et j'ai toujours cherché à faire comprendre aux biffins, non ces gens-là ne sont pas contre vous, mais eux aussi ils ont le droit de vivre, d'avoir un quartier propre et d'avoir un espace. Donc maintenant y'a des lieux que les biffins se sont appropriés et il faut s'efforcer de régler cette situation tous ensemble » affirmait Thierry Caillet (membre actif du comité de soutien de l'association « Sauve qui peut ») lors d'un débat organisé à Belleville¹¹. *« La propreté, c'est ça le problème, Belleville est le quartier le plus sale de Paris, on peut même pas passer... »* surenchérisait une habitante. Ces activités économiques génèrent différentes sortes de saletés. Il y a tous ces objets, vêtements, chaussures, draps, etc. laissés sur place par des vendeurs obligés de fuir précipitamment face aux contrôles policiers ou qui

¹¹ - Débat organisé le 18 Mai 2010 par la Maison du Bas Belleville (« Ca déballe à Belleville »)

ont laissé derrière eux ce qu'ils n'avaient pu vendre à la fin de la journée. Il y a ces odeurs fortes d'urines dans les rues adjacentes. Les habitants mobilisés contre ce marché se sentent envahis par les « déchets », les « ordures », la « merde », dépossédés de leurs espaces de vie. Des vidéos circulent sur internet où des résidents excédés montrent les débris qui jonchent la chaussée à la fin de ces marchés : « *on ne peut pas vivre dans une décharge, quand même !* ». Dans un contexte général -correspondant comme l'a montré Michel Kokoreff (1991), à l'entrée dans un ordre « post hygiéniste »- où des normes de propreté et de sécurité, des forces de privatisation et de commercialisation redéfinissent l'espace public, cet amoncellement de déchets irréguliers dépasse le seuil du tolérable.



(Photo V. Milliot : « Les traces du marché », août 2009)

Cette malpropreté objectivement perceptible est subjectivement ressentie. Elle génère des réactions de peur qu'il nous faut analyser. Elle sera ainsi différemment perçue en fonction de sa nature, les déchets organiques (crachat, urine) produisent des réactions fortes par peur de la contamination. Pendant l'épidémie attendue de grippe H1N1, les habitants en lutte contre le marché informel voulaient ainsi faire désinfecter le mail Binet parce que « *les chinois crachent* » et qu'ils craignaient d'être infectés. Une biffine travaillant et résident à Montreuil racontait qu'avant la manifestation organisée en Mai contre le marché, une voisine était venue la prévenir « *un jour ou l'autre ça va éclater, elle a dit, on en a marre, ils laissent la saleté, ils laissent les bouteilles, les boîtes... C'est les voisins c'est normal, ils payent le loyer, ils payent tout, moi je suis comme eux, mais la propreté c'est pour tout le monde. La saleté, ça donne la maladie !* ». L'usage même de l'espace public, dans la représentation de ces, habitants tend à être réservé à ceux qui payent pour l'occuper et ces ordures produites par des personnes

extérieures qui se l'approprient constituent une remise en question de leur légitimité d'habitants. Le déchet que l'on évacue contribue à délimiter la frontière entre espace public et espace privé (Jolé, 1991). Les microbes transgressent toutes les frontières et c'est dans leur espace privé, dans leur intégrité physique même que ces habitants se sentent atteints et menacés. Les membres de l'association « sauve qui peut » avaient réussi à obtenir le local d'une amicale de locataires pour leurs réunions, « *mais quand on allait au local de l'amicale pour vous dire comment ça se passe... Monsieur C. nous faisait rentrer et on avait le droit à deux heures, et bien quand on s'en allait, l'amicale suivante, je ne vous dirais pas le nom, ils essuyaient les chaises... Pour dire la souffrance qu'ils vivent à travers ces gens-là, une amicale CGT et Chrétienne, c'est... y'a une souffrance c'est comme ça, il faut voir les choses comme elles sont* ». Cette peur de la contamination exprime une peur d'être souillé, redéfini par une trop grande proximité avec ces autres.

Les discours récurrents sur les problèmes d'hygiène de ces marchés forment ainsi système et disent bien autre chose. La saleté est toujours une rupture de l'ordre affirmait Mary Douglas (2001). Autrement dit, ce qui est sale est ce qui n'est pas à sa place. Outre les traces matérielles et olfactives de cette activité, ce sont plus généralement ces populations qui « ne font pas partie du quartier » qui font désordre du point de vue de ces résidents. Ainsi lorsque des habitants décidèrent d'organiser un grand nettoyage du mail Binet en Mai 2009, les membres de l'association « Sauve qui peut » et de son comité de soutien, qui reconnaissaient le problème mais pas l'analyse des origines de ce dernier, vinrent donner un coup de main¹². « *Oui tous les gens ont nettoyé le mail binet mais c'étaient pas les biffins, c'est le mail qui était sale et faut savoir aussi, les équipes de propreté, faut savoir qu'il y a un discours, je dirais pas de fachos mais de gens qui ont tendance à dire, c'est des gens dégueulasses et les chefs ! Alors quand les chefs disent c'est des gens dégueulasses y'a rien à faire, vous imaginez bien que les ouvriers ils n'y vont pas. Et c'est une des raisons. Nos quartiers sont abandonnés, y'a pas que le quartier des biffins, et ça je l'ai porté, j'ai porté cette voix en disant attention y'a des discours de chefs, moi je l'avais entendu d'un chef de service propreté, parce que derrière y'avait quand même un discours raciste* » raconte Thierry Caillet. Ici comme dans d'autres quartiers populaires multiethniques, ces discours sur la saleté expriment un rapport à des populations spécifiques dans lesquelles on ne parvient pas à se

¹² Les membres de l'association se sont efforcés de sensibiliser les biffins pour ramasser à la fin de la journée ce qu'ils n'avaient pu vendre et ont organisé eux-mêmes des journées de nettoyage. Ils ont interpellé les pouvoirs publics pour qu'un service de nettoyage soit organisé comme après n'importe quel marché et que des toilettes soient installées sur le site comme nous le verrons dans le troisième chapitre.

reconnaître et auxquelles on attribue la responsabilité de la saleté¹³. Ainsi peut-on lire dans le compte-rendu du conseil de quartier « Moskova, Porte de Montmartre, Porte de Cliancourt » du mardi 23 Juin 2009 :« *Les habitants signalent deux problèmes liés à la présence des biffins :*

-Tout d'abord la présence des biffins attire toute une nouvelle population dans le quartier. En effet, aux biffins, viennent se mêler des vendeurs à la sauvette, des toxicomanes, des prostituées et des trafiquants de matériel volé. Toute cette nouvelle population est de plus en plus agressive. Les riverains expriment leur souffrance de devoir concentrer dans leur quartier l'ensemble des problèmes de Paris. Selon eux, la police n'est pas suffisamment présente et devrait intervenir plus régulièrement.

-L'extension de la zone d'activité des biffins et la présence d'une nouvelle population ont des conséquences désastreuses en matière d'hygiène et de propreté du quartier(...). »

Dans cet extrait, on voit clairement comment s'articulent les thèmes de la saleté et de la « pollution sociale » des marges et comment se cristallisent sur cette association une représentation globale de la population de ce marché comme exogène, déviante et dangereuse. La souillure, c'est ce qui dérange l'ordre de la société affirmait Mary Douglas et ce qui la menace de basculer dans ses marges. Cette saleté « tiers mondise » le paysage de morceaux de ville déjà précaires¹⁴. Les réactions émotionnelles parfois violentes des habitants contre ces marchés informels expriment ainsi la peur du déclassement d'une population déjà précaire ; la peur d'être absorbé, envahis, redéfinis par la misère.

Les habitants justifient leur combat en se définissant comme de bons citoyens, des personnes honnêtes, ayant travaillé et payé des impôts toute leur vie –ce qui correspond à une représentation en miroir inversée des protagonistes de ces « marchés sauvages ». Ils sont eux-mêmes des « gens de peu » et si l'occupation de leur espace de vie par ces « marchés de la pauvreté » ne leur est pas supportable c'est qu'elle éveille la peur de basculer de peu à rien. « *Peut-on encore parler de marché des biffins ? Marché de la pauvreté, oui c'est sûr. Là, à la porte des Puces, nous sommes loin du premier marché à ciel ouvert de l'Antiquité, c'est la misère qui s'étale pour les uns (les vendeurs), la honte, la gêne (les riverains) pour les autres provoquant désarroi, colère et incompréhension parmi la population. Au fond de soi, chacun a peur de s'y retrouver un jour, miroir terrible* » écrivait le responsable du Petit Ney (café

¹³ À la Goutte d'or, les discours récurrents sur la saleté du quartier expriment de même un rapport à des populations spécifiques, les figures du sale étant directement ou implicitement, de façon claire ou ambivalente, associées à la marginalité, la précarité mais aussi aux immigrés et alimentent un discours sur l'insécurité. (Milliot 2009)

¹⁴ Le quartier de la Porte Montmartre a été construit dans l'entre-deux guerres. Il est classé en « zone urbaine sensible » et bénéficie du « grand projet de renouvellement urbain » depuis 2001. Exclusivement constitué d'habitat social, il abrite une population à bas revenus.

littéraire du quartier).¹⁵



(Photo V. Milliot : « Débordements », août 2009)

Le développement exponentiel de ces marchés génère ainsi des réactions de peur -du déclassement, de la contamination, du désordre- qui nourrissent des représentations associées. Si ces marchés posent des problèmes observables de propreté et de libre circulation dans les espaces publics concernés, nous voyons comment se construisent des catégories de classement stéréotypées de la population concernée qui ont pour fonction de réduire l'angoisse générée par le spectacle de cette pauvreté en consolidant la frontière qui sépare le « nous » du « eux ».

-La visibilité de la misère

Ces marchés transforment l'espace public en y installant des « paysages de la pauvreté » (Ph Gervais Lombony) marqués par une forte densité, la présence de déchets et une population visiblement précaire. Ils rendent à nouveau visible une précarité que l'on pensait marginale et régulée. Ils reposent la question sociale de la pauvreté, de l'inégalité dans une société globalement riche et démocratique. Et cette visibilité a des effets sociaux et politiques (Gourdon 2001). *« Ça pose la question de la dignité au travail, c'est vrai... ça pose le problème commercial, ça pose plein de problèmes intéressants, sur l'espace public, sur la sécurité -réalité et sentiment comme toujours- c'est un problème qui est passionnant parce que c'est une résurgence de l'histoire qu'on croyait disparue et qui revient... à la fois c'est*

¹⁵ <http://lepetitney.free.fr/journal/2009/pdf/2009-05-lpn.pdf>

inquiétant, c'est Gérard Briant qui disait cela je crois, parce que ça traduit le retour d'une misère profonde comme au 19 e S mais de l'autre c'est rassurant, ça veut dire en même temps que les gens agissent et puis au moins ça rend visible... ça aussi la visibilité de la misère... Les pauvres en Indes on les connaît, ils ne nous gênent pas, les pauvres à Paris ils nous emmerdent, ils sont en bas de chez nous ! » (Pascal Julien, élu vert du 18 e).

Cette visibilité de la pauvreté nourrit des réactions de peur et de rejet, mais elle suscite également d'autres types d'indignation. Lors du débat organisé à Belleville le 18 Mai 2010, une habitante de Montreuil a pris la parole pour dire son indignation face à « *la montée de la misère organisée en France* », elle a exprimé son scepticisme face à la mise en place d'un espace de vente limité pour une centaine de biffins, « *je dis qu'il faut qu'on s'occupe de la pauvreté globalement et pas par fraction* ». A la fin de son intervention, une habitante de Belleville l'interpella : « *parce que la saleté ne vous gêne pas ?* ». « *C'est pas la saleté qui me gêne, c'est la pauvreté qui génère la saleté !* » a répondu la première. Ce qui est intolérable pour cette femme comme pour d'autres habitants mobilisés pour trouver des solutions alternatives à la répression, c'est la recrudescence de la misère. « L'intolérable réside principalement dans le décalage entre une représentation de l'humanité et la réalisation de cette humanité » affirment Didier Fassin et Patrice Bourdelais (2005, p 8). Au nom d'une certaine idée de la France, comme société démocratique, pays développé et terre des droits de l'homme, d'autres témoins locaux considèrent comme insupportable la vision de ces personnes démunies qui s'efforcent de survivre en vendant des objets récupérés dans les poubelles et que la police chasse « *à coup de jets et de matraques* ». Les frontières de l'intolérable dessinent ainsi des cartes morales qui ont tendance à s'entre pénétrer¹⁶ mais s'organisent autour de deux polarités réactionnelles alternativement dominées –selon les statuts économiques des observateurs- par des sentiments d'injustice ou d'insécurité. La visibilité de la misère dans l'espace public suscite ainsi des indignations qui poussent les acteurs à se mobiliser : « ... la représentation et l'émotion suscitées par l'intolérable, apparaissent comme des moteurs essentiels de la mobilisation des acteurs autour de questions qui appellent des sentiments de pitié mais aussi d'injustice » (Fassin 2005, p 11).

La réaction des élus face à ce phénomène qualifié de « *situation hors du commun* », de « *phénomène très inquiétant, tant en termes de sécurité et d'occupation illégale du domaine*

¹⁶ - Dans les discours même des habitants mobilisés contre cette occupation de l'espace public, l'image de « marché des voleurs », de « marché sauvage » concentrant toutes les illégalités ne parvient pas à être totalisante, elle est régulièrement fissurée par la reconnaissance de l'existence de « vrais biffins » et de personnes en situation de grande précarité.

public que de pauvreté des populations qui se livrent à ces activités » (Conseil de Paris des 10 et 11 Mai 2010) est un appel quasi unanime à la répression. Face aux interpellations des élus, le Préfet de Police affirmera « *personne n'est abandonné dans cette histoire* » et rappellera que 10 000 procès-verbaux pour vente sur la voie publique sans autorisation ont été dressés l'an dernier. « *Malgré un engagement massif de policiers, la situation n'est pas réglée, loin de là. La présence policière sera renforcée, mais elle ne suffit pas.* » Le renforcement de la répression Porte Montmartre à l'automne dernier a chassé les vendeurs sur d'autres quartiers, dont Belleville et Montreuil. Lorsque des cars de police ont stationné Place Marcel Achard et que les patrouilles ont sillonné les Boulevards pour empêcher les biffins de s'installer, ces derniers se sont réfugiés à Montreuil. La répression mise en place sur le marché aux puces a conduit les Biffins sur Bagnole, où des jeunes du quartier les ont violemment chassés. Sur tous les sites concernés par l'extension des marchés informels, la répression policière a été accentuée cette année et elle n'a fait que déplacer cette population et les « problèmes » qui lui sont associés. Et cette répression génère à son tour d'autres indignations et mobilisations.



(Photo V. Milliot : «*Verbalisation* » août 2009)

La répression comme moteur d'engagement

Lors du débat organisé à Belleville en Mai 2010 plusieurs riverains (de Montreuil et du 20 e) sont intervenus pour dénoncer la violence de la répression. Extraits :

-J'habite porte de Montreuil et la police commence à dégénérer grave, la police insulte même des gens qui achètent, je les ai vu casser des affaires de biffins, c'est triste.(...)

-Moi je suis habitant du quartier, j'habite à 200 m d'ici, et je suis client occasionnel et même souvent de biffins. Y'a plusieurs trucs qui se sont dit ici qui me semblent importants, vous avez dit que ça posait plusieurs questions, question de la propriété, du vivre ensemble je ne sais pas quoi, de la sécurité... y'a un problème de sécurité qui se pose, y'a un vrai problème de sécurité. Souvent je descend là, souvent je suis avec mes gamins et de plus en plus j'assiste à des scènes vraiment incroyables : je vois des petits vieux, des mères de famille, Roms, Arabes, Françaises ou j'en sais rien qui se font brutaliser de manière incroyable, qui se font piétiner leurs affaires par des gros bras -d'agence publique ou privé de sécurité, on ne reconnaît plus le genre de flics qu'il y a- ils sont beaucoup et moi je flippe par rapport aux gamins qui arrivent comme ça dans la rue et qui voient une dame avec des gamins en train de se faire jeter par terre par des gros bras, en train de se faire piétiner ses affaires... C'est quelque chose d'insupportable, du point de vue d'un habitant qui a besoin d'un minimum de décence et de non violence dans ce qu'il offre à sa famille, donc ça c'est aussi un problème qui doit se poser. Je crois que c'est un problème qui se pose à beaucoup d'habitants, tout le monde ne se le pose pas de la même manière, c'est-à-dire que les gens sont tellement agressés par des scènes comme ça, qu'ils peuvent réagir de plusieurs manières différentes, on peut réagir en essayant de réfléchir d'où ça vient, on peut réagir en insultant l'un ou l'autre, le biffin ou le flic, mais je vous assure que, moi je vois ça tous les jours... Je travaille chez moi j'ai un boulot un peu tranquille, j'ai des horaires libres, ce qui fait que tous les jours je suis dans le coin et tous les jours je vois que la charge de tension de violence vient de la manière dont est gérée cette question-là par les autorités !(...)

-Comme disait le jeune homme je me suis fait arrêter il y a trois semaines aux puces de Cliancourt... ce qui m'a fait réagir c'est un policier qui insultait un noir de sale négro parce qu'il avait juste pris un pantalon qui était posé sur un tas, cette personne n'avait rien vu de ce qui s'était passé avant et ne savait pas qu'il n'avait pas le droit de toucher ce tas qui avait été réquisitionné. Et y'avait aussi, je veux pas rentrer dans un mélodrame mais y'avait aussi une maman avec sa petite fille qui a ramassé une peluche sur le tas et le flic lui a arraché des mains cette peluche parce que tout devait partir à la benne... Je me suis juste interposée en disant que ce Monsieur n'avait rien fait et qu'en plus il n'avait pas à l'insulter... Je me suis fait interpellée, les mains contre le mur, les menottes et dans le panier à salade... C'est une scène je pense que tous ceux qui sont au centre de rétention de Vincennes c'est par la même méthode qu'ils se sont fait interpellés et ce que je veux dire c'est que ça révèle une situation qui est dramatique et qui est au-delà de la gestion de la saleté, c'est une vraie question politique, et ces personnes là qui essayent de rentrer dans l'autogestion finalement, échappent au système, on peut pas les contrôler, ils n'ont pas de travail, ils n'ont pas de papiers ils sont pas... ça fait pas un système et c'est pour ça qu'on voit pour 400 biffins 40 cars de CRS, c'est hallucinant, et la façon dont on a été interpellé, le policier qui avait sa mitrailleuse à côté, c'est vraiment flippant et je crois que ça va beaucoup plus loin que juste la question du commerce illégal etc. »

Nous avons vu que la saleté générée par ces marchés suscitait des réactions fortes de la part des habitants. La visibilité de la misère et la violence de la répression sont deux autres

sources (moins médiatisées) d'indignation. Si la police semble craindre des réactions de foule lors de ses interventions, les biffins s'opposent rarement aux forces de l'ordre. Ils essayent parfois d'expliquer qu'ils ne font de mal à personne et s'efforcent simplement de survivre, mais leur attitude est généralement celle de la soumission et de la résignation. Ceux qui manifestent leur indignation ne sont pas des personnes directement touchées par la répression. Ce sont des témoins, des riverains qui perçoivent les biffins non comme des délinquants mais comme de pauvres gens et appréhendent par conséquent cette répression comme une injustice intolérable. Ces démonstrations de force envers des « petits vieux », « des mères de famille », des personnes vulnérables sont ressenties comme une atteinte à l'ordre public¹⁷. Ces scènes sont qualifiées « d'insupportables », « d'indécentes », « d'hallucinantes ». Elles produisent un sentiment de « concernement ». Elles génèrent une sorte de pulsion de contestation, une solidarité réactive. L'émotion issue du sentiment partagé d'injustice produit ainsi un public caractérisé par "la simultanéité des convictions" (Tarde 1901). Et ces publics peuvent constituer la base de collectifs qui se mobilisent aux côtés des biffins. L'hypothèse d'Isaac Joseph, selon laquelle les espaces publics pluralistes seraient le creuset d'un processus de formation des mentalités citadines et citoyennes se vérifie ici pleinement. La rue est une interface qui rend visible un ensemble de problèmes sociaux et produit des réactions d'indignations et de mobilisation. L'expérience de ces espaces publics est formatrice chez le citoyen de l'idée du bien public... « Le fait même qu'un espace public soit « disputable » (dans ses usages et dans les normes qui le régissent) en fait le théâtre originaire du civil, comme domaine des procédures d'apaisement, et du civique, comme domaine des controverses sur le bien public » (Isaac Joseph : 1998 , p16).

Sur le quartier de la porte Montmartre, un comité de soutien s'est ainsi constitué, depuis Juin 2006 pour soutenir une association de biffins « Sauve qui peut » dans sa lutte contre la répression policière. Leur mobilisation, sur laquelle nous reviendrons dans le détail dans le troisième chapitre de ce texte, a permis que s'ouvre un nouvel espace de réflexion et d'action, à partir duquel s'échafaudera un projet local de légalisation... Mais avant de présenter cette histoire, nous proposons de nous rapprocher des mondes de ces marchés.

¹⁷ Dans un article à paraître nous avons montré avec Stéphane Tonnelat comment l'ordre de l'interaction et l'ordre institutionnel entrent en confrontation dans ces scènes de répression du petit commerce informel : « La confrontation de deux ordres publics et la rue comme espace de cristallisation de publics solidaires. »

2-LE MARCHÉ DES BIFFINS DE LA PORTE MONTMARTRE

Notes de terrain : Le marché de la Porte Montmartre un dimanche d'Août

Le marché des biffins commence sous le pont du Boulevard périphérique au niveau de la porte Montmartre, il s'étend aujourd'hui jusqu'au mail Binet à quelques mètres de l'espace gardé par les habitants. L'impression dominante est celle du bazar en plein air. Des objets divers sont posés à même le sol sur des tissus : vêtements, chaussures, jouets, livres, parfums, produits de beauté, objets de décoration, outils, vaisselle, téléphones, chargeurs, etc. On y trouve tout ce que la société de consommation peut fabriquer en série ainsi que de vieux objets de brocante.



(Photo V. Milliot : « L'esprit français » août 2009)

Sous le pont du périphérique, deux rangées d'étalage se dessinent de chaque côté, les vendeurs ont disposé devant eux des vêtements pliés, des chaussures cirées, des objets plus ou moins alignés. Au centre des allées des acheteurs potentiels fouillent dans des amas de vêtements sur lesquels sont allongées des femmes Rroms. Sur les trottoirs Est de l'Avenue de la Porte Montmartre deux allées séparent approximativement trois lignes d'étalages jusqu'au mail Binet. Chaque espace libre est occupé, si ce n'est devant la sortie du seul immeuble d'habitation au 32, où un biffin de l'association « Sauve-qui-peut » empêche les vendeurs de déballer afin de laisser un libre accès aux résidents. La foule est dense et cosmopolite, il y a parmi les vendeurs et les acheteurs des Maghrébins, des Asiatiques, des Rroms, des Roumains, des Français, des Européens de l'Est et des Africains subsahariens. L'ambiance est plutôt conviviale, la conversation facile. Les prétextes à l'échange de paroles sont permanents. Devant l'étal d'une femme âgée à l'accent du sud un homme me regarde manipuler un bijou et s'arrête pour me donner son avis sur l'objet. Il est antiquaire et vient de loin pour chiner sur ce marché « *on fait des affaires ici, la plupart des gens ne connaissent pas la valeur de ce qu'ils vendent* ». Au fil de la négociation, la femme me raconte que cette bague appartenait à sa fille. Elle vient vendre ici depuis sa retraite. « *Je gagne 150 € et mon mari 230. On peut pas vivre avec ça. Mon mari veut pas de la CMU, il est fier, il veut pas faire la mendicité comme il dit... il faut bien se débrouiller. Je vends des petites choses qui me servent plus, des petites choses que je récupère* ». Une petite fille Rrom, les pieds nus et les cheveux ébouriffés vient se poser devant la grand mère qui sort de son sac une robe d'enfant qu'elle lui donne. La petite s'en saisit et part en courant. « *Faut se méfier des Rroms, ils sont doués pour la fauche, mais ces mômes qui traînent là, ça reste des mômes...* ». Je finis par acheter la bague à 10 € et continue mon tour de marché. Un vendeur d'une cinquantaine d'année m'interpelle : « *Viens voir j'ai un jean pour toi* ». « *J'en ai déjà un* ». « *Le tien c'est bien pour venir ici, mais avec celui-là, tu peux aller sur les Champs-Élysées, tu seras comme ça* (geste de la main qui brille) » me répond-il. Je décline son offre en riant, malgré l'insistance moqueuse d'un

témoin qui me faisait remarquer que le mien était troué. Un peu plus loin un homme essaye de négocier une veste. La vendeuse en veut 5 €. L'homme en propose 2, elle refuse « *non, non, c'est une veste de cadre ça quand même !* » Un homme maghrébin vient se mêler de la vente. « *C'est de la qualité, c'est pas une Rrom, tout à 1 €, 0,5 cts* ». « *Ca vient de chez moi et pas des poubelles !* » dit la femme.



(Photo V. Milliot : « *Cul nu sur le bitume* » juin 2010)

A quelques mètres, une femme vend des produits alimentaires, jambons sous cellophanes, pâtes, riz, boîtes de conserves diverses, un petit attroupement se forme autour de l'étal qui se videra rapidement. Je retrouve sous le pont un biffin de l'association Sauve qui peut. Je m'installe de l'autre côté de sa bâche pour discuter. Il me raconte les dernières nouvelles de l'association, tout en gérant sa clientèle.

-*C'est combien ?*

-*1€ je t'ai dit.*

-*Mais j'en ai pris deux !*

-*J'ai dit un 1 € !*

-*Et les affaires ?* je demande en souriant

-*La parole c'est plus important que l'argent chez nous !* me répond-il en encaissant l'argent.

Ben poursuit le récit des dernières batailles municipales, quand un homme posté devant sa bâche l'interrompt :

-*C'est vous qui êtes passés à la télé samedi dernier ?*

-*Non ce n'est pas moi Monsieur mais cette lutte est la mienne aussi*

-*Ils sont tous à regarder leurs pompes. Il faut relever la tête ! Miséreux, pauvres, damnés de la terre, soyez fiers ! Y'a du chemin pour être citoyen dans ce pays, la misère gagne ! Vous donnez l'exemple pour tout le monde !* »

Je finis par prendre congés de Ben et vais faire un tour derrière l'Hôpital Bichat où des biffins se sont réfugiés depuis que le mail Binet ne leur est plus accessible. Des objets abandonnés au pied des arbres, dans le caniveau et les odeurs d'urine créent une ambiance de désolation. La petite place est bondée, les stands semblent encore plus précaires que sur le boulevard, leur disposition est confuse. Des cris percent l'ambiance sonore, cristallisant immédiatement un petit attroupement. Un jeune Maghrébin vient d'emporter un téléphone qu'une Asiatique ne voulait pas lui vendre moins de 5 €. Des hommes le rattrapent et parviennent à négocier un juste prix pour ces deux personnes qui ne parlent pas la même langue. Une fois l'interaction réglée, des échanges de blagues contribuent à pacifier la situation et chacun repart chiner. Je retourne sur le boulevard et flâne sur le marché. Soudain, dans la précipitation générale, les vendeurs remballent avec dextérité leurs affaires et s'enfuient en courant avec leur baluchon sur le dos.



(Photo V. Milliot : « Sauve qui peut la police arrive », juin 2010)

Certains auront moins de chance ou moins d'énergie que d'autres. Les policiers arrachent des mains des hommes comme des femmes ou des enfants les caddies et baluchons. Les affaires des biffins sont réquisitionnées, rassemblées en tas et gardées jusqu'à l'arrivée de la benne. Les coups de pieds des policiers contribuent à faire à nouveau basculer ces objets dans la catégorie des ordures. A bonne distance des policiers, des badauds observent la scène. Une femme à l'accent slave me prend à témoin : « *Ils m'ont tout pris. Soi-disant ils prennent que le neuf et la nourriture, moi je vend que des petits objets que je met la semaine à trouver, ils m'ont tout pris !* » Une autre femme assez âgée s'immisça dans la conversation « *Hier aussi c'était pareil, j'en ai pas dormi de la nuit. Ce qu'ils m'ont pris, personne ne pourra me le rendre. J'en ai pas dormi de la nuit !* ».



(Photo V. Milliot : « Réquisition », Avril 2010)

Les affaires sont ensuite détruites par la broyeuse de la benne sous les yeux des habitués de ce marché qui voient dans cette scène moins une évacuation de déchets qu'une destruction de ressources potentielles. « *C'est malheureux, y'avait de la bonne marchandise* » dit un homme en contemplant la broyeuse. « *Y'avait plein de choses à récupérer* », « *Ca nourrira plus que les poubelles maintenant* ». « *Oui mais c'est une question d'hygiène, aussi* » lance un homme. Une discussion s'en suit où les quelques badauds rassemblés tourneront la question de la responsabilité des problèmes de propreté dans tous les sens (La faute aux Rroms qui ne respectent rien ? Aux pouvoirs publics qui n'assurent pas le nettoyage après le marché ? Aux policiers qui font courir tout le monde ?) avant de repartir chiner. L'opération dure moins d'une heure. Quelques minutes après le départ des policiers, des biffins s'installent à nouveau dans les espaces libérés. Je retrouve à quelques mètres de là, une femme avec qui j'avais discuté un autre dimanche. Elle m'avait raconté s'être retrouvée au chômage à la cinquantaine. Ne trouvant pas d'emploi depuis plusieurs années -« *je suis périmée* »- elle avait décidé de « *se prendre en main* ». « *J'ai ma fierté, je vais pas aller pleurer pour qu'on me fasse la charité, je me débrouille en vendant comme ça, c'est du travail ! Ça me permet de me payer des petites choses ! Ce que je touche comme aide, ça me permet à peine de survivre et j'ai ma dignité quand* ».

même ». Je lui demande si elle a échappé au contrôle *« t'inquiètes pas les poulagas ils me font pas peur, j'ai mes techniques. Regarde, faut pas trop en amener, un petit carré de tissu que tu peux vite remballer. Et puis faut jamais courir. Tu remballes tranquille et tu pars tranquille et si t'as le malheur de te faire épingleur, un conseil faut leur parler gentiment « je sais que j'ai pas le droit, mais j'ai une petite pension, je m'en vais ». Parce que si tu leur causes mal... je les ai vu secouer même des vieilles fallait voir ! De toute façon, ils sont prévisibles les poulets rôtis, ils ont leurs horaires, il suffit de se caller sur leurs pauses déjeuner. Et puis tu sais ça fait 10 ans que je vends, j'ai l'habitude. Je suis vive, ça maintient en forme la débrouille ! »*

Les biffins

Sur le marché de la Porte Montmartre, on rencontre une grande diversité de vendeurs. Des hommes comme des femmes, des retraités comme des jeunes, des Français comme des immigrés, des sans-papiers comme des réguliers, des Maghrébins installés sur le sol français depuis les années 70, comme de jeunes « harraguas » qui viennent juste d'arriver, des Sénégalais, des Asiatiques, des Slaves, des Rroms... On croise des femmes et des hommes élégants, impeccablement habillés, le port altier, comme des personnes portant les stigmates d'une vie sans abris. On rencontre des vendeurs occasionnels qui essaient de trouver une solution ponctuelle à des difficultés financières et d'autres pour qui la biffe est une culture et un art de vivre. Les histoires de vie qui mènent un jour à vendre des objets sur ces marchés informels sont extrêmement diverses.

-Ca commence comment pour toi la biffe ?

-Ben la galère, la rue... les poubelles.

Une quinzaine de personnes avaient établi domicile dans un campement précaire le long du périphérique, juste à côté du marché sur lequel ils vendaient ce qu'ils trouvaient la nuit dans les poubelles de Paris. Il n'y a plus de campement aujourd'hui (il a été détruit fin 2008 et les hommes qui y vivaient ont été relogés) mais dans les rues adjacentes au marché on croise toujours des personnes qui vivent tant bien que mal dans des voitures qui leur servent de refuge et d'espace de stockage. A quelques kilomètres du marché se trouve également un campement de fortune dans une ancienne usine désaffectée où des Rroms se sont réfugiés. Ces marchés constituent un espace de ressources pour des personnes qui au terme de trajectoires diverses (migrations, ruptures familiales, chômage longue durée) se retrouvent à la rue. Sans logement, sans moyens financiers et sans accès parfois -du fait de leur statut- à un minimum de protection sociale, elles transforment sur ces marchés les rebus qui leur sont accessibles dans la rue en ressources potentielles. Dans l'urgence de la survie, elles revendent ce que d'autres ont jetés à des prix fixés par le besoin immédiat de s'alimenter.



(Photos V. Milliot : « Installation » Juin 2010)

La biffe peut également constituer une solution alternative pour des personnes qui ne parviennent plus à s'en sortir, suite à une perte d'emploi ou des problèmes de santé. Pour de nombreux biffins, cette activité est un moyen de ne pas perdre complètement pied, de mobiliser des ressources qui permettent de continuer à payer un loyer, des factures et « ne pas tomber plus bas ».

« Je suis arrivé au biffinage par hasard, autrefois j'achetais chez les biffins, j'ai toujours été un chineur je faisais les vide greniers et puis j'ai perdu mon travail et j'ai eu des problèmes de santé, des problèmes avec la CRAMIF... Je suis passé de Cotorep à la CRAMIF. Tous les mois, ils me demandaient des papiers tout ça pour à la fin me retrouver à zéro, et puis un jour je me baladais à Belleville, c'était en 2008 et j'ai vu des gens vendre, je me suis dit tiens on est autorisé à vendre ici ? Et je me suis mis à vendre. Après j'ai cherché comment m'en sortir au mieux. Y'a très longtemps je vendais des fruits et légumes quand j'étais étudiant et même après quand je travaillais »

(Entretien avec William P.)

Cette activité peut de même être pratiquée en complément d'un travail mal rémunéré. Des salariés payés au SMIC à temps partiel, des sans-papiers travaillant au noir dans la restauration, le bâtiment, le commerce...

-Alors le début de la biffe pour vous

Alors le début de la biffe pour moi c'est simplement, j'ai une situation familiale un peu spéciale, j'ai ma femme qui est handicapée, dépressive donc je ne pouvais pas, comme je travaillais dans la restauration, je ne pouvais pas m'aligner sur les horaires de restauration, la nuit, travailler tard, etc. C'est pour ça que j'ai décidé que je ferais des petits extras et en attendant je fais un peu les puces, j'ai commencé par le marché de Montreuil qui était pas trop loin de chez moi, place d'Italie, j'ai travaillé là-bas pendant 5, 6 ans, la répression je vous dis pas... Y'avait beaucoup de répression, mais disons que ça m'est arrivé je me rappelle la première élection de Monsieur Chirac, je me rappelle, c'était Juin, ça m'est arrivé jusqu'à 2 millions d'amende, 2000 francs à l'époque, et comme à l'époque y'avait l'amnistie ça m'est arrivé de payer un petit peu, mais maintenant comme y'a plus d'amnistie. Ca m'est arrivé, j'ai travaillé là-bas, 5, 6 ans après j'ai eu un logement ici, comme je pouvais pas travailler, je suis arrivé ici, les hasards de la vie... et après comme j'avais pas de boulot, je faisais de l'intermittence dans la restauration, donc je venais ici pour arrondir un peu les fin de mois. Le marché d'ici je me rappelle ici une fois c'était en 73, une fois j'avais un patron dans le bâtiment, des fois il restait des choses sur les chantiers il venait ici et je venais l'aider, je me

rappelle plus exactement où c'est, donc ça c'est les hasards de la vie. Donc je suis arrivé ici et je faisais quelques extras dans la restauration, je m'arrangeais pour travailler la journée, la nuit je peux pas m'absenter ma femme est dépressive des fois elle a même du mal, j'avais peur qu'elle oublie le gaz, l'électricité et donc mon travail consistait à faire carrément les poubelles, les débarras des fois, les grandes bennes, je récupère ça, j'étais enthousiaste, il m'arrivait de repasser un peu, de réparer un peu et venir vendre... disons que j'ai commencé ici en 98.

(Ben, Membre de l'association « Sauve qui peut »)

La biffe représente ainsi un complément d'activité pour des personnes qui tout en travaillant ou en ayant travaillé toute leur vie, ne parviennent pas à s'en sortir. On rencontre de nombreux chibanis qui n'arrivent pas à aller jusqu'à la fin du mois avec leur Allocation Spécifique de Solidarité ou leur Revenu de solidarité active. Des retraités Maghrébins, qui durant les six mois qu'ils sont obligés de passer sur le territoire français pour pouvoir toucher leurs maigres pensions, améliorent le quotidien de leur vie en foyer en vendant sur ces marchés. Des Français qui ne réussissent pas à subvenir à leurs besoins avec leur pension de retraite, etc. Ces besoins sont parfois définis par la « dette familiale » et la nécessité d'envoyer de l'argent au pays. Comme Mamadou (Sénégalais d'une cinquantaine d'année) qui travaille toute la semaine dans une laverie et vend le week-end Porte de Montmartre pour aider sa famille restée au pays. Mohammed qui travaille au noir sur les chantiers de Paris et vend tout ce qu'il peut récupérer le week-end sur ce marché « *Chaque euro que je gagne, c'est un bout de ma maison que je construis. Ici la vie est très dure, mais quand j'aurai fini, là-bas j'aurai la belle vie* ». Ces « besoins » sont parfois définis par ce qui est traduit en termes de « dignité ». Ainsi nombre de femmes se retrouvent à la retraite avec des pensions inférieures au seuil de pauvreté. Elles ont tout juste de quoi payer leurs factures « *Mais j'ai ma dignité, j'ai des besoins quand même, je veux pouvoir m'acheter des petits vêtements, des petites choses qui me font plaisir, alors je me débrouille* » m'avait expliqué une vieille femme vendant et achetant régulièrement Porte Montmartre. La notion de dignité est fréquemment avancée par les biffins pour justifier leur activité et leur refus de rentrer dans une logique d'assistanat. Ils partagent et revendiquent des valeurs de débrouillardise et d'autonomie par le travail : « *On ne demande pas la charité, on demande un droit universel, le droit de travailler, de gagner sa croûte... qu'est ce qu'on cumule nous ? Beaucoup de misère et un peu de dignité* » ne cesse ainsi de répéter Ben. Nombre de biffins manifestent une « allergie aux assistantes sociales » et se font un point d'honneur à se débrouiller par eux-mêmes. Ce besoin d'autonomie et le refus d'être stigmatisé comme « personne à insérer » motive le choix de ces activités de glanage urbain et de revente informelle en cas de difficultés. Ces valeurs rassemblent les vendeurs au-delà de leur diversité. « *Moi j'ai jamais rien demandé à personne dans ma vie et je vais pas commencer aujourd'hui, j'emmerde tout le monde. Je dois rien à*

personne et faut pas venir m'emmerder » me répondit ainsi une des figures du marché, une vieille femme bougonne et voûtée à qui je demandais si elle avait fait une demande pour avoir une place sur le carré.

Sur ce marché, se retrouvent également des personnes dont la trajectoire de vie a été brisée par l'exil, comme cette Russe pédiatre ou cet informaticien Tunisien qui se retrouvent sur le sol français sans pouvoir faire reconnaître leurs diplômes et leurs expériences professionnelles. Et puis il y a tout ceux qui font partie de cette population hétérogène que le droit français construit comme « parias » et n'ont pas d'autres choix : des demandeurs d'asile qui n'ont pas le droit de travailler en attendant que leur jugement soit prononcé, des sans-papiers qui ne sont ni régularisables ni expulsables, des Rroms pouvant librement circuler mais relevant d'un statut particulier concernant le droit du travail jusqu'en 2014.

L'étude de l'adie (association pour le droit à l'initiative économique) réalisée en Août 2008¹⁸ mentionnait à l'époque environ 400 vendeurs. Parmi les 61 biffins rencontrés, les enquêteurs repéraient des parcours divers mais des situations sociales polarisées. Une large majorité de vendeurs était d'origine étrangère (les plus représentés étant les maghrébins). La plupart des biffins étaient soit retraités, soit des personnes de plus de 50 ans qui souffraient d'un handicap les empêchant de trouver un emploi, des sans-papiers et quelques salariés précaires. *« A 90%, les biffins ne sont pas dans une situation leur permettant l'accès au marché du travail, pas même via des filières de réinsertion par l'activité économique, ni dans la situation de créer une entreprise. Les situations sociales des biffins sont donc largement polarisées, en dépit de leur disparité »* précisait le rapport. Ces vendeurs n'étaient pas à la marge des systèmes d'aide publique *« l'accès aux droits est correct, ce sont les droits qui ne sont pas suffisants »*. L'étude des revenus des biffins (retraites, SMIC horaire, RMI et ASS) permettait alors de conclure que la quasi totalité des vendeurs vivaient sous le seuil de pauvreté (à 60% du revenu médian : 817 euros pour une personne).

Deux ans plus tard, ce tableau reste pertinent. Au-delà de la diversité de leurs trajectoires, les biffins sont en grande majorité des personnes en situation de précarité, vivant en dessous du seuil de pauvreté. Entre le rapport de l'ADIE et la mise en place du Carré des Biffins en Octobre 2009, la situation sociale des biffins n'a pas changé, mais leur nombre a considérablement augmenté. Les Rroms sont venus s'agréger à ces marchés, ils ont investi ces espaces de vente informelle avec des logiques différentes de celle des autres biffins. Ils se

¹⁸ Sur commande de la DPVI et de la DDEE de la ville de Paris, étude accessible sur adie.org

sont majoritairement spécialisés dans la fripe¹⁹ et arrivent sur le marché avec d'énormes ballots de vêtements qu'ils bradent à 0,50 cts ou 1 euros. Les prix fixés par l'urgence de la survie cassent ceux qui sont déterminés par une connaissance des produits et une évaluation de la situation.



(Photo V. Milliot : « Rrom et baluchon », avril 2010)

L'absence d'anticipation, les logiques d'improvisation, qui caractérisent les cultures de la survie, conduisent les Rroms à laisser sur place tout ce qu'ils n'ont pas pu vendre le jour même. Ce qui génère de nombreux conflits avec les autres biffins et les riverains. Alors que la biffe était une activité essentiellement individuelle, les Rroms ont investi ces marchés avec des logiques familiales et collectives. Sont ainsi apparus des enfants qui ne faisaient pas ou peu partie du paysage de ce marché, accrochés au sein de leur mère, endormis sur les tas de fripes, circulant librement entre les stands des biffins, mendiant, chapardant ou vendant quand ils sont un peu plus grands.

Les salariés d'Aurore ont découvert une population à laquelle ils ne s'attendaient pas. La misère des postulants au carré des biffins fut pour tous une source de stupéfaction. « Hier c'était la cour des miracles... on a vu des gens... un papi de 80 ans qui tenait même plus sur ses

¹⁹ Récupérée dans les poubelles ou dans les bornes relais.

jambes, une mamie pareil. C'est vraiment la misère. Des gens vraiment cassés, qu'ont eu une vie... des parents violents, une mère prostituée, avec des problèmes psychologiques qui n'ont jamais été traités. C'est la vie qui leur fait péter les plombs et on serait pareil ! Y'a des fois on se demande avec ce qu'ils ont vécu, comment ils arrivent à être encore debout » (salariée d'Aurore 30-08-2010). Les individus qui participent à cette économie informelle partagent au-delà de leur diversité, des conditions de vie précaires. La sociologie des problèmes publics tend, comme l'ont montré Bruneteaux et Terrolle (2010) à définir de manière fragmentée les populations au regard des problèmes sociaux qu'elle révèlent. Il est question de SDF, de Rmistes, d'immigrés, etc. Or ces désignations sont autant de catégories à déconstruire si l'on veut comprendre « les propriétés communes qui les réunissent tant dans les épreuves permanentes de violences administrées –ségrégations territoriales, pénalisations, disqualifications, chômage et précarisations- que dans les manières d'y faire face au jour le jour » (Bruneteaux et Terrolle 2010, p 13). Du point de vue des conditions de vie et des tactiques qu'ils mobilisent pour s'en sortir les acteurs de ce marché forment incontestablement un groupe social. Ils ne possèdent que leur force de travail qu'ils n'ont même pas la possibilité de vendre à ceux qui détiennent les moyens de production. Ils connaissent ou ont connu dans leur grande majorité le monde salarié, auquel ils n'ont plus accès, en raison de leur âge, de leur état de santé ou de leur statut juridique. Ils font partie de cette « classe sociale la plus basse dans l'espace social capitaliste ». Un sous-prolétariat, sans place définie dans le système de production, qui utilise sa force de travail pour organiser sa survie à partir des ressources qui lui sont accessibles : les déchets. Ils représentent au-delà de leur diversité ces nouveaux prolétaires qui peuplent « l'arrière-cour de la mondialisation » dont ces marchés sont l'une des scènes.

Les marchandises

Les vendeurs réguliers s'approvisionnent majoritairement dans les poubelles et les bennes de certains quartiers. Chaque biffin a ses coins, ses combines. Il y a les jours de « monstres » dans les quartiers chics, les vide greniers à Paris ou en Province quand ils sont motorisés. Certains guettent les camions de déménagement pour récupérer ce qui sera abandonné sur le trottoir ou font les « marchés des chinois » -Porte de Montreuil et dans le 20^{ième} des sans-papiers vendent la nuit par peur des contrôles policiers. De vieux biffins ne pouvant transporter de lourdes charges du fait de leur état de santé ont négocié des accords avec des gardiens d'immeubles à proximité de leur quartier qui leur laissent « *fouiller proprement les poubelles* ». Ce glanage est éprouvant, physiquement parce qu'il faut marcher

des kilomètres dans Paris la nuit et transporter des charges lourdes et moralement, parce qu'il faut supporter le regard méprisant des passants : « *déjà la semaine on avait déjà plus ou moins, des fois disons qu'on avait un peu peur, si on trouve pas et y'a des gens quand on va chercher dans les poubelles qui sont plus ou moins méprisants.* » Il faut avoir du flair pour repérer ce qui sera vendable, évaluer au toucher la marchandise. « *Leurs poubelles c'est nos trésors* » affirme Hakim dans un reportage d'M6²⁰. Les biffins ont tous des histoires incroyables d'objets de valeur trouvés au fond de poubelles crasseuses : un croquis de maître, une lettre de Charles de Gaulle, une pièce chinoise de valeur, des sacs plein de jeans Levi's neufs, des armes... « *Mon Dieu quand je pense à tout ce que j'ai vendu comme ça... Une fois je trouve des magnifiques vestes de cuir neuves, y'a quelque chose, y'a une histoire derrière c'est sûr, chaque chose ici a un message, chaque chose a une histoire, un souvenir, et les gens qui vendent aussi d'ailleurs* ». Mais le coût physique et moral de cette chasse au trésor est important. Alors quelques vendeurs, même s'ils ne l'affirment pas publiquement -parce qu'un « *vrai biffin c'est quelqu'un qui récupère dans les poubelles* »- ont trouvé des combines pour s'approvisionner dans des vestiaires pour SDF ou chez des grossistes quand le glanage urbain n'a rien donné ou que leur état de santé ne leur permet plus de le pratiquer.



(Photo V. Milliot « Une bâche sur le carré », octobre 2009)

²⁰ http://www.dailymotion.com/video/x80ynm_les-biffins-de-la-porte-montmartre_news

Des appareils photos, caméras ou des bijoux sont parfois furtivement présentés par des personnes qui circulent dans cette foule marchande. Des histoires de vol circulent fréquemment sur le marché : un homme est parti en courant avec l'argent d'un client et le portable qu'il faisait semblant de vendre, une femme a volé une bague qu'elle feignait d'essayer et s'est sauvée pour tenter de la vendre un peu plus loin. Ces receleurs ont toujours existé aux marges des puces, ils sont très repérables et très marginaux sur ce marché. Leurs victimes sont autant les clients que les biffins.

« Le marché, il a toujours existé Madame, je ne suis pas un historien, mais de source officielle le marché il existait au moins depuis 200 ans ! Et donc je ne vois pas de raisons... évidemment il y a des débordements, on nous accuse de voleurs, de... comme le maire il disait, je ne peux pas faire la différence entre (on a fait un tract la dessus) entre une casserole volée et une casserole trouvée. Donc on a expliqué la situation et en ce qui nous concerne Madame, on cherche à travailler honnêtement, on fait de mal à personne ! En ce qui concerne les voleurs, des voleurs y'en a partout, on va à la Saint Maritaine, la dernière fois ils ont montré un reportage ils ont montré un voleur bien connu, les voleurs tu mets un peu de chaleur un peu d'eau c'est comme les moustiques, ils viennent, ils viennent, ils viennent, c'est la nature c'est comme ça, y'a toujours des voleurs, y'a toujours de gens malheureux... »(Ben)

Le marché est un espace intermédiaire où se brouillent les frontières entre le légal et l'illégal, le formel et l'informel. Des objets volés peuvent y être écoulés, comme les objets réquisitionnés ont longtemps disparu dans les coffres des policiers. De nombreux biffins et riverains m'ont en effet raconté que les agents de police avaient coutume (avant la mobilisation de « Sauve qui peut ») de garder pour eux-mêmes les objets de valeur lors des saisies de marchandises des biffins *« c'était flagrant à l'époque, tout le monde le savait, ils arrivaient ils se servaient »*.²¹ Un dimanche après midi, un biffin ayant une place attitrée sur le carré a crié à la cantonade au passage d'un policier *« C'est pas cher, c'est gratuit, servez vous »*. Ce qui déclencha un rire général. Il m'a par la suite expliqué que ce représentant des forces de l'ordre était à l'époque un des plus zélés pour leur coller des contraventions tout en leur confisquant leurs plus beaux objets. Dans ces limbes économiques, les objets n'ont pas de biographie : on ne connaît pas l'histoire qui les a précipité dans la catégorie des déchets ni celle qu'ils vivront à partir de leur renaissance sur le marché. Ils ne sont ni répertoriés ni déclarés et sortent des circuits de l'économie officielle, même s'ils la réintègre avec un autre statut.

La plupart des étals sont composés d'objets extrêmement disparates trouvés au hasard des rues, mais quelques Biffins se spécialisent progressivement dans la vente de vêtements de marque, l'horlogerie, la BD, les livres, les outils, etc. Ils ont parfois des clients fidèles qui

²¹ Le 13 septembre 2007 le tribunal de Bobigny a condamné à 3 mois et 14 mois avec sursis des fonctionnaires de Police pour s'être servis dans le « butin de guerre » de la brigade des Puces (sources : journal 20 minutes du 14 septembre 2007)

viennent chaque week-end rechercher une marchandise particulière. Comme cet homme corpulent rencontré un week-end qui vient régulièrement de l'Oise pour trouver des vêtements à sa taille. Les biffins qui le connaissent lui mettent de côté les « grandes tailles » qu'ils ont pu chiner.

Les prix varient selon la nature du produit, mais aussi en fonction des besoins immédiats des biffins et de la situation –sécurité de la vente, concurrence immédiate des autres vendeurs. L'insécurité financière dans laquelle ils peuvent se trouver peut les amener, comme l'imminence d'une intervention policière- à brader des objets dont ils connaissent pourtant approximativement la valeur.

« J'ai trouvé un dessin, il a été estimé entre 3 et 12 000 euros et je l'ai vendu 30 euros. Un dessin de Sanyu, c'est un vietnamien qui a vécu en France... je l'ai passé à un copain il a regardé il m'a dit ça a l'air bon et je lui ai repris au lieu de lui laisser comme un con et pof je vais sur une brocante, j'avais pas travaillé de la journée fallait que je paye la place, fallait que je mange et j'avais pas travaillé. Et je l'ai sorti, une nana est venue, combien ? 50 €, tatata, elle négocie, je lui vend 30 € après j'ai regretté. J'appelle mon pote le soir même, il me dit ton dessin j'espère que tu l'as pas vendu. Si pourquoi ? Passes à la maison tu vas voir... le mec il a fait une petite gouache de merde un tournesol qui ressemble à rien, la gouache elle s'est vendue à 1 million 200 000 euros alors le dessin, excuses moi... C'était le portrait d'un Tibétain, un truc exceptionnel, j'ai vu des dessins de lui côtés entre 3 et 12 000 euros c'étaient que des esquisses, c'était un coup de crayon comme ça. Moi c'était un portrait que j'avais, on voyait les rides, les traits du mec, t'avais l'impression que c'était une photo. » (Hakim)

Les transactions, quels que soient les produits, dépassent rarement 10 € ou 15 €. On peut négocier une chemise de marque à 3 €, des bottes en cuir en parfait état à 10 €, des livres à 0,50 cts, un cadre numérique à 3 €, etc. Les prix varient également en fonction du jeu de la négociation. Les prix annoncés laissent toujours une place pour « discuter ». Un biffin m'a un jour laissé son stand une petite heure, le temps d'aller chercher des affaires chez lui. Il m'a donné les prix des différents produits exposés en m'expliquant « si t'en veux 3 € tu annonces 5... ça laisse une petite marge pour discuter ». Le jeu de la négociation est extrêmement important, il ouvre un espace d'échange ludique qui transforme l'achat en acte de communication. « C'est le principe, moi je suis ici c'est pas pour m'enrichir, c'est le principe d'être là, de rencontrer des gens, de discuter ».

L'entrée dans la biffe est toujours une histoire de « hasard » dans les récits des biffins : un déménagement, une ballade, leur ont fait découvrir l'univers de ces marchés informels. Mais dans la plupart de ces histoires de vie, il y avait en amont une expérience des marchés ou du commerce qui permettait de concevoir cette activité comme un possible. Comme William qui a grandi dans le café de sa mère, Hakim qui travaillait enfant sur les marchés pour se faire un peu d'argent ou Rose qui a travaillé toute sa vie dans le commerce et affirme continuer à vendre sur ces marchés « pour le plaisir du négoce ». Ils avaient pour la plupart une

connaissance, des compétences et un certain goût pour l'ambiance du marché. En Juin 2010, j'ai ainsi rencontré un retraité qui affirmait venir vendre par plaisir et non par nécessité, parce qu'il avait toujours été commerçant et gardait la nostalgie de sa vie active : *« Je fais ça pour m'occuper, la vérité, c'est pas pour ce que je gagne... j'aime bien l'ambiance d'ici, le contact avec les gens. Le commerce quand on l'a dans la peau, c'est difficile après de s'en défaire »*. Si la majorité des vendeurs ont intégré cette économie informelle parce qu'ils « ne s'en sortaient plus », cette culture du commerce rassemble ainsi des personnes aux statuts très différents.

-3 euros 50 les deux Monsieur si ça vous intéresse... Monsieur je vous ai laissé une petite marge

-2 euros les deux

-Alors je vous les fais 2 euros 50 et on en parle plus, il faut que je rentre un peu dans les frais... et j'accepte la carte bleue.

-2 euros

-Vous pouvez pas me rajouter 50 centimes ? Un petit effort ! Je vous fais ce prix-là, la première fois, parce que ça fait 22 ans que je suis ici et c'est la première fois que je vous vois.

-J'aurai pu vous faire un chèque s'amuse le client en payant 2,50 € les deux peluches convoitées

Le juste prix est défini par la situation et par l'évaluation qui est faite de l'acheteur : son rapport aux objets présentés, son attitude face au vendeur, ce qu'il semble prêt à dépenser²². Au fil de cette négociation, se tissent des liens de clientèle qui s'entretiennent chaque semaine au fil des nouvelles et des blagues échangées -tout en restant dans leur grande majorité circonscrits à l'espace public. A la fin de la matinée, Ben avait gagné 10 €. *« Des fois c'est arrivé, ma femme me dit, alors Ben qu'est-ce que t'as fait aujourd'hui ? Je dis j'ai fait un euro, elle me dit, c'est bien. Elle m'encourage... On peut pas s'enrichir ici Madame, on peut pas, à l'intérieur du marché ici, y'a pas Madona qui vient nous voir ici ou Bruce Willis, on les voit pas ces gens là ! Donc nous on est des gens modestes, on travaille avec les modestes »*. Les gains de cette activité sont variables, mais dépassent rarement les quelques dizaines d'euros. Les biffins affirment que cette activité rapportait d'avantage avant l'arrivée des Asiatiques puis des Rroms qui ont cassé les prix. Il n'est pas rare aujourd'hui de voir un biffin repartir à la fin d'une journée de travail avec un baluchon plein et les poches presque vides. *« Les Rroms ou la crise, c'est peut-être ça aussi, les gens ont moins d'argent ! »* affirme Mohammed.

²² -Les biffins peuvent ainsi refuser de vendre à une personne qui ne leur plait pas. *« C'est pas pour toi, ma marchandise je choisis à qui je la vend ! »* répondait fermement une vieille femme à un homme efféminé qui lui demandait le prix d'un kilt.



(Photo V. Milliot : « Scène de marché », avril 2010)

Les clients

Le rapport à ces objets vendus à même le sol dans un environnement non aseptisé, sous le pont d'un périphérique où passent furtivement des rats, varie en fonction des individus. On voit passer des badauds égarés, la mine dégoûtée, accrochés à leur sac, accélérant l'allure. Dans leur regard, ces objets ne se distinguent pas des ordures. Les clients du marché distinguent les objets selon différents critères. Certains y achètent tout ce qu'ils peuvent y trouver (alimentation, cosmétique, médicaments, vêtements, objets divers) parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter dans les circuits de l'économie officielle. Mais la plupart écartent deux catégories de marchandises considérées comme dangereuses : l'alimentation et les cosmétiques. Certains excluent de même les vêtements et les chaussures qui rentrent directement en contact avec la peau.

La foule des acheteurs est tout aussi cosmopolite que celle des vendeurs. Viennent acheter sur ces marchés des immigrants qui chaque fois qu'ils rentrent au pays y font le plein de cadeaux à bas prix, des sapeurs à la recherche de vêtements originaux et pas chers, des chineurs nostalgiques en quête de réminiscence (« *C'est merveilleux, regardez, j'ai retrouvé mes livres d'écoles, j'ai appris à lire avec ça* ») des amateurs d'objets « singuliers » qui

refusent d'acheter des produits standardisés (« *Ces objets ont une histoire, ils ont pour moi plus de valeur que ces objets produits à la chaîne qu'on trouve partout... j'aime bien m'entourer de choses qui ont une âme* »). Des collectionneurs et amateurs d'art à la recherche de la perle rare (« *Si vous saviez ce que j'ai trouvé sur ce marché ! Des lithographies de grande valeur, des croquis signés... à deux euros !* »...) On rencontre des habitués qui ont fait de la récupération et de la chine un art de vivre. Comme cette habitante de Saint-Ouen qui tout en étant propriétaire de son logement et gagnant convenablement sa vie se meuble et s'habille exclusivement de ce qu'elle trouve dans les poubelles et sur le marché « *Ca c'est poubelle, ça aussi, je suis entièrement habillée poubelle...c'est ma marque ! (rire) Tout ce qu'il y a chez moi c'est pareil : des meubles que j'ai trouvé sur le marché principalement, ça fait des années que je n'ai pas mis les pieds dans un magasin, à part pour la bouffe bien sûr !* ». On peut acheter sur ces marchés parce qu'on a pas les moyens de participer à l'économie officielle, mais on peut aussi venir y consommer par refus des règles de cette dernière. L'achat sur ces marchés peut correspondre à une démarche éthique et politique pour des personnes qui refusent de participer « au grand gâchis » de la société de consommation : « *C'est un choix économique c'est sûr c'est moins cher, mais c'est un choix éthique aussi, je donne de l'argent à quelqu'un qui en a vraiment besoin plutôt que de dépenser de l'argent dans une grande surface pour un made in China*».

Ce marché informel alimente également toute une économie : des brocanteurs viennent de bonne heure y chiner de bonnes affaires. Le 13 Juin 2009 j'ai rencontré un antiquaire picard faisant chaque week-end le trajet pour s'approvisionner. Tout en discutant, il a négocié une pelle à gâteau en argent et un service à thé complet et en bon état à 4 € à un Asiatique qui venait juste de déballer. « *Ils ne connaissent pas la valeur des objets et ils ont besoin d'argent rapidement, alors on fait de très, très bonnes affaires ici !* » m'avait-il expliqué. Ce qui m'a été confirmé approximativement dans les mêmes termes par un horloger venant régulièrement acheter Porte Montmartre de vieilles montres et des réveils qu'il répare et revend beaucoup plus cher. « *Ici tout le monde fait son petit business* » commentait un biffin. Kader (jeune sans-papiers Tunisien) achète sur ce marché et à Montreuil des ordinateurs qu'il répare et revend dans ses propres réseaux « *Je revends à mes connaissances et puis aux copains des copains, et aux copains des copains des copains...* ». Sa seule angoisse est de tomber sans le savoir sur des ordinateurs volés, parce qu'il a choisi de vivre en conformité avec l'Islam. D'autres se spécialisent dans les sacs et les ceintures de marques, les téléphones, les bijoux, etc. Les activités d'achat et de revente sont diverses et se déroulent parfois au cœur même du marché. Ibrahim vient par exemple très tôt le matin pour acheter objets et vêtements aux

Rroms. Il rentre chez lui, répare, lave, repasse et revient l'après midi pour les revendre plus cher. Des vendeurs ambulants circulent entre les allées du marché avec des boissons fraîches, des galettes, des glaces qu'ils revendent aux biffins et aux clients. « *On se donne, on s'achète, on se revend* » commentait un biffin alors que son voisin lui donnait avant de partir les objets qu'il n'avait pas vendus. J'ai cherché vainement sur le marché un étui à cigarettes. Lorsque quelques semaines plus tard les deux biffins à qui j'avais expliqué ce que je cherchais eurent trouvé l'objet, je n'ai pas réussi à les payer malgré mon insistance « *l'amitié c'est plus important que l'argent pour nous* ». Les objets circulent et alimentent tour à tour des liens de réciprocité et d'intérêt. Ils entretiennent une dynamique de don contre don, tissent des engagements, des liens de confiance et de solidarité dans une communication qui n'est jamais dépourvue d'un intérêt bien compris. « *Une fois sous le pont j'ai vu un petit vieux déballer. Il sort un foulard Hermès. Je lui dis combien ? 5 €. Je lui prends, je vais dans les puces et je le revends 60€. Je suis revenu et je lui ai filé 25 € au vieux. Il était trop content ! Maintenant quand il me voit, il me dit « prend, prend tout ce que tu veux » il veut pas me faire payer* » (Hakim)

Dans la foule des badauds, on rencontre enfin des habitués qui ne sont pas là pour acheter des produits auxquels ils n'auraient pas accès ni pour faire leur propre business mais pour le plaisir de l'échange. « *Delanoë ne veut pas de pauvres sur sa commune, il veut Paris-plage, mais le Paris-village il est ici* » affirmait un biffin. Le marché est un espace ouvert de sociabilité où l'on peut facilement prendre langue avec des inconnus, discuter avec des étrangers, rire avec des citoyens de toutes origines. C'est cette ambiance que bon nombre d'habitués parmi les vendeurs comme les clients viennent rechercher. « *C'est comme ça ici, on discute de tout avec tout le monde, on se fait des amis... enfin des amis vous voyez ce que je veux dire... y'en a même qui se sont rencontrés sur ce marché et qui se sont mariés !* »

Carnet de terrain 10 Mai 2009

Je passe voir Ben sur son stand et m'installe à ses côtés derrière la bâche. Il me montre les derniers textes qu'il a écrits. Un homme s'arrête pour le saluer. Ben me présente « *Une collègue à vous, elle est professeur d'anthropologie à l'université* ». L'homme me salue et se présente comme professeur d'allemand, aujourd'hui à la retraite. Il vient chaque week-end se plonger par plaisir dans l'ambiance du marché. « *Ben est un être remarquable. Il a fait sienne la formule Hegelienne : transformer le monologue du désespoir en dialogue de l'espoir, c'est un artiste de l'humanité et on rencontre toujours devant son stand des échantillons remarquables du genre humain. C'est un être de communication.*

-*C'est ça l'esprit de la biffe renchérit Ben : faire tomber les barrières de l'indifférence* ».

Je retrouverai quelques heures plus tard le professeur attablé à la terrasse d'un café du marché aux puces, avec deux autres vendeurs. « *Depuis que je suis à la retraite, je viens très régulièrement. J'aime les rencontres que l'on fait ici. Les gens sont plus accessibles et c'est le meilleur endroit que j'ai trouvé pour faire vraiment de la philosophie...* »

Le marché informel comme espace moral

De ce qui précède nous commençons à entrevoir la complexité de ce marché. Dans cette « arrière-cour de la mondialisation » se retrouvent les membres d'une classe sociale que l'on ne parvient plus à nommer : un sous-prolétariat sans place définie dans le système de production, composée de personnes venues des quatre coins du monde, sans langue ni conscience de classe commune. Mais les protagonistes de ce marché partagent des conditions de vie précaires et s'ajustent les uns aux autres au fil de leurs négociations spatiales et marchandes. Ce marché joue ainsi un rôle équivalent à celui du souk analysé par Geertz (2003) : il fonctionne comme un marché des produits et des identités et permet d'articuler des différences. Les biffins n'ont pas d'organisation collective, le glanage est un travail solitaire. Dans l'espace du marché ce sont les règles de l'espace public qui organisent les rapports entre vendeurs. La règle du « premier arrivé, premier servi » régulant les files d'attente, distribue les places de vente. Les biffins doivent se lever tôt pour s'assurer de leur place. La plupart ont leur habitude et s'installent toujours dans le même périmètre. Par petits groupes, ils délimitent des espaces de « co-veillance » et de solidarité. Ils peuvent ainsi se protéger les uns sur les autres et surveiller mutuellement leurs stands quand ils s'absentent. « *Nous on est trois, toujours ensemble. Le premier arrivé garde la place pour les autres, toujours dans le même petit coin. Comme ça on peut laisser la marchandise, on a confiance* ». Cette régulation a fonctionné tant que les biffins n'étaient pas trop nombreux. Ils se connaissaient tous de vue et parvenaient, quelle que soit leur nationalité, à se comprendre et à s'arranger. Avec l'arrivée des Rroms -qui coïncide avec la démultiplication des vendeurs- « *c'était devenu la bagarre, ils dormaient sous le pont pour avoir une place, c'était plus possible.* »

Ce marché rassemble des acteurs qui sont en concurrence les uns par rapport aux autres mais sont également reliés par des logiques d'échanges et partagent au-delà de leur diversité, un ensemble de valeurs : l'autonomie par le travail, un certain sens de la dignité qui passe par un refus de l'assistanat et une valorisation de la débrouillardise et de la liberté. « *Qu'est ce qu'on a nous ? Un peu de fierté, un peu de liberté et beaucoup de misère* ». Si l'on considère, comme le faisait Simmel que le statut de pauvre est déterminé par l'assistance qu'un individu reçoit de la communauté, on voit comment cette activité problématise ce statut en intégrant une population économiquement démunie sur la base de valeurs d'autonomie. Les biffins sont des personnes libres qui se créent leur propre activité et selon l'expression de Samuel Lecoœur (membre du comité de soutien de l'association Sauve qui peut) « *inventent de l'argent à une*

époque où il disparaît». Ils inventent les moyens de leur survie en créant de la valeur à partir de déchets dont le traitement a un coût pour la communauté. Ce qui fait dire à Martine (biffine) « *Le biffin qui trouve un trésor dans une poubelle, il est plus riche que n'importe quel connard de trader qui fait de l'argent sur du vent* ».

La récupération nourrit également une « éthique du recyclage » qui agrège aux mondes de la biffe des personnes aux horizons divers. Certains vendeurs ou acheteurs en ont fait un mode de vie alternatif à une société de consommation et nous verrons comment les Verts ont été les premiers à défendre la cause des Biffins. Ces valeurs de liberté et d'autonomie peuvent de même agréger à ces mondes des partisans de l'autodétermination qui partagent avec les biffins une méfiance face aux réseaux d'assistance et de contrôle et l'Etat et rêvent d'espaces de marché libre.

Le marché informel est un espace intermédiaire aux marges de la ville, de l'économie, du droit, mais c'est aussi est un espace de valeurs dans lesquelles se reconnaît une pluralité d'acteurs qui ne sont pas eux-mêmes aux prises de la nécessité. Nous proposons à présent de restituer la dynamique de « concernement » qui a présidé à la mobilisation de l'association « Sauve qui peut » et de son comité de soutien et l'histoire de leur lutte pour la légalisation de cette activité.

Portrait: Ben ou la biffe comme art de vivre

Ben est une figure du marché, un « historique ». Il occupe par intermittence la même place sous le pont depuis 1998. Il a l'œil malicieux derrière ses grosses lunettes rondes et cultive « *la classe à 1,50 €* » : chaussure en cuir et pantalons de velours, il est toujours impeccablement habillé. Il a roulé sa bosse dans tous les quartiers de Paris, a travaillé dans le bâtiment et dans la restauration... Depuis qu'il est sur le territoire français, il a toujours dû lutter : pour ses papiers - il a fait une grève de la faim au début des années 70 rue Notre Dame de Menilmontant- pour avoir un logement quand il s'est retrouvé à la rue, pour avoir le droit de vendre ce qu'il récupère aujourd'hui. Sa vie n'a pas été facile. La répression qu'il a subie en tant que biffin, lui a mangé l'estomac : le stress, l'acidité, un ulcère perforé. Ben est un guerrier, toujours prêt à se battre, à interpeller les hommes politiques, à manifester. Mais il est fatigué. Ben et sa compagne d'infortune vivent avec comme seule ressource une allocation adulte handicapée. « *Vous pouvez pas vivre sur l'allocation handicapée de votre femme ou divorcer pour toucher le RMI !* »... Alors il se débrouille pour prendre soin d'elle tout en rapportant de la biffe quelques ressources au foyer. Ben a le verbe facile et lorsqu'il est lancé, personne ne peut plus l'arrêter. Il s'envole, s'enflamme, fait d'innombrables parenthèses et chemine vers une chute bien pensée. Mais il connaît aussi l'art de l'écoute. « *Moi j'écoute même un gosse quand il parle, j'écris,*

j'écoute la radio machin, quelque chose me plait, je l'écris, je le remet dans son contexte et tout... ».

Il écoute, lit beaucoup et note tout ce qui lui semble intéressant. Ben a d'innombrables cahiers, des bouts de nappes, de journaux où il griffonne de belles phrases entendues au fil d'un discours ou d'une discussion, de belles pensées volées au cœur d'un ouvrage trouvé sur le marché. Ben est un chineur de mots, un écrivain-biffin. Il a le goût des belles lettres et des bons mots. Il aime à tourner les phrases, à les dérouler en se laissant porter par la musique de la langue française. Il puise à toutes sources pour composer une prose qui participe aujourd'hui de son combat. Il écrit des lettres ouvertes aux différents personnages politiques concernés par la question des biffins, Monsieur Madec, Madame Rouillon, etc. Certaines sont publiées sur le blog de l'association, d'autres par le journal de l'association « Le petit Ney ». Dans ses textes, il invective les Maires, leur rappelle leurs promesses et plaide la cause « *des pauvres et des nécessiteux* ». Il renomme la Maire de Saint-Ouen « *Madame la Marquise* », « *Altesse royale* » et l'invite à sortir de sa citadelle pour prendre la mesure de la situation des biffins. Il tourne à la dérision les hommes politiques et leur « théâtre », fait resurgir des images médiévales de confrontation entre seigneurs et manants.

« Lettre ouverte à Monsieur Madec, mairie du 19^{ème} et à son équipe socialisante et courageuse »(extrait)

« (...) Ces gens sont courageux et de mémoire de chiffonniers, je ne connais pas de biffins qui volent les casseroles du moins à ce jour, non plus de pilleurs ou voleurs de poubelles qui se goinfrent de poules et autres. Ces gens ont dans leur majorité des familles à nourrir et le peu qu'ils gagnent en biffant ne peut que rapporter un peu de joie et de bonheur à leurs enfants.

Oui ils sont contents de cumuler ces quelques euros avec la misère et la privation, ils ne s'en cachent pas, et bienvenue à ces petits euros de plus, contrairement à certains qui cumulent les mandats électoraux sans se soucier de loin ou de près de leurs proches fragiles et vulnérables. Avez-vous pensé Sire à la question ? N'ont-ils pas droit eux aussi à la protection et à l'aide, d'autant plus qu'ils ne demandent pas la charité et se comportent en responsables en s'acquittant régulièrement de leurs droits civiques, comme tout citoyen qui se respecte. Vous croyez qu'on est à des années lumières de la Cour des Miracles et de la Tour de Nesles. Maintenant vous devriez quand même être au courant que les biffins sont un maillon fort utile et indispensable dans la chaîne de consommation et dans la préservation de l'environnement ; je dis même qu'ils représentent un capital humain, précieux à préserver et à protéger ; ils redonnent une deuxième vie à des objets récupérés grâce à leur travail et à la générosité des gens. Rendons leur hommage.

« Humeurs vagabondes du carré des as » (extrait)

6- Attention peinture fraîche

Si quelqu'un exerce un métier qui n'est pas le sien en jouant à l'équilibriste, assis sur un toboggan en essayant de casser des morceaux de sucre sur le dos de ses administrés fragiles, il ferait mieux de recycler ses talents ailleurs où il pourra et éventuellement mieux réussir. En ces moments où l'on parle de réchauffement de la planète et de dérives des continents, on assiste avec une grande émotion à la dérive des hommes politiques comme l'a bien dit un certain...

7- La dernière cigarette du pendu

Que le papier qui a servi à rédiger le maudit vœu de Monseigneur Madec, Maire du 19^{ème} et de son équipe finisse en un bon cornet de frites et leur donne des nausées et une bonne indigestion. Tout

ce monde n'a jamais été jeune dans sa vie et dans sa tête, afin de mordre mieux et de ne plus confondre maladie et thermomètre. Sachez que le filet de sécurité lâchera un jour et tout le monde se retrouvera à genoux priant notre Dame des Miracles après s'être réveillé de sa narcose politique pour aller plus loin voir si l'herbe est plus verte et contempler les oiseaux qui rient avec l'arrivée du beau temps.

Ben le biffin

3- GENÈSE D'UNE LUTTE : la mobilisation de « Sauve qui peut »

Comment des personnes démunies travaillant dans l'illégalité, prises dans l'urgence de la nécessité économique réussissent-elles à se mobiliser ? Comment parviennent-elles à faire porter leur voix ? L'histoire de « Sauve qui peut » est celle d'une mobilisation « improbable » qui a progressivement fédéré des acteurs concernés à différents titres par les « problèmes » révélés par ces marchés. Nous proposons dans le chapitre qui s'ouvre de restituer la genèse de cette lutte qui aboutira en Octobre 2009 à la mise en place d'un espace expérimental de reconnaissance de cette activité.

« Un mouvement de sympathie »

La biffe a toujours été une activité risquée. Tolérée à certaines époques et sur certains territoires elle reste néanmoins illégale. La répression, les amendes, les saisies de marchandises ont toujours fait partie du quotidien des biffins.

« Bon on arrivait quand même à se démerder un peu à vendre un tout petit peu, 98 jusqu'à 2002. 2002 Madame, la répression commence à s'accroître plus, plus de stress (...) nous on récupère, et quand on récupère, on vient vendre ici et la police selon l'humeur, des fois elle laisse un petit peu, des fois ils... On peut pas savoir Madame, donc c'est devenu comme l'histoire du chat et de la souris, donc il est impossible Madame, impossible d'interdire ici complètement la vente donc... Et en ce qui me concerne moi personnellement, j'ai beaucoup souffert » (Ben)

Les biffins ont l'habitude de jouer au « chat et à la souris » avec les forces de l'ordre. Ils s'accommodent de leurs horaires, les observent à distance et attendent le bon moment... Mais l'activité policière n'est pas toujours prévisible, après une période d'accalmie, l'étau peut se resserrer brutalement. Les policiers débarquent à plusieurs voitures, courent après les vendeurs et interpellent les moins vifs. Ils saisissent brutalement la marchandise, arrachent des mains des hommes comme des femmes ou des enfants les caddies et baluchons. Ils verbalisent parfois ceux qu'ils ont réussis à interpellé (de 172 à 340 €). Ils rassemblent à coup de pied les objets réquisitionnés en tas et interdisent à toute personne de s'en approcher. Les policiers attendent que les hommes du service de propreté aient fini de précipiter dans la benne la marchandise saisie en ordonnant aux badauds de circuler, et repartent en laissant le marché se réinstaller...

Ces scènes de répression ont été dans le quartier de la Porte Montmartre (comme aujourd'hui à Belleville) l'élément déclencheur de l'engagement de quelques résidents. Thierry Caillet a été un des premiers habitants de la Porte Montmartre à se rapprocher des

biffins et il a joué un rôle clef dans leur mobilisation. Il raconte :

« ... Non ce qui m'a touché c'était la police, comment ils les évacuaient, j'étais un peu abasourdi, je disais non c'est pas acceptable, je suis intervenu une fois très fortement puisque les policiers avaient donné des coups de pieds dans le matériel, le matériel pourri enfin pourri pour moi mais par contre ce qui était beau ils le mettaient dans l'estafette, donc j'avais bloqué le véhicule je m'étais mis devant et j'avais dit non je pars pas, je suis désolé, y'a un chef qui est venu, j'étais élu j'avais téléphoné à Annick le Petit qui m'avait dit non ne fait rien Thierry, j'avais dit non moi je bouge pas de devant la voiture, donc ils avaient envoyé un chef et il m'avait un peu embarqué en dehors du camion ce qui fait que le camion est parti, parce que moi, ma question c'était comment se fait-il qu'il y a des objets qui montent comme ça dans le camion, sans être listés, sans PV de la personne qui vend, et d'autres qui sont piétinées comme ça, donc là y'a un vrai problème. Donc on savait ce qu'il se passait c'était flagrant à l'époque, ils arrivaient ils se servaient. Donc c'était pas une façon de régler un problème et puis de là, comme j'étais un peu reconnu les gens me disaient bravo Monsieur. Je disais non c'est pas ça, ce que vous faites n'est pas mal, vous récupérez dans les poubelles, je parle pas des autres produits et tout ça et vous revendez afin de survivre ou on voit, il y a des gens qui ont un véritable plaisir de revenir et tout, y'en a c'est leur seule raison de sortir de chez eux, c'est leur seul lien social. On voit des personnes de 80 ans et donc c'est leur seule raison. Et de là j'ai rencontré Mohammed Zouari, lui qui avait déjà été un délégué syndical et tout ça, j'ai senti qu'il y avait une force et de là... »

Thierry Caillet a travaillé de longues années en tant que cuisiner dans une "maison bourgeoise". Lorsqu'elle a été rachetée par un groupe hôtelier, il a senti qu'il ne pourrait pas s'adapter aux nouvelles conditions de travail *"c'est compliqué pour moi, je suis en bagarre, alors j'ai dit je m'en vais et j'ai cherché un métier en relation avec le social"*. Il a choisi gardien d'immeuble, parce qu'il aime le contact humain, la différence, *"c'est un très beau métier, très intéressant"*. Il est arrivé Porte de Montmartre il y a 11 ans. Engagé politiquement chez les verts, conseiller d'arrondissement dans le 18^e²³, il se sentait concerné par les problèmes du quartier. Il était responsable, mandaté. Sensible à la cause des biffins tout en comprenant l'exaspération des habitants, il s'est efforcé d'organiser une médiation. Il a organisé en 2005 des réunions publiques avec les amicales de locataires et est allé à la rencontre des biffins pour qu'un dialogue s'instaure. *"Monsieur Caillet il est venu, il a dit il faut venir nombreux défendre votre bifteck!"*. La rencontre avec Mohammed Zouari a été décisive. Il biffait depuis plus de 20 ans. Arrivé en France "sous contrat" en 1973, il a longtemps travaillé dans le bâtiment. *"Depuis mon arrivée en France je suis rentré dans un syndicat, jusqu'à ce jour, bien que j'ai été licencié et tout, j'ai continué la lutte"*. Il avait une culture politique et une expérience de la lutte qui lui permettait de concevoir ce combat comme possible. Thierry Caillet a organisé un espace d'échanges entre biffins et habitants et a fait remonter la question des dits « marchés sauvages » dans l'agenda politique de la mairie du 18^e. En 2006, sur les conseils des élus verts -qui ont porté ce dossier jusqu'à la mise en place

²³ - Délégué au périscolaire, il a démissionné en 2007

du carré- ils ont monté l'association "Sauve qui peut" avec un petit groupe de biffins.

"Donc ici nous avons ici un Monsieur qui s'intéresse aux puces, et c'est un monsieur qui est gardien d'immeuble, il vient, il discute avec nous, il m'a dit, Ben est ce que ça vous intéresse qu'on fasse une association pour défendre le droit des biffins. C'est Thierry Caillet, c'était un élu d'obédience vert. Et l'association a été fondée en 2006 (...) Donc l'association a été fondée et on a commencé à militer avec beaucoup... Comme le combat qu'on a mené il consistait à manifester, on a manifesté, on a démontré notre mécontentement devant la Mairie. Un mouvement de sympathie s'est créé autour de nous et ces gens-là ils nous ont accompagné, des gens du quartier, y'a un comité de soutien et de défense qui s'est créé grâce à Thierry Lafronde, je l'appelle, Thierry Caillet et voilà ça a démarré comme ça" (Ben)



(Mobilisation des biffins : source : le journal du Petit Ney, n° 147, Mars 2008)

Un petit noyau d'anciens s'est constitué. *"On était une poignée, 4, 5 au début... trois alcooliques et deux bras cassés"*. L'association a été fondée dans un café littéraire créé et géré par des habitants du quartier, Le petit Ney. Déclarée le 27 juin, l'association est parue au journal officiel du 5 août 2006. Son objectif est « *d'aider les biffins (vendeuses, vendeurs à la sauvette non reconnus), en être l'interlocuteur auprès des pouvoirs publics et des habitants (pour orientation, médiation).* » Ils officialisèrent cette association en envoyant à la Mairie du 18^e, au commissaire de police de l'arrondissement, aux différents partis politiques et aux associations du quartier une lettre expliquant les objectifs de l'association et invitant les différents partenaires à une réunion de travail sur la question.

En **2006** les membres de l'association sont allés à la rencontre des habitants. « *Ils avaient une vision des biffins qui les dévalorisaient... il faut du temps, il faut de la parole* »

(Thierry Caillet). L'association le Petit Ney a joué un rôle important dans cette médiation, en relayant les actions et revendications des biffins dans son journal²⁴. Une amicale de locataires (du 5 avenue de la Porte Montmartre) a soutenu l'association. Son président, un ancien sociologue à la retraite, a défendu la cause de ces nouveaux pauvres dans l'hémicycle municipal « *c'était une vraie force de l'avoir avec nous, il parlait bien et il savait de quoi il parlait avec des références et tout* ». Le conseil de quartier a finalement voté en Avril 2006 le premier vœu en faveur d'une régularisation de l'activité des biffins Porte Montmartre. Ce soutien a été l'objet de conflits internes qui aboutiront quelques années plus tard à la démission de plusieurs membres du conseil. En Mai, les verts ont déposé un vœu pour la reconnaissance des biffins sur le marché aux puces²⁵. La Mairie du 18^{ème} a refusé dans un premier temps d'envisager la mise en place d'un cadre légal pour les biffins, promettant la réalisation par la délégation à la politique de la ville d'une étude préalable sur la situation des biffins –qui ne se concrétisera que deux ans plus tard.

En Août 2007 l'actualité de « Sauve qui peut » a été précipitée par la menace imminente de destruction du camp de fortune où vivaient une quinzaine de biffins. La Coupe du monde de Rugby justifiait un lissage de l'espace public. Mais les hommes des services de propreté ont refusé de participer à l'expulsion. Hakim raconte : "*... on était une quinzaine, 12,15 et la majorité de ceux qui étaient sur le campement ils vendaient ici sur le marché et y'a eu l'expulsion du campement, la tentative d'expulsion du campement, c'est les mecs de la mairie qui ont la benne, ceux qui sont habillés en vert, qui n'ont pas voulu venir ils ont dit « ouais on va pas chasser des SDF », ils n'ont pas voulu venir. Y'avait trois cars de flics et tout et vu qu'ils n'ont pas voulu venir, ils ne nous ont pas viré, c'était un mardi, ils ont dit on revient vendredi. Nous le jour même le mardi, tac, mobilisation, Thierry Caillet qui mobilise plein de gens à droite à gauche et on s'est retrouvé à une quinzaine à peu près avec une banderole, on est allé vers la Mairie manifester le soir même de la tentative d'expulsion du campement*". Le 5 septembre, une nouvelle manifestation fut organisée. Une trentaine de personnes défilèrent avec une banderole "Biffin avec toi" jusqu'à la Mairie du 18^{ème}. Michel Neyreneuf, adjoint au logement et à l'urbanisme, accepta de recevoir une petite délégation et prendra plusieurs engagements, concernant notamment l'hébergement préalable des biffins à la destruction du campement. Il invita Thierry Caillet à organiser une réunion en Mairie pour explorer des solutions au « problème des marchés sauvages ».

Suite à cette manifestation, un comité de soutien composé de membres d'amicales de

²⁴ <http://lepetitney.free.fr/journal>

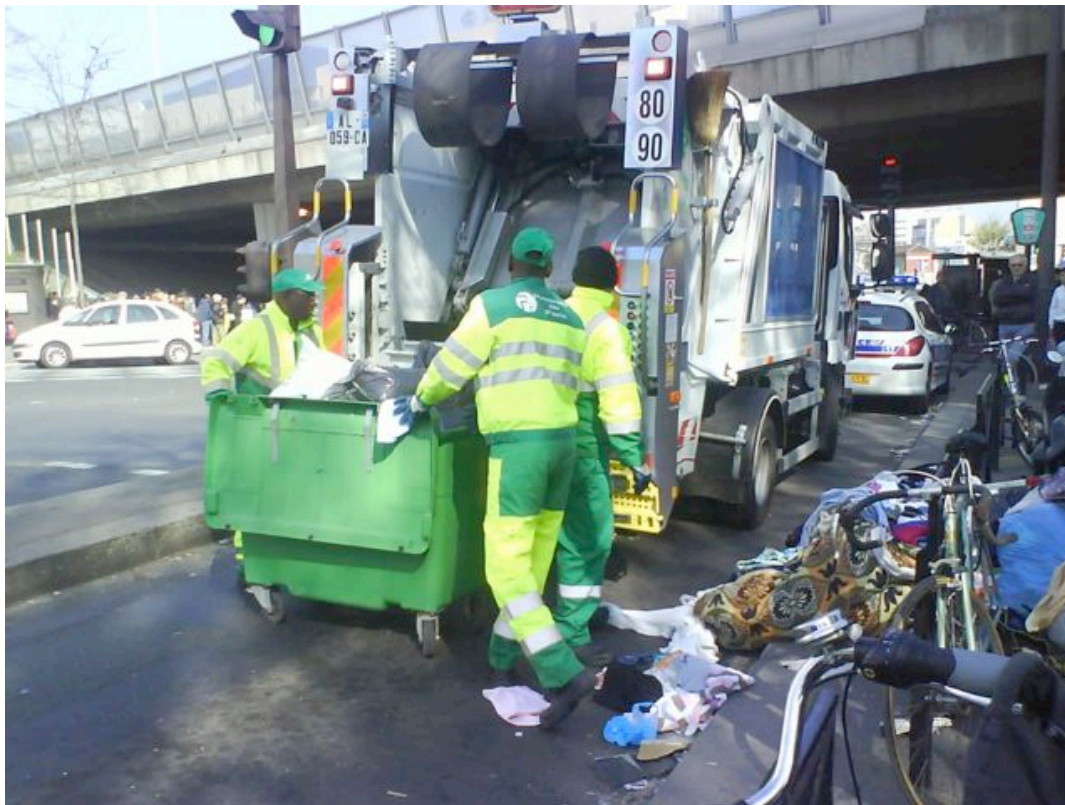
²⁵ <http://www.conseildeparis.lesverts.fr/?Voeu-pour-la-reconnaissance-des>

locataires, d'associations, de membres du conseil de quartier, du DAL et de sympathisants à la cause des biffins s'est constitué. Et *"les reporters sont rentrés dans l'histoire"*. Daniel Mermet a consacré le 7 septembre une émission de « là-bas si j'y suis » à la question de biffins. *"L'émission de Mermet ça a été une force... Moi je m'étais fait engueuler à l'époque par le directeur de cabinet qui m'avait dit "tu te rends compte, de toute la France, on appelle la Mairie du 18 e !" (Thierry Caillet).* Le 8 septembre, une nouvelle manifestation a eu lieu cette fois-ci dans les puces, rue de l'Ecuyer. Le 13 Septembre, une première réunion rassemblant des biffins, des membres du comité de soutien, des chargés de mission de la Mairie du 18 e et de la ville de Paris et des représentants du DAL, s'est tenue à la Mairie du 18 e. Ce fut la première d'une longue série.

Combattre la « benne répressive »

Les membres de l'association "Sauve qui peut" et leur comité de soutien se sont mobilisés contre ce que Pascal Julien (élu vert 18^{ième}, chargé des espaces verts et de l'environnement) qualifiait de "benne répressive". Ils dénonçaient l'illégalité des opérations de police. Les objets saisis devant légalement être listés et faire l'objet d'un Procès verbal. Contre les procédés douteux des agents des forces de l'ordre, les amendes à répétition infligées à des personnes en situation de grande précarité, la location coûteuse d'une benne à une société privée (SITA) pour la destruction des objets, ils défendirent l'idée d'une régularisation de cette activité. Leurs revendications portaient sur quatre points : « 1) *Arrêt immédiat, total et définitif de l'opération « benne à ordures », (et de toute destruction des biens des biffins), opération que par ailleurs chacun sait illégale - 2) Loger les biffins - 3) Leur fournir un lieu de stockage pour la marchandise 4) Leur donner la possibilité de commercer* ». Les élus verts du 18^{ème} ont pris le relais de l'association dans l'arène municipale. Thierry Caillet les avait convaincu de la possibilité d'un « marché social de la récupération ». Ils émirent des vœux contre la répression et proposèrent une nouvelle interprétation de l'activité des biffins *« Et nous disions c'est une activité au fond qui est saine parce que ces gens recyclent, ils réutilisent, de ce point de vue, nous comme écologistes ça nous plaisait beaucoup, ça ne va pas à la poubelle, deuxièmement ces gens là ça leur donne une activité donc une dignité économique, alors on nous répondait « mais c'est de la dignité que de mettre des produits qui ont été ramassés dans les poubelles, de les mettre par terre et de les vendre ? c'est indigne, c'est le marché de la misère ! » nous disaient le Maire et un certain nombre de personnes du conseil d'arrondissement et je lui répondais mais tu acceptes bien le RMI est ce que tu serais*

libre toi seul avec le RMI, tu acceptes bien les restos du cœur, donc effectivement être biffin ce n'est certainement pas un idéal dans la vie, c'est néanmoins un métier digne et le seul possible de toute façon pour éviter à des gens de plonger plus bas... ça recycle, ça donne une dignité et on ne l'empêchera pas.... » (Pascal Julien)



(Photo V. Milliot : « la benne répressive » Avril 2010)

Les membres de l'association « Sauve qui peut » et leurs soutiens ont luté sans relâche pendant deux ans sur plusieurs fronts.

La bataille des vœux dans l'arène Municipale

Le premier front fut l'enceinte municipale où ils firent régulièrement irruption pour rappeler l'urgence de leur situation, lors des vœux du Maire, des bilans de mandat, etc. Le 18 Octobre 2007, ils se sont ainsi invités à une exposition sur l'art de la récupération organisée à la Mairie du 18 e. Le 3 décembre 2007 ils organisèrent un rassemblement devant l'enceinte municipale avant le conseil d'arrondissement où un vœu demandant l'arrêt de la benne et la création d'un marché social du recyclage allait être proposé par Thierry Caillet. Avec une centaine de biffins, ils brandirent des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « Oui aux biffins, non à la benne », « Pour un marché social du recyclage ». Quelques biffins ont ensuite assisté au Conseil et au vote. Le vœu fut rejeté. Les débats étaient vifs et aucun compromis ne

semblait possible. M. Vaillant a finalement demandé que soit réalisée une étude objective de la situation des biffins comme préalable à toute prise de décisions. Les membres de « sauve qui peut » continuèrent à se mobiliser. Le 17 février **2008** ils installèrent un marché sauvage en présence de journalistes de France 3 et du Parisien sur la place de la Mairie. Le 1^{er} Mai 2008, ils défilèrent avec les élus verts jusqu'à République puis Nation. Pour « manifester leur mécontentement » ils s'invitèrent également aux compte rendus de Delanoé, à la Mairie du 18^e, du 20^e, lors du forum sur la sécurité organisé par le Préfet de police et le Maire du 18^e, etc. Ils réussirent à obtenir plusieurs rendez-vous et participèrent à des réunions de travail avec Gérard Briant (adjoint au Maire du 18^{ème}, chargé des affaires sociales). Dans l'enceinte municipale la bataille des vœux faisait rage²⁶. La question des biffins dessinait des alliances et des fractures inattendues dans l'échiquier politique local. *« Souvent on a gauche, droite, on a deux visions différentes qui sont : la gauche « nous on aide pas les gens comme ça, ce n'est pas notre façon de laisser les gens se débrouiller » et la droite serait pour seulement y'a le problème du voisinage, voilà c'est ça le problème, la saleté. On a même eu l'extrême droite qui nous a soutenu sur son blog, parce qu'ils avaient pris des photos de Samuel Le Cœur et ils les avaient installés sur leur blog, quand Samuel a su ça il a fait retirer les photos. Et ils ont un discours qui va dans le sens des biffins... C'est logique, les gens se débrouillent ils ont pas besoin de subvention (...) Les verts se sont des chineurs, des rêveurs... ça rentre dans leur culture politique l'esprit de chiner, alors que le PS et le PC, non, non pour eux c'est la misère qui fait peur... » (Thierry Caillet)*

Les élus PS et PC étaient globalement contre l'idée d'une régularisation de cette activité. Parce que cette reconnaissance risquait d'ouvrir un espace de concurrence déloyale pour les commerçants déclarés²⁷ mais surtout parce qu'elle était interprétée comme une régression des luttes sociales : *« On n'est pas là pour légaliser un marché de la misère (...) Je trouve ça super choquant en 2008 ! La seule possibilité c'est qu'il y ait du travail, des droits sociaux, des augmentations de retraites et tout ça. Si on arrête de se battre là-dessus, après on laisse faire, y'a plus besoin de droit, de protection sociale en France, il suffit que chacun*

²⁶ A titre d'exemple : le 14 Mai 2008, Danielle Fournier (conseillère de Paris, élue vert) proposa un vœu demandant l'arrêt des constats d'infraction tant qu'une solution relative à l'exercice de la biffe ne soit trouvée. Gérard Briant proposa un contre vœu, s'achevant sur « *la volonté que des solutions pérennes, économiques et sociales soient apportées et appliquées dans les meilleurs délais* » qui fut adopté. Le 26 Mai, le vœu de Danielle Fournier fut finalement voté en conseil municipal à l'Hôtel de Ville.

²⁷ « En effet, les commerçants régulièrement autorisés exerçant sur les 95 marchés de la Capitale pourraient à juste titre, protester contre l'organisation, par la Ville de Paris, d'une forme de concurrence particulièrement déloyale, dans la mesure où tout commerçant des marchés parisiens doit préalablement s'inscrire au registre du commerce et des sociétés (ce qui implique d'être assujéti à l'impôt et au paiement des charges sociales) exigences que les vendeurs à la sauvette ne peuvent par définition remplir » Conseil de Paris du 15 et 16 mai 2006. Vœu de l'exécutif pour étudier la question des « biffins » sur le marché aux puces de Paris.

aille chercher des choses dans les poubelles pour se défendre, c'est l'abandon de tout » affirmait Gérald Briant devant les caméras d'M6.²⁸ Le refus de voir émerger une société organisée par des logiques de survie, de débrouille autorisées, en lieu et place d'une politique de protection sociale amenait la majorité des élus PS et PC à rejeter l'hypothèse d'une régularisation de ces activités. La logique de l'économie administrée des élus de gauche s'opposait également au libéralisme des élus de droite pour qui les biffins incarnaient des valeurs de libre entreprise entravées par l'Etat. C'est un « capitalisme aux pieds nus » (De Soto 1994) qu'ils défendaient au travers de cette économie populaire. Les biffins ouvraient dans l'espace politique local des querelles idéologiques : Peut-on reconnaître une activité illégale ? Quelles seraient les conséquences de cette légalisation (régression du secteur informel par absorption dans l'économie formelle ou au contraire augmentation de la population recourant à cette économie de subsistance) ? Doit-on considérer cette économie comme un secteur parasitaire de l'économie légale ? Une reconnaissance institutionnelle ne reviendrait elle pas à renoncer à toute politique de distribution des richesses, à faire croire que la sortie de la pauvreté ne dépend que des capacités des couches populaires à se prendre en main ? Et les Verts, « responsables face à des gens que l'on connaissait », s'accrochaient à l'idée d'une solution locale, d'un arrangement pragmatique permettant de régler ce problème « à échelle humaine » sous la forme d'un marché social de récupération...

Mettre en place une régulation sur le terrain

Le second front sur lequel s'activèrent les membres de l'association et leurs soutiens, fut le quartier lui-même, où ils organisèrent une médiation entre habitants et biffins, cherchant des solutions aux problèmes de propreté et d'accessibilité soulevés par les riverains. En Mars 2008 ils inaugurèrent ainsi des « toilettes publiques » construites avec quatre planches et une chaise. Ils firent signer une pétition –par des vendeurs, des acheteurs et des riverains- au mois de Mai pour demander l'installation de toilettes publiques afin de régler le problème des odeurs d'urine aux alentours du marché. Le 24 Septembre 2008 ils allèrent à la Mairie du 18^{ème} remettre cette pétition aux élus, mais attendus par les forces de l'ordre ils ne purent accéder à la réunion du conseil.

²⁸ Accessible sur : http://www.dailymotion.com/video/x80ynm_les-biffins-de-la-porte-montmartre_news

Les biffins sont heureux d'offrir des toilettes publiques

NOUS VOULONS et NOUS AURONS des TOILETTES ! Les Biffins sont heureux de vous offrir des toilettes publiques Les personnes qui habitent ce quartier vivent des conditions de saleté et d'insalubrité tous les week-ends. La mairie du 18e n'a pas manqué d'accuser les Biffins ou d'aller dans le sens des accusations entendues à propos des problèmes de ce quartier, en particulier sur la propreté. Outre le pont du périphérique, rue Louis Pasteur Vallery-Radot, au bout de la barre Gérard de Nerval, nous avons le premier "mur de pisse" immonde. Sur Saint-Ouen, rue Neuve-Pierre-Curie, nous avons aussi un véritable cloaque de pisse. Ce qui n'existait pas lorsque les biffins pouvaient encore vendre à cet endroit. Il n'est pas loyal d'accuser les biffins - ce pourrait être, pourquoi pas, les touristes, les acheteurs, ou les vendeurs - et de se dédouaner de ses propres responsabilités. NON, LES SEULS RESPONSABLES SONT LES POUVOIRS PUBLICS La Tour Eiffel, la Butte Montmartre, le stade de France ou les grandes manifestations sont pourvus de toilettes. Pourquoi pas la Porte Montmartre, une des entrées des Puces, lieu le plus visité de Paris ? Nous, les Biffins de la Porte Montmartre, aux problèmes de propreté, nous répondons par la construction de ce prototype et espérons que la mairie saura s'en inspirer pour répondre à une question de salubrité publique. Dimanche 6 avril, à partir de 11 heures, sur le Marché des Biffins ou dans votre rue, venez protester avec nous et signer la pétition²⁹

Le 7 Juin 2008, ils organisèrent une fête avenue de la Porte Montmartre pour dialoguer avec les riverains dans un cadre convivial. Ils avaient imaginé des jeux pour les enfants, une exposition de photos collées sous le pont, des gâteaux faits maison, etc. mais la police a rapidement interrompu cette manifestation festive. Ils confectionnèrent des tracts pour sensibiliser les biffins à la question de la propreté, leur conseillant d'exposer leur marchandise sur des draps afin de pouvoir s'enfuir en cas d'alerte, sans rien laisser derrière soi. *« Et puis on a fait des tracts en différentes langues, trouvé des traducteurs, Rrom, chinois après il fallait trouver les ethnies qui étaient là, c'était un vrai boulot, mais on a trouvé beaucoup de gens qui nous ont aidé, des associatifs, le Petit Ney, mais en moyenne c'était surtout des gens de l'extérieur, on avait des gens de NPA, des gens non associatifs qui venaient et chacun cherchait à aider, des gens mobilisés sur le sujet »* (Thierry Caillet). L'association réussit progressivement à convaincre les biffins de la pertinence de ce combat et compta rapidement 87 adhérents.

²⁹ -<http://biffins.canalblog.com/archives/2008/04/index.html>

et Biffins : soyons solidaires !

Travaux pratiques : l'art du déballage

Mouloud est un as du déballage "écologique", pas Josette.

Mouloud présente sa marchandise sur une bâche solide, tandis que Josette l'étale sur des feuilles de journal ou à même le sol.

Résultat : en cas d'alerte, aucune perte pour Mouloud alors que Josette doit abandonner des objets, qu'elle laisse, dans sa fuite, sur le "champ de bataille", **permettant aux personnes malveillantes d'accuser les biffins de salir les lieux**



Les riverains se plaignent que les biffins laissent des tas de détritus !



Photo : Samuel Le Cœur



Les aléas de la répression

Alors que des négociations sont en cours dans l'enceinte Municipale les biffins subissent toujours les aléas de la répression policière. Les personnages publics portant la parole des biffins font l'objet d'une attention toute particulière. *« Je crois au mois de février 2008, ils ont pris ma marchandise, on m'a insulté et tout, j'ai protesté auprès du commissaire Pecquet, il m'a dit qu'il va faire une enquête et tout, il a fait une enquête. Après un mois et deux jours exactement, ils sont venus vers moi directement ils m'ont dit qu'ils ont des problèmes avec moi, qu'ils ne veulent plus me voir sur le marché et tout, ils me l'ont dit carrément comme ça, le brigadier m'a dit que je lui pose problème. Je lui dis comment je lui pose problème ? J'ai voulu me jeter dans la benne, ils m'ont retenu et ils m'ont dit « non jette-toi dans la Seine mais pas dans la benne »... Ça c'est des propos intolérables, mais qu'est ce que vous voulez bon... »* (Mohammed Zouari). Un an plus tard Mohammed qui avait contesté la saisie sans procès-verbal de son matériel a de nouveau menacé de se jeter à la benne. Il fut embarqué manu militari au commissariat du 18^{ième} et placé en garde-à-vue avec deux autres membres de l'association. Il refusa de signer un procès-verbal l'accusant d'outrage et d'incitation à la révolte et finit par rejoindre sans plus de complication le petit groupe de soutien qui s'était rassemblé devant le commissariat. Thierry Caillet a de même été convoqué le 3 février 2008 pour insultes à agents, provocations et menaces suite à une plainte déposée par trois policiers. Certains y ont vu une manœuvre d'intimidation politique, l'élus chargé de la sécurité semblant parfaitement au courant de ces opérations. Et puis la répression s'est subitement calmé Porte de Montmartre. Les policiers n'intervenaient plus que pour chasser les vendeurs à la sauvette de produits neufs, de contrefaçon et d'alimentation.

Brusquement, la population des vendeurs s'est démultipliée. *« Ca s'est étendu d'un coup »*, au cours de l'été 2008. Les explications données par les membres de l'association sont diverses. Certains pensent que la médiatisation de la lutte de « sauve qui peut » a attiré Porte Montmartre des vendeurs qui se faisaient refouler à Montreuil où la répression s'est accrue durant l'été. *« Après y'a eu répression à Belleville et surtout à porte de Montreuil, Bagnolet machin y'a des habitants qui se sont... et c'est pour ça les gens ils ont vu qu'il y avait ici un allègement de la répression parce que c'était médiatisé, parce qu'il y avait l'assoc, y'a eu une médiatisation les reportages c'étaient toutes les semaines y'avait deux, trois équipes de reportage, toutes les semaines pendant des mois et les reporters, les étudiants en journalisme, les étudiants en sociologie, y'a eu des trucs à gogo »* (Hakim). D'autres pensent qu'il y avait derrière une stratégie politique : *« on était en pourparler pour ici, on*

voyait que les choses se construisaient... je pense qu'ils ont joué le pourrissement, ils ont joué les habitants en se disant que ça allait exploser et qu'ils pourraient s'appuyer sur le mécontentement des riverains pour justifier leur refus ». Les membres de l'association s'efforcèrent de gérer les effets de ce débordement démographique : ils organisèrent des journées de nettoyage à la fin du marché, assurèrent un rôle de « police » pour que les biffins ne s'installent pas devant l'immeuble du 33 avenue de la Porte Montmartre, la crèche et la bibliothèque.

Rapport de l'ADIE et tâtonnements municipaux

L'Association pour le Développement de l'Insertion par l'Economique (A.D.I.E.) a finalement remis son étude en Septembre 2008. Le rapport analysait la situation sociale des biffins, les positionnements des acteurs politiques et concluait par trois préconisations permettant une légalisation encadrée de l'activité des biffins. *« Il a fallu beaucoup de temps pour convaincre Daniel Vaillant. Après le rapport de l'ADIE, il était furieux : « 20 000 euros jetés par la fenêtre, il répétait cela à qui voulait l'entendre. Il voulait se débarrasser du problème par la répression »* raconte un témoin de l'histoire. *« Nous on était très content de ça, quand il y avait des réunions, on avait plus qu'à s'appuyer sur ce rapport-là, on avait même pas besoin d'inventer quoi que ce soit ou d'être en désaccord nous on s'appuyait sur le rapport. Donc la Mairie la première chose qu'elle avait faite, c'était de dire que le rapport n'était pas bon et qu'il en fallait un autre »* (Thierry Caillet). Malgré le rapport de l'ADIE, Daniel Vaillant réitère le 26 novembre 2008 sa position : il lui est impossible de donner une place officielle à des personnes qui vendent dans l'illégalité... Les élus verts s'appuient sur le rapport pour proposer différentes solutions : la création d'une coopérative de biffins, la mise en place d'une permanence sociale pour les personnes retraitées, la création d'une ressourcerie, etc. Mais le Maire rejette dans un premier temps ces différents scénarios.

En janvier 2009, Sandrine Mees (adjointe à l'économie sociale et solidaire, élue vert) annonce aux membres de l'association qu'une commission de travail, présidée par Gérard Briant, a proposé qu'un « carré des biffins » soit créé sous le pont de la Porte Montmartre, des deux côtés, pour 60 biffins et géré par une association d'insertion. L'information est confirmée par un communiqué de presse de Daniel Vaillant le 26 janvier et un courrier à Bertrand Delanoë du 19 janvier où il réaffirme simultanément son refus de gérer toute la population présente sur le site et son souhait que les Mairies concernées prennent leurs

responsabilités. Le 29 Avril 2009³⁰ il annoncera qu'une solution est « en passe d'être trouvée » pour une centaine de biffins de façon à ce que ces activités de vente d'objets récupérés puissent perdurer sans nuisance pour les riverains. Il « *faudra que ces espaces publics soient redonnés à la liberté et à la tranquillité des riverains* » affirmera t'il tout en précisant qu'il refusait « *de céder à un libéralisme de la misère, qui fait que les plus pauvres empêchent les pauvres d'exister* ».

Les membres de l'association « Sauve qui peut » et leur comité de soutien ont continué à se mobiliser durant toute l'année **2009** : manifestations, nouveau déballage devant la Mairie du 18^{ième}, courriers, pétitions, réunions de travail, etc. Sur le terrain ils continuaient à réguler tant bien que mal les effets de l'explosion démographique de la population des biffins : ils marquèrent à la bombe de peinture les limites à ne pas dépasser, vinrent avec un mégaphone pour diriger les biffins derrière l'Hôpital Bichat quand les habitants leur interdirent l'accès au mail Binet. Ils passèrent voir chaque biffin pour leur demander de ne rien laisser sur la chaussée, etc. Ils s'organisèrent pour nettoyer le marché. Mais « *la biffe ne s'arrête jamais* », les gens venaient fouiller les sacs rassemblés pour récupérer ce qui pouvait l'être et laissaient les sacs éventrés sur la chaussée. Les vendeurs étaient trop nombreux et les membres de l'association n'avaient pas les moyens logistiques et humains pour venir au bout de ce recyclage permanent.

L'action de la police était incompréhensible et imprévisible. Certains week-end aucun uniforme ne se présentait sur le site, la semaine suivante ils intervenaient pour empêcher les biffins de s'installer devant le 32. En mars 2009 les forces de l'ordre ont encerclé les vendeurs qui se trouvaient sous le pont, saisi et détruit leurs marchandises. En Avril, ils sont intervenus pour demander aux biffins de se déplacer plus haut entre la rue Binet et le boulevard Ney. Ils circulent parfois sur le marché sans intervenir, n'interpellent que les vendeurs de neufs ou de contrefaçons et demandent la semaine suivante à tout le monde d'évacuer... En Mairie, les réunions se multiplient et les discussions semblent tourner en rond. « *Il a fallu un an de construction, de discussion et une autre année avant la mise en route parce que ça patauge, ça recule, les habitants font le rapport de force sur le mail et la mairie recule* » (Thierry Caillet)

Finalement le projet du carré fut présenté le 22 juin 2009. Frédérique Pigeon adjointe à

³⁰ « Vos libertés, votre sécurité. Parlons-en ensemble » Réunion publique. Mairie du 18^{ième}.

la politique de la ville de la Mairie du 18^e précisera « Ce traitement localisé sur une population limitée, un peu plus d'une centaine de places, est viable si le 18^e n'est pas la seule à apporter cette approche. Une des conditions du succès de cette innovation économique et sociale est qu'elle soit reproduite à différents endroits du territoire francilien. »³¹ Le 29 juin, Monsieur Vaillant fit voter un vœu pour la mise en place du carré des biffins. Durant l'été 2009, des travaux de peinture, d'éclairage sous le pont et la suppression de places de parking préfigurèrent l'inauguration du carré. Début Septembre cinquante places d'1m50 sur 1 m80 sont tracées au sol de chaque côté du pont. Le 21 septembre 2009 Daniel Vaillant annonça en conseil d'arrondissement l'ouverture le 17 octobre d'un espace d'insertion et de vente solidaire géré par une association de professionnels de l'action sociale. Le coût de l'opération s'élève à 200 000 euros. Il précisera que les ventes ne seront plus tolérées dans les rues adjacentes et que des effectifs de police seront mis à disposition de la Mairie par la Préfecture. Suite à un appel d'offres, l'association Aurore fut retenue pour gérer ce carré (Emaüs s'étant retiré après deux réunions « *parce qu'ils n'étaient pas à l'aise avec la nécessaire coopération avec les forces de l'ordre* »).

Après deux ans de discussions, de luttes, de bras de fer, un espace expérimental allait enfin être créé dans le 18^{ème}, sorte d'arrangement local, « d'accommodement raisonnable » entre les différents acteurs concernés. Le Maire du 18^{ème} a finalement décidé de cadrer les débordements de la misère dans l'espace public avec un certain pragmatisme.

« Je pense que ce qui l'a décidé c'est ce que je disais pour l'immigration en comparaison, l'immigration zéro n'existe pas, Sarkozy n'arrête pas de régulariser, il a un discours anti-régularisation pour satisfaire son électorat et celui de l'extrême droite mais en pratique il régularise avec des expulsions spectaculaires mais il régularise beaucoup, il n'y a pas un seul cas sur le 18^{ème} défendu par RESF qui n'ai pas gagné... parce qu'il sait que l'économie a besoin des sans-papiers, qu'une partie du patronat en a besoin, il sait que de toute façon on peut pas interdire complètement donc il fait preuve d'un certain pragmatisme avec un discours idéologique qui est en contradiction avec sa pratique, et nous on est un peu coincés parce qu'on veut pas non plus dire qu'il régularise beaucoup... Vaillant c'est un peu ça il a compris de toute façon qu'on ne pourrait pas empêcher leur installation complètement, d'abord parce qu'il y a cette puissance, la pression et en plus il a les Verts en interne, l'épine dans le pied, et que là on avait un boulevard là dessus avec une partie de la gauche humaniste sans œillères. Bon, au bout d'un moment il a dit on va le faire, mais en revanche une fois qu'on a fait ça, terminé après, il fait la même chose à la Goutte d'or la mosquée qui va être construite, il le répète, il dit je construit la mosquée, mais après plus un seul mec à quatre pattes dans la rue !

³¹ -<http://lepetitney.free.fr/journal/2009/pdf/2009-07-08-lpn.pdf>

On retrouve cette logique là, mais je dois dire que c'est une logique qui ne me choque pas, c'est une logique que je trouve assez juste. » (Pascal Julien)

Le dossier fut confié, contre toute attente, non pas aux élus verts qui l'avaient porté, mais à Gérald Briant, fervent opposant durant toutes ces années à l'idée d'un marché social de la récupération. Chaque fois qu'il interviendra publiquement sur le sujet, l'élu PCF ne manquera pas de rappeler que cet arrangement local n'est pas pour lui une solution satisfaisante et que c'est à une autre échelle qu'il faut lutter sur le terrain des droits sociaux.

« Moi ce que je voudrai vous dire c'est que ce qui est important quand même d'avoir en tête, c'est qu'on a un énorme problème qui est la montée de la misère dans ce pays, mais qui monte de façon très très forte, et avec la crise financière que vous connaissez, il suffit d'ouvrir le poste de télévision, ça va pas s'arranger, c'est à dire que ce qu'on voit là aujourd'hui, malheureusement et il faut pas être très intelligent pour le prévoir, ça va se dégrader, ça va vraiment se dégrader, et on est face à un énorme problème. Alors après qu'est ce qu'on fait ? Moi ce que j'ai envie de dire ce soir, c'est de mettre un peu chacun face à ses responsabilités. Aujourd'hui vous savez à combien c'est le minimum vieillesse ? 700 euros par mois. C'est 200 euros en dessous du seuil de pauvreté, comment voulez vous après que les gens s'en sortent ? Parce que la question elle est là quand même, on pourra faire tous les systèmes du monde, tous les rectangles, les ovales, ce que vous voudrez, on aura ce problème là. (...) Alors on pourra me dire oui ça, demander l'augmentation, t'es gentil le coco de service, il n'empêche que si on pointe pas ça, on se casse la gueule, parce qu'après je vais vous dire les choses comme je les pense, j'ai l'expérience de ce qu'on a fait dans le 18^e, faire un carré et tout ça ne règle quand même pas la situation des gens, ça permet et c'est vrai à des gens de survivre, parce qu'on en est là, mais après sur le long terme c'est toujours plus de précarité, et c'est de plus en plus dur parce qu'il y a de plus en plus de monde, donc un truc incroyable c'est qu'il y a de la concurrence... donc je développe pas mais on est face à toutes ces problématiques, donc il faut reposer les choses, si non après dans la construction de ce qu'on peut faire, on est face à ces difficultés parce qu'on est pas à la bonne échelle et du coup ça fragilise toutes les choses (...) Donc nous on a fait le pari de dire, y'a aujourd'hui ce problème-là, il y a des gens qui sont en situation d'extrême difficulté et il faut partir de la réalité, c'est pas notre vie rêvée, que les gens fouillent dans les poubelles, moi tous les soir, voir des gens à partir de 6 heures du soir faire deux fois, trois fois les poubelles en bas de chez moi, ça me fend le cœur, moi ça me révolte à chaque fois. C'est pour ça que sur ce qu'on peut construire etc. on peut dire ce qu'on veut mais moi franchement fouiller dans les poubelles pour faire du développement durable, je demande à voir et j'ai quand même un petit problème philosophique par rapport à ça. » (Gérald Briant, débat du 18 Mai 2010)

Les ressources d'une lutte

Cette histoire est exemplaire à plus d'un titre de ces « mobilisations émergentes » qui portent dans l'espace public la cause des précaires. Les acteurs ont su mobiliser des ressources diverses pour passer de la résignation à l'action revendicative. Dans le petit noyau des biffins mobilisés, deux personnes disposaient d'un répertoire d'action collective du fait de leurs expériences syndicales et de leurs luttes sur le terrain de l'immigration. Mais la majorité des biffins n'avaient aucune expérience politique. La biffe est un travail solitaire et si des liens de solidarité relient les biffins par petits groupes, s'ils veillent les uns sur les autres lorsqu'ils

vendent dans l'espace public, aucune organisation collective préalable ne pouvait servir de support à une mobilisation. Il a d'abord fallu convaincre les biffins. La Mairie exigeait des photocopies des pièces d'identité des vendeurs pour évaluer leur nombre. Les biffins refusaient « *les sans-papiers avaient peur, les autres disaient on va être contrôlés, on va avoir des problèmes* ». Jusqu'à la mise en place du carré, les biffins se sont montrés méfiants, ils vivaient en marge depuis des années et leurs rapports aux institutions étaient essentiellement répressifs. Pour s'engager sur la voie d'une légalisation, il a fallu tisser des liens de confiance. Hafid, Hakim, Mohammed et Ben ont su les convaincre de la force du nombre. En 2009 ils décidèrent de clore les adhésions « *parce qu'on s'est dit on sait jamais, s'ils donnent des places et que les adhérents n'en ont pas, ils vont se retourner contre nous, ils vont dire comment ça se fait, nous on est adhérents et on n'a pas de place* » (Mohammed). Sur le terrain de la lutte, les 87 adhérents n'étaient pas toujours présents. Le coût de cette mobilisation était extrêmement lourd pour les biffins, « *Quand t'es biffin, tu peux pas lutter, tu dois vivre au jour le jour, tu dois penser à ta survie, tu peux pas t'organiser pour lutter !* » m'expliquait Martine (Biffine). La mobilisation a été portée par un petit noyau de quatre à cinq personnes « *des gens osés, capables de parler, des gens intelligents* » (Thierry Caillet). Ils se sont battus avec cette énergie de survie qui les anime au quotidien, ont mis en œuvre avec détermination des compétences acquises dans leurs luttes antérieures mais aussi dans leur activité de biffins : savoir discuter, négocier... « *Il faut manifester, il faut des fois tirer le mou, il faut manœuvrer, il faut pas toujours être dans le combat, il faut discuter... marchander madame, on est des biffins, il faut marchander, c'est le principe ! Vous savez je vais vous dire, c'est pas le nombre qui a ramené ces 100 places c'est la détermination, on était une dizaine de personnes tout le temps à gueuler devant la mairie, on connaît bien le problème* » (Ben).

Le **comité de soutien** a également joué un rôle déterminant. Des habitants (membres d'amicales de locataires, d'associations et du conseil de quartier), des militants (du DAL, des Verts, du NPA) et des individus sensibles à cette cause se sont réunis avec les biffins chaque jeudi pendant deux ans pour imaginer des scénarios de légalisation du marché et organiser la lutte. Chacun est venu avec ses compétences, ses savoir-faire militants, ses connaissances politiques, ses réseaux et ses rêves d'une autre société. Ils ont fait des recherches sur l'histoire des biffins, ont trouvé des traducteurs pour rédiger des tracts, mobilisés des compétences

familiales pour créer un blog, fait des démarches administratives³² et contacté des avocats pour défendre les biffins face à l'action illégale des forces de l'ordre. Ils ont su interpeller les acteurs institutionnels sur la base d'une connaissance préalable des organigrammes et agendas politiques. « *On a fait des recherches, ça a été beaucoup de travail, c'est surtout la richesse que chacun apportait avec plaisir et c'est ce qui a fait notre force* ». Nicolas Campini (sociologue et président d'une amicale du quartier) a nourri les discussions du groupe de ses recherches historiques. Des artistes comme Samuel Lecoœur (photographe)³³ Pénélope Paicheler (dessinatrice) et Guyom touseul (musicien)³⁴ ont mis leurs compétences au service des biffins³⁵. La force de cette mobilisation tient en grande partie à ces liens tissés entre des personnes ayant des statuts sociaux et des opinions politiques différents mais qui partageaient un intérêt pour le monde des puces, de la biffe, du commerce informel. Lors des réunions du comité de soutien, les discussions étaient souvent animées. Les habitués des arènes politiques municipales étaient davantage enclins à accepter des compromis pragmatiques que « *les artistes, les gens un peu intellectualisés* » qui rêvaient de marché libre. Ceux qui vivaient dans le secteur comprenaient les plaintes des habitants concernant les problèmes de propreté et s'opposaient à ceux qui refusaient toute limitation du marché. Les militants écologistes avaient une interprétation de la biffe qui ne correspondait pas à celle des partisans du PS. Ceux qui, quel que soit leur statut, participait à une « culture des puces » défendaient l'idée d'un marché informel contre ceux « *qui étaient plus sur un côté soutenir les pauvres* » et souhaitaient un cadre légal pour les biffins du secteur. Mais pendant deux ans les uns et les autres ont réussi à s'accorder pour lutter contre la répression de cette activité. Ils ont mobilisé des ressources plurielles pour modifier la perception dominante de ces « marchés sauvages », et ont réussi à produire et à diffuser de nouveaux cadres d'interprétation de ce monde social. Toute lutte politique étant d'abord une lutte pour l'imposition d'une définition de la réalité, il leur a fallu déconstruire les catégories de désignation de ces marchés.

Une lutte de définition

La vision qui dominait -et qui dominant encore les débats relatifs aux marchés de

³² Pour lutter contre la « benne répressive » qu'aucun responsable politique n'assumait, ils ont par exemple saisi le CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) pour obtenir en vertu de la loi du 17 Juillet 1978, les informations qu'ils recherchaient sur le commanditaire de la Benne.

³³ <http://www.fotolog.com/friche/25186610>

³⁴ Pour écouter la chanson « les biffins » : <http://www.guyom-touseul.com/lylo.php>

³⁵ Ils organisèrent ensemble une exposition au café littéraire le Petit Ney en janvier 2009.

Belleville et de Montreuil- était celle de « marché sauvage» concentrant toutes les illégalités : vente de contrefaçon, de drogues, de produits volés, etc. Une des premières taches du comité de soutien a été de mettre à distance ces catégories de perception (sans nier l'existence « mais à la marge » de ces marchés d'activités de revente d'objets volés)³⁶. Pour pouvoir intervenir et peser dans le débat public, trouver des espaces de négociation avec les habitants et avec les responsables politiques, il fallait commencer par renommer ces activités. « *Je savais même pas ce que ça voulait dire biffin, c'est Thierry qui vient qui me dit Biffin, je lui dit chiffonnier, il me dit non c'est important et tout le monde part avec biffin* » (Ben).

« Je ne sais plus où on l'a trouvé, mais on a travaillé là-dessus un maximum pour que le mot biffin ressorte qu'il soit identifié à travers une raison historique, c'était intéressant, une raison historique liée au marché aux puces, c'était pas des gens qui arrivaient de je ne sais où, ils avaient toujours existé et ce qui permettait... les anciens, on leur parlait, les biffins c'étaient aussi les tissus rayés, c'étaient aussi les soldats qui étaient là avant, ça rentrait mieux pour les anciens dans l'historique et en même temps ça a existé avant nous, c'était une référence importante pour le mouvement. Et puis on a fait des recherches de documents et on a associé ça par rapport aux campagnes, aux gens qui glanent, les cueilleurs, tout ça et de ramener à ça par rapport au gaspillage. (...) Parce qu'il faut savoir quand même, les personnes âgées elles sont d'origine française... c'étaient des Français qu'habitaient sur des terrains abandonnés, donc quand on a fait les immeubles, ils ont pris ces logements, donc ils ont grandis dedans, les biffins existaient mais c'étaient eux, eux ou d'autres mais des gens qu'ils connaissaient et après les biffins c'étaient pas les mêmes, c'étaient des Maghrébins et du coup ils disaient c'est pas pareil, c'est plus les mêmes... demain les biffins ne seront certainement plus Maghrébins mais Rroms ou Hongrois, c'est toujours les plus pauvres, c'est la dernière solution, une des dernières pour essayer de se débrouiller comme on peut. Du coup ça établissait un lien et jamais j'ai eu, au contraire les gens c'était une approbation avec un sourire quoi, ils arrivaient à voir autre chose que le maghrébin qui vendait c'était leur histoire qui continuait autrement. » (Thierry Caillet)

Ce terme a permis de construire une continuité historique, une identité d'expériences avec les personnes âgées du quartier qui avaient toutes connu l'univers de la biffe sur lequel se sont érigées les Puces. Il ouvrait un espace où chacun pouvait se reconnaître des valeurs partagées de débrouillardise, d'autonomie par le travail, de lutte contre le gaspillage, etc. Il permettait de revaloriser l'activité de ces récupérateurs devenus invisibles derrière l'image du marché des voleurs.

« On a intégré le comité de soutien on leur disait que la légitimité principale c'est l'histoire, c'est une activité qui date, y'a des traces au Moyen Age, etc. C'est pas la peine de tenir, parce qu'au début même jusqu'au rapport de l'ADDIE, c'était, le discours de la Mairie c'était que c'était une activité indigne, que c'étaient des voleurs, vraiment c'était cracher sur l'activité... le marché aux voleurs, c'est vrai qu'on entend plus dire ça maintenant ou moins, mais à l'époque c'était que ça, et donc voilà c'est de la concurrence déloyale, du commerce, gnagnagna... et nous on est arrivé à quelques uns, parce qu'on avait réfléchi à ça et l'idée c'était il faut pas partir sur la base du commerce mais sur la culture, la tradition et que donc on peut gagner là-dessus... je ne vois pas pourquoi le droit coutumier ne s'appliquerait pas pour les biffins, d'autant plus que les puces sont

³⁶ On peut observer ce processus de retournement du stigmaté dans la plupart des mobilisations de « précaires » : J. Siméant, 1998, C. Péchu, 1996.

classées pour leur ambiance et que tous les historiens signalent qu'au départ des puces c'est les biffins, les chiffonniers, donc... » (Christine, membre du comité de soutien)

Pour redonner une dignité à cette activité il fallait sortir des débats sur l'illégalité, la déréglementation du marché, montrer l'épaisseur historique de la biffe et défendre cette culture que perpétuent les biffins. Christine fait partie d'une association de soutien des puces populaires de Saint-Ouen. Elle dénonce l'embourgeoisement des puces et la prise de pouvoir des marchands sur les chiffonniers. Au travers des biffins, c'est une culture du glanage, de la récupération, de l'échange et de la débrouillardise qu'elle défend contre la logique du profit et de la consommation qui gagne tous les espaces de la société. Cette activité leur paraissait à la fois digne et « saine » à une époque où la planète étouffe sous les déchets de la société de consommation. L'argumentation écologique du recyclage a permis de donner une légitimité politique à cette activité et les Verts ont porté la lutte des biffins en ces termes dans l'enceinte municipale.



(Photo V. Milliot : « Lutte pour les sans places » Octobre 2009)

La mobilisation de l'association « Sauve qui peut » a permis que soit progressivement

reconnue l'existence de ceux qui furent identifiés sous le terme « d'historiques ». Mais dans leurs discussions, les élus qui s'opposaient à ce marché affirmaient l'impossibilité de distinguer « les récupérateurs » des « voleurs », les « nécessiteux » des « profiteurs », les biffins « authentiques » des « receleurs » : « *les policiers ne peuvent pas voir si la casserole présentée est personnelle ou volée* » affirmait Daniel Vaillant. Les débats semblaient tourner en rond autour de conceptions normatives et idéologiques divergentes. « *Ce qui a payé c'est le battage médiatique* » affirme Pascal Julien.

L'association « sauve qui peut » et son comité de soutien ont su jouer de la médiatisation pour faire bouger les élus. « *Les émissions de télé, de radio, les articles de presse ont eu beaucoup d'impact* »³⁷. Sur le terrain les biffins ont accueilli et guidé les journalistes d'investigation, ils s'assuraient d'une couverture médiatique chaque fois qu'ils manifestaient, si bien que des visages de biffins ont commencé à incarner cette lutte et à reléguer au second plan les stéréotypes et les querelles idéologiques. Quelles que soient leurs conceptions de l'économie, du rapport à l'état, de la pauvreté, les acteurs politiques locaux ont fini par accepter de trouver une solution aux « problèmes » locaux de ce marché.

³⁷ -Voir une sélection de ces reportages sur le site : <http://biffins.canalblog.com/>

4- LA MISE EN PLACE DU CARRÉ : une expérimentation d'encadrement social de l'activité des biffins

L'inauguration

Le jour de l'inauguration du carré, l'ambiance était on ne peut plus contrastée. Les vieux biffins de l'association installés derrière leur nouvelle bâche semblaient contents « *Hier c'était illégal, aujourd'hui on a le droit... on va pouvoir souffler un peu* ». Fatigués de courir pour échapper aux forces de l'ordre, ils savouraient cette entrée dans la légalité qui leur offrait enfin un peu de tranquillité. « *Tout ce qu'on voulait nous, c'est qu'on nous foute la paix, qu'on nous laisse travailler* ». Mais quelques membres de « Sauve qui peut » avaient choisi de ne pas prendre place sur ce nouveau marché. Ils restaient à distance et observaient sa mise en place. Une dizaine de cars de CRS étaient garés le long du boulevard et un autre sur le trottoir Est de l'avenue de la Porte Montmartre, juste devant le pont. Le déploiement des forces de l'ordre était impressionnant, CRS, policiers nationaux et agents de la DPP semblaient aussi nombreux que les biffins.



(Photo V. Milliot : « Inauguration du carré »)

La Mairie avait distribué des tracts pour informer les vendeurs de la mise en place du carré qui s'accompagnait d'une interdiction de vendre en dehors des places officielles. « *La*

plupart ils sont même pas venus, normalement à 4 h du matin y'a du monde, là y'avait presque personne, ils sont allés vendre ailleurs, il devait y avoir un flic par biffin ! » (Hakim). Les vendeurs qui n'avaient pas de place repartaient dans leur grande majorité sans autre procès.

- Moi ce que j'ai pas compris le 21 Octobre, c'est que les gens n'aient pas bougé. Ils étaient tous penauds, la tête basse. Y'avait une femme avec un enfant dans les bras, elle pleurait. « Comment je vais faire pour donner à manger à mes enfants ce soir ? » Elle pleurait, c'était triste à voir. Et personne n'a bougé, y'avait que moi qui gueulait, ils sont tous repartis avec leurs caddies sur le boulevard. On aurait dit l'exode. Raconte Martine (biffine de l'association « Sauve qui peut »)

- Mais t'as vu le nombre de flics qu'il y avait ? (Christine, comité de soutien)

- C'est sûr, mais les gens sont soumis ! Les flics ils ont toujours peur de l'émeute mais personne ne se rebiffe jamais.

Des biffins essayèrent de plaider leur cause auprès des salariés d'Aurore qui détenaient désormais le sésame de la légalité.



(source : <http://biffins.canalblog.com/archives/2009/>)

Pour avoir une place, il faut dorénavant passer par l'association Aurore et justifier de son état civil, de ses ressources et de sa domiciliation. Les vendeurs doivent être âgés de plus de 18 ans, être domiciliés dans le 17^{ième}, le 18^{ième} ou à Saint-Ouen, relever de la catégorie des

gens « très précarisés » tout en justifiant d'un complément de ressources et s'engager à ne vendre que des objets issus de la récupération – pas de produits neufs, volés, de nourriture ni de produits cosmétiques. Ils doivent adhérer à une charte et payer une cotisation annuelle de 5 euros. Le marché des biffins est devenu un « espace d'accompagnement social innovant » en dehors duquel « toute personne qui continuera à vendre à la sauvette (...) s'exposera à une verbalisation avec saisie du matériel vendu ». Une cinquantaine de biffins s'agglutinaient devant le bus de l'association Aurore pour essayer d'obtenir une place. « *C'est expérimental... c'est dur, ils sont vraiment dans une grande misère, c'est dur de dire non à des personnes qui ont la faim dans le bide* » commentait une des salariées d'Aurore.

Les membres de l'association « Sauve qui peut » étaient doublement présents, à l'intérieur et à l'extérieur du carré. Des banderoles jaunes et des cartons avaient été accrochées sur les barrières de l'avenue : « Non à la répression », « Oui aux sans place », « L'association Sauve qui peut solidaire avec les sans place. Le combat continue » « Biffin depuis 1880 », « Les roms biffent aussi », « Les biffins protègent la planète », « Sauve qui peut le veut, Saint Ouen le peut », « 1500 places en Ile de France ». Une pétition pour les sans places était posée sur une table avec des articles de presse, des lettres et des documents divers sur la lutte de l'association. Le comité de soutien avait installé un carton portant le numéro 101 sur lequel des ouvrages « en phase avec la situation » étaient disposés : « les misérables », « les millionnaires », « histoire de la révolution française », etc. Guyom tout seul et quelques amis musiciens ont chanté sous la pluie une bonne partie de l'après midi, pour soutenir les biffins.

Les 100 places, oui, mais les sans place ?

SOUTENONS LES SANS PLACE !

Ces dernières années, **la répression policière à l'encontre des biffins était devenue de plus en plus violente et injuste** (violences verbales et physiques, piétinement et saisie sans inventaire de la marchandise, etc.). Les biffins sont des gens qui, n'ayant que très peu de moyens pour vivre, récupèrent des objets trouvés qu'ils vendent en périphérie du marché aux Puces officiel de Saint-Ouen. Contre cette répression, ils ont monté une association (Sauve qui peut) et luttent déjà depuis plus de 3 ans. Ils pensent que **l'argent public dépensé pour réprimer les biffins pourrait très largement servir à organiser de petits marchés** — satisfaisant autant les vendeurs que les habitants. Aujourd'hui, la mairie du 18e apporte un début de réponse avec le « Carré aux biffins » qui ouvre le 17 octobre sous le pont de la porte Montmartre. Oui, mais voilà. Ce carré ne compte que 100 places pour plus de 600 vendeurs, la crise économique et la répression policière sur les autres marchés aux puces parisiens (Belleville, porte Montreuil, porte de Vanves...) aidant à l'accroissement du nombre des biffins de la porte Montmartre.

Si le « Carré aux biffins » permet à quelques-uns de bénéficier de meilleures conditions de vente, **il laisse la majorité sans place, en proie à une répression qui s'annonce encore plus violente et injuste qu'auparavant.**

NON À LA RÉPRESSION DES SANS PLACE ! D'AUTRES ESPACES POUR LES BIFFINS !

Scissions et réorientation de la lutte

Cette double présence -à l'intérieur et à l'extérieur du carré- des membres de l'association « Sauve qui peut » et de leur comité de soutien traduisait des désaccords sur l'appréhension du dispositif mis en place et la suite à donner ou non à leur combat. Depuis l'annonce de la mise en place du carré, les conflits étaient de plus en plus vifs à l'intérieur du collectif. « *Nous on a pensé qu'il y aurait un marché libre, pas avec des places, des carrés, des ceci cela, bon bref maintenant ils ont fait le carré, si ça convient, si ça convient pas, c'est ça, on n'a pas le choix !* » expliquait Mohammed Zouari. Dans la phase finale du projet, ni les membres de l'association ni les élus verts qui avaient porté ce dossier, n'ont pas été associés. Les critères ont été définis par la Mairie du 18 e et l'association Aurore. « *Ils ont fabriqué eux mêmes des critères, on n'a pas été consulté d'ailleurs, non, non je vois bien en discutant avec Aurore, on voit bien il y a des nécessaires, mais nous sommes tous des nécessaires !* » (Ben). Mohammed Zouari a réussi à défendre au dernier moment une liste de 64 noms de « biffins historiques ». Cette liste avait fait l'objet de conflits à l'intérieur de l'association, quelques membres s'y opposaient parce qu'ils étaient contre l'idée de filtrage et de régulation. « *Pour moi c'est le carré de la honte, on en prend cent et on rejette les autres, c'est pas possible* » (Hakim). Certains pensaient qu'il fallait y intégrer ceux qui avaient milité au sein de l'association, quelle que soit leur ancienneté et pas uniquement les anciens. Sur la soixantaine de noms proposés, quarante ont été retenus par Aurore. Ceux qui comme Martine, biffine « par culture » depuis des années, étaient salariés ou avaient des pensions trop élevées, ont d'emblée été exclus du carré, comme ceux qui habitaient hors du périmètre défini.

Huit jours après la mise en place du carré, le collectif s'est réuni, comme chaque semaine depuis deux ans, pour faire le point. Le carré laissait sur le carreau des centaines d'autres biffins et tous s'accordaient sur l'insuffisance des places...

-Il faut plus de place, on pourrait en rajouter 25 de chaque côté au milieu.

- Non il faut les effacer !

- Maintenant qu'on a le modèle, il faut en refaire des sauvages...

-Des prisons avec des numéros d'écrou, on n'en veut pas !

-C'est la mort des biffins ce carré, je me suis fait alpaguer par des gens à Montreuil qui me disaient « voilà ce que vous avez gagné à mêler les politiques, on est tous dans la merde maintenant »

-Moi je me suis fait insulter, « à cause de vous on se retrouve sans rien, on peut plus débiller »...

- Y'en a qui ont des places et qui ne viennent pas, y'a des places vides sur le carré alors qu'il y a des gens comme Madame X qui se retrouvent sans rien, des gens qu'on rien à bouffer qui peuvent pas vendre.

-En plus ils ont donné des places à des receleurs, c'est pas normal ! Alors qu'il y a des gens qui viennent depuis des années et qui n'en ont pas !

-Il faut interpeller l'association Aurore, elle est censé faire de l'insertion et là elle travaille à exclure les gens

-De quelle insertion on parle ? Les biffins n'ont pas à être insérés, ce sont des personnes qui se débrouillent dignement. Il ne faut pas qu'on rentre dans leur langage, si on se met à penser avec leurs mots on aura perdu.

- Il faut qu'on arrive à faire bouger leurs critères.

-Leur chartre d'horreur je veux même pas en discuter !

-Les papiers officiels mentionnent que cette action expérimentale est réalisée avec le soutien de l'association « Sauve qui peut »... Le risque c'est que l'association soit tenue responsable de ce qui se fait.

-Il faut se battre pour obtenir des places à Saint-Ouen, à Belleville, à Montreuil, Bagnolet...

-Mais on peut pas être partout !...

-Ils ont créé cent places pour pouvoir réprimer les biffins partout ailleurs, si on ne les défend pas ça veut dire qu'on cautionne la répression.

Cette discussion -retranscrite de mémoire- illustre les différents positionnements des membres du collectif et les lignes de fracture qui l'ont fissuré. Mohammed Zouari et quelques autres pensaient qu'il fallait accepter le dispositif « on n'a pas le choix » et essayer d'infléchir les critères imposés de l'intérieur. Mais cela les obligeait à agir dans un cadre défini que d'autres refusaient en bloc. Certains comme Hakim voulaient continuer la lutte, sur le 18 e et sur tous les sites où les biffins chassés de la Porte Montmartre s'étaient réfugiés. Thierry Caillet pensait qu'il fallait considérer la Mairie du 18^o^{ième} comme un allié « si on veut gagner la bataille, il faut que ce soit la leur, qu'ils portent le message et poussent les autres Municipalités à ouvrir d'autres carrés, si on reste dans le conflit on n'obtiendra plus rien ». D'autres refusaient de « plier face au piège de la charité » et voulaient continuer à lutter pour l'obtention d'un marché autogéré. La répression des sans places était intolérable pour les membres du comité de soutien, mais les chibanis fatigués affirmaient qu'ils ne pouvaient pas se battre pour tout le monde, que les Rroms n'étaient pas des biffins comme les autres...

Le groupe ne parvenait plus à s'accorder, face aux élus comme en interne. Il a fini par éclater. Il y a eu une expulsion, des démissions et une grande lassitude s'est installée... Des membres du comité de soutien sont partis parce qu'ils pensaient que la bataille était gagnée « *la victoire c'est qu'à j-1 c'est illégal et qu'aujourd'hui c'est légal sous le pont* » et ils sont passés à autre chose. D'autres ont déserté les réunions du jeudi parce qu'ils étaient attristés de voir ces biffins qu'ils avaient défendu rejeter à leur tour les Rroms, dénoncer aux salariés d'Aurore ceux qui ne respectaient pas la « chartre » pour obtenir des places pour leurs alliés... « *Le dispositif fonctionne, ils se mangent entre eux. Ils gaspillent leurs temps et leur énergie en réaction face à des critères qu'on leur impose, ils s'excluent les uns des autres... Moi j'étais effaré de voir ça, les gens sont tellement dans le besoin que du coup ils lâchent toute dignité, toute solidarité entre eux, c'était lamentable ! On a parlé jusqu'au bout du piège de la Municipalité, on en a parlé en ces termes et maintenant qu'ils ont leur place, ils se comportent comme les marchands, comme des petits propriétaires...* ».

Quelques biffins se sont éloignés du carré pour s'insérer dans le monde des puces de Saint-Ouen, organiser un marché Porte de Vanves, lutter pour obtenir des places à Belleville... Ceux qui sont restés sur le carré s'efforcent tant bien que mal de s'ajuster aux règles de ce nouveau marché, mais leur position entre Aurore et les biffins est des plus inconfortables. Une petite poignée d'irréductibles continue à se mobiliser pour obtenir d'avantage de places à Saint-Ouen, dans le 19^{ième} et le 20^{ième}. Au cours de l'année, ils ont réussi à rassembler leurs forces pour manifester devant l'Hôtel de ville de Saint-Ouen, perturber un conseil d'arrondissement dans le 19^{ième}, et un autre dans le 20^{ième} faire irruption dans une exposition à la Mairie de Saint-Ouen, interpeller les élus par courriers, distribuer des tracts aux biffins de Montreuil, manifester encore et encore...

« *Aurore fait ce qu'elle peut, ce sont des gens qui travaillent dans l'humanitaire, moi je leur rend hommage, c'est un marché dur à gérer, un marché très dur à gérer, ils font ce qu'ils peuvent et donc, même entre nous vous savez, certains pensent qu'on a pris des cartes ici, ça y est on se la machine cool et tout on est content... pas du tout comme je vous l'ai dit, on est pas très content, on a un peu plus de tranquillité bien sûr et on fait ce qu'on a à faire, on va pas dormir sur nos oreillers, ce qu'il y a à faire on le fera...* » (Ben)

Portrait : Hakim le Rebeu des bois

Hakim est une figure emblématique du marché. La trentaine, grand, costaud, une belle gueule édentée et un reste de la rue qui lui colle à la peau. Avant de se retrouver sans domicile, il a roulé sa bosse dans toute l'Europe, a tenté de rentrer au Pays où il a travaillé comme chauffeur de bus... De retour en France il a enchaîné les petits boulots, multiplié les hébergements provisoires. Avec un ami, il est descendu dans le sud-ouest à la recherche du trésor des templiers. Munis d'un détecteur de métaux, d'une carte de Cassini et de photos aériennes ils ont ratissé les terrains où s'élevaient des chapelles avant la révolution française. Bredouille, il est finalement rentré à Paris où il a poursuivi sa recherche de trésors dans les poubelles des beaux quartiers tout en vivant dans sa voiture... Il vend Porte Montmartre depuis 2003. Hakim est un passionné de brocante, il a l'œil et le flair pour repérer des objets de valeur. Quand il doute, il apporte ses trouvailles à des amis connaisseurs ou au service d'expertise de l'Hôtel Drouot. Sa longue expérience des marchés lui a permis d'acquérir des compétences relationnelles et communicatives. Il a une facilité de contact et est à l'aise avec tout le monde. Il échange avec autant d'aisance et de naturel avec les hommes politiques que les biffins, les journalistes que les sociologues, les hommes de la rue que les bourgeois. Hakim a joué un rôle clef dans la mobilisation des biffins, il a su rallier à la cause de l'association des personnes qui craignaient que cette action ne les fragilise davantage. Il a su accueillir et guider les journalistes intéressés et a fini suite à plusieurs reportages³⁸ par devenir un personnage public. Il est connu des journalistes et une partie de son histoire se trouve désormais sur le net. Lorsqu'il se raconte, il renvoie à des articles de presse, des émissions de radios ou des vidéos déposées sur Dailymotion. Hakim est une grande gueule qui dit ce qu'il pense sans détour et refuse tout compromis. Lorsque le campement de fortune où il avait trouvé refuge avec une quinzaine de sans abris fut menacé de destruction, il a mobilisé, manifesté, interpellé Delanoë et s'est battu jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée pour chacun de ses compagnons. Il refusait d'être relogé tant que tous ne l'étaient pas. Il s'est ensuite totalement investi dans la lutte de l'association « Sauve qui Peut » et il y a cru jusqu'à la mise en place du carré. Mais la gestion de cent places par une association de travailleurs sociaux n'était pas pour lui une victoire. Hakim avait imaginé un espace légalisé et autogéré. Il a refusé un poste proposé par Aurore et a continué à se battre pour les sans places. Au lendemain de l'ouverture du carré, les membres du comité de soutien se sont démobilisés, les biffins se sont reposés sur leurs places attirées. Hakim a fini par se brouiller avec tout le monde et par partir « dégoûté », « écoeuré ». Il a déserté le pont et se débrouille aujourd'hui dans les mondes des Puces. Il aide à débarrasser caves et greniers, vit du don contre don, de l'échange de services et déballe désormais au cœur des puces de Saint-Ouen, à côté des marchands.

³⁸ - Tf1, France 2, France 3, France 5, Canal +, Direct 8, Arte, M6, 1 plateau télé sur W9M6, « Là-bas si j'y suis » de Daniel Mermet, Le parisien, Le Monde de l'éducation, etc.

Le travail expérimental d'Aurore

L'association Aurore a pour mission d'apporter « une réponse organisationnelle et sociale » au problème des marchés sauvages. Leur objectif est à la fois de réguler le marché et de mettre en place un accompagnement social des biffins « *que ce soit en même temps un espace tremplin pour que ces gens s'insèrent correctement on va dire et peut-être à terme ne soient plus sur le carré des biffins* » (Pascale Chouatra, Aurore). L'équipe éducative est composée d'une assistante sociale expérimentée ayant une très bonne connaissance des dispositifs d'insertion par le travail, d'un ancien biffin qui sans être un professionnel « *avait un engagement dans le social* » (auprès des enfants du canal) ; d'une monitrice éducatrice en formation, parlant arabe et ayant « *des facilités pour l'intervention hors cadre* » et d'un jeune homme sans diplôme « *très motivé* » ayant déjà travaillé dans un bus social. « *On n'avait pas les moyens d'embaucher des professionnels diplômés, hormis l'A.S* » raconte Pascale, alors ce sont des compétences humaines de motivation, de capacité d'adaptation qui ont primé dans le choix des membres de l'équipe. Deux autres salariés d'Aurore sont présents sur le carré : un chauffeur de bus qui d'agent d'accueil a fini par jouer un rôle d'animateur, et un agent de sécurité -maîtrisant le Roumain- prévu au départ pour « sécuriser l'équipe et le bus » qui aide finalement les travailleurs sociaux à faire respecter les règles du carré.

- Des réajustements constants



A l'image de la répartition des rôles dans l'équipe, cette action expérimentale se construit chemin faisant et la première année fut une série d'ajustements permanents. Entre le projet tel qu'il était défini sur le papier et la réalité rencontrée sur le carré, les salariés ont eu quelques surprises. « *On est très loin du public attendu, imaginé* ». Ils ne s'attendaient pas à voir autant de Rroms et de roumains et n'avaient pas imaginé une population si précaire et désaffiliée. Il leur a fallu apprendre quelques rudiments de roumain et rajouter le 93 –où se trouvent de nombreux villages Rroms- aux critères de domiciliation.

Un accompagnement social a été mis en place. L'assistante sociale a monté une dizaine de dossiers de régularisation pour des personnes sans-papiers (dont un seul a pu aboutir) et a suivi un peu plus de quatre-vingts personnes en un an (quarante en Avril au moment de l'entretien).

Pascale : Aujourd'hui elle a une file active d'une quarantaine de personnes, qui représentent 40 suivis à peu près... 70 % de ces personnes sont des personnes provisoires, finalement les plus précaires, donc pas les adhérents pas ceux dont on a le dossier... Donc à ce moment-là le carré c'est aussi l'endroit de passage pour une population qui n'existe nulle part socialement, donc ça c'est assez intéressant ce qu'on n'avait pas prévu non plus. Elle Nadine ce qu'elle fait c'est de l'accompagnement à l'ouverture de droit pure et simple avec la demande du passe Naviguo et la demande d'aide médicale d'état, jusqu'à constitution d'un dossier de demande d'allocation, hébergement d'urgence accompagnement, téléphone ou réorientation pour que quelqu'un puisse avoir son numéro HLM... donc c'est très, très large, c'est donner des adresses de vestiaires, de douche gratuite, donc après y'a plusieurs niveaux : y'a les garçons qui eux recueillent, créent les liens, recueillent un peu les problématiques, sont à l'écoute et vont ensuite en fonction de leur analyse relayer à Nadine, qui va être dans quelque chose de plus formel, recevoir dans un premier temps les personnes dans le bus pour faire vite fait une évaluation et dans un second temps les recevoir dans nos locaux...

-Ca représente tu disais, 40 personnes sur les 205 ça veut dire que les autres n'ont pas besoin d'un suivi ?

Yanis : pas forcément ils pourraient y'en a qui ne se lâchent pas aussi facilement, ils n'ont pas envie de raconter les problèmes qu'ils ont. Nous si vous voulez on est plus là pour celui qui a envie de s'en sortir.

-C'est pour ça que je me demandais comment vous pouviez faire pour travailler parce que dans la culture des biffins, y'a cette fierté de se débrouiller tout seul, de travailler, de ne pas être dans un système d'assistantat et vous arrivez avec des valeurs qui sont complètement opposées à ce système là.

Pascale : C'est pour ça qu'on a 70 personnes c'est des provisoires en fait, c'est à dire que c'est pas ces biffins historiques quoi, on a très peu de biffins historiques pris en charge par Nadine, je sais pas si y'en a deux ou trois... c'est très, très peu. En fait moi dans mon parcours professionnel je ne viens pas de l'insertion par le travail, ces choses-là dynamiques qui font qu'une réussite dans l'accompagnement social c'est quelqu'un d'inséré parce qu'il aurait retrouvé du boulot, parce qu'il aurait retrouvé un appart... Moi ce que je vois dans le travail social c'est l'accompagnement à l'inscription, pour moi le travail social il est aussi là

-Accompagnement à l'inscription c'est-à-dire ?

Pascale : Accompagner ces biffins historiques, qui n'ont pas besoin d'être logés, ils le sont, qui n'ont pas besoin d'une complémentaire retraite ils l'ont déjà, mais les accompagner à s'inscrire, c'est à dire hier ils ne s'inscrivaient pas, s'inscrire dans un marché, s'inscrire dans

des règles qu'ils pourraient peut-être un jour porter, autogérer, c'est développer entre eux de la solidarité, bien qu'on soit dans un univers du commerce et de la concurrence, c'est leur offrir aujourd'hui un espace de socialisation qu'ils n'avaient pas, qu'ils avaient mais plutôt basé sur la débrouille, la fuite et on se fait pourchasser. C'est aujourd'hui des papis de 80 balais qui viennent avec leur journal, le journal du PMU, la théière, le thermos de café et avec des sièges comme ça retrouvés dans des poubelles pour se la couler douce au soleil, c'est cet espace-là de socialisation, parce que pour ces personnes là de 80 balais, une insertion dite réussie ce serait quoi ? La maison de retraite ? »

(Entretien 23 avril 2010)

L'ajustement à la population réelle des biffins a amené les salariés d'Aurore à repenser les objectifs de leur action. « *Le fantasme politique du carré des biffins comme tremplin dynamique d'insertion* » ne tient pas face à ces biffins historiques³⁹ pour qui la biffe est un mode de vie, une histoire, une identité et qui sont rétifs à toute assistance sociale. Il ne tient pas non plus face à ces migrants prolétaires avec lesquels il faut commencer par régler dans l'urgence des problèmes matériels de survie. Le projet a donc été réajusté. Leur mission effective consiste d'un côté à enregistrer et à « réaffilier » ces vendeurs flottants qui ne sont inscrits nulle part et de l'autre à garantir les règles d'un « espace de socialisation » -devenu une fin en soi- pour les biffins historiques. « *C'est du travail social que de faire ça, c'est permettre à ces personnes qui ont toujours été en marge et chassées, que ce soit de la police et des habitants, de les accompagner à s'inscrire pour vivre ensemble quoi... parce que leur inscription et leur respect de cette organisation, ça fait des habitants et des riverains contents aussi...* » (Pascale Chouatra).

-Fidéliser un public pour ne pas glisser vers « l'humanitaire »

La grande difficulté des travailleurs sociaux a d'abord été de définir les règles d'accès au carré. Ils avaient au départ imaginé travailler avec une population stable. Pour 100 places ils avaient prévu 120 personnes chaque jour –anticipant d'éventuels désistements. Mais au lieu des 100 attendus ce sont en moyenne 65 adhérents qui se sont présentés chaque jour « *il nous reste 35 places ou 40 places vacantes et c'est là que commence le problème !...* ». Dans la liste des adhérents se trouvaient des gens qui biffaient de manière irrégulière, des habitants qui se sont saisis d'une opportunité sans véritablement s'engager, des personnes tombées malade, rentrées au pays, des biffins qui ont finalement préféré s'insérer sur d'autres marchés, etc. Les adhérents qui avaient leur place attitrée pouvaient qui plus est, arriver en fin de

³⁹ Ces 80 % d'adhérents qui ont « une véritable identité de biffins » et viennent gagner un peu d'argent en complément de leur retraite, de l'ASS (l'Allocation Spécifique de Solidarité) ou du RSA (Revenu de solidarité Active).

matinée, ce qui laissait des espaces vacants sur le carré alors que la file d'attente ne cessait de croître devant le bus. Ces places laissées vides attiraient des biffins qui n'étaient pas enregistrés et s'y installaient « de manière illégale ». Pour gérer ces places vacantes ils ont finalement mis en place un système de tickets provisoires et repris un mode d'organisation des puces : les adhérents doivent arriver entre 7h30 et 9h30 pour récupérer leurs bâches. A partir de 9 h30 les places vacantes sont distribuées aux provisoires. Restait alors la question épineuse du choix des provisoires. « *Quand on a 20 places et que devant le bus y'a 50 personnes, toutes plus pauvres les unes que les autres... comment on fait ?* ». Là encore les salariés d'Aurore ont expérimenté plusieurs systèmes.

Yanis : « *Au début on avait commencé à distribuer des tickets tamponnés, qu'on leur distribuait comme ça, on a remarqué que les gens... Vu qu'ils vendent parce qu'ils sont dans la nécessité ils n'ont pas de ressource, les gens nous bousculaient pour essayer d'attraper un ticket, on se sentait pas bien devant cette foule qui venait vers nous. Alors on a changé encore le système. Et aujourd'hui on fonctionne comment, on a fait une liste des gens qui ont l'habitude de venir et on les appelle, voilà et ça fonctionne mieux, en tout cas c'est ce que j'ai remarqué, on est plus à l'aise aujourd'hui.* »

Pascale : (...) *pourquoi on a fidélisé ? On s'est rendu compte, quand Yanis décrit... Les gens étaient là, mais c'était des scènes... On a duré avec cet outil bien trop longtemps me semble-t-il mais je pense qu'il fallait qu'on aille au bout de cela pour comprendre comment faire autrement quoi, pour moi on expérimente rien de trop... Mais on s'est retrouvé visuellement dans une espèce de position d'aide humanitaire, avec des gens qui vraiment la faim au bide essayent d'attraper vos tickets, un truc d'un mouvement, d'une violence, et donc on s'est dit mais attendez on fait pas de l'humanitaire là, on déplace, on déplace les choses, nous on est une association, on a en service le carré des biffins, on prend des personnes en charge, donc des biffins sur une période d'un an, on est sur des suivis pour certains sociaux qui ne sont pas forcément des suivis d'urgence mais des suivis, et on est vraiment dans la prise en charge pas longue durée mais sur un an, parce que leurs cartes sont valables un an, et qu'on n'est pas des urgentistes, on n'est pas la soupe populaire, la preuve on a que 100 places et si on était la soupe populaire on aurait de la soupe pour tous quoi. Donc on était à la fois avec un outillage et un service qui s'inscrivait bien dans de la prise en charge sur une année et confrontés à un phénomène réel, presque d'une demande humanitaire quoi. Et donc du coup on s'est un peu ravisé et on s'est dit tant pis ça va être dur, on va devoir dire non, mais il faut absolument qu'on revienne à notre travail, à notre mission de fidéliser les gens, que ce soient les mêmes qui reviennent, pour les rencontrer, pour créer un lien pour faire notre vrai métier, parce que notre vrai métier c'est quand même travailleur social et c'est pas placier. Mais il a fallu aussi le voir physiquement ce phénomène pour en être effrayé, parce que c'était très effrayant... »*

Yanis : « *Encore on a eu plus compliqué que ça, l'hivers est passé et l'hivers on fonctionnait avec les tickets et à la fin ceux qui n'avaient pas de ticket n'étaient pas contents et ils attendaient dans le froid et en plus de ça on leur donne pas de ticket, leur expliquer qu'on peut pas donner de bâches à tout le monde, qu'on a que 100 places... c'est du boulot !* »

La pression démographique mettait le dispositif en péril, les transformant en « urgentiste » auprès d'une population en grande précarité qui ne pouvait comprendre le sens de leur action sociale. N'ayant pas les moyens de répondre à toutes les demandes, ils octroyaient des places à des personnes dont ils n'avaient pas le temps de vérifier l'état civil,

les revenus, la domiciliation, selon la règle « du premier arrivé, premier servi »... Sur ces places volantes se retrouvaient des personnes qui ne rentraient pas dans les critères imposés aux autres, ce qui générait des conflits avec les « biffins historiques », qui pouvaient trouver injustes les choix d'intégration et d'exclusion des travailleurs sociaux.

Le travail des salariés d'Aurore est éprouvant moralement et physiquement. Il faut supporter la tension, (*« ceux qui n'ont pas de places, ils s'énervent, les insultes et tout, c'est pas facile »*) le froid. Cet Hiver, l'eau gelait dans le bus, ils ne pouvaient allumer le groupe électrogène que par intermittence en raison des plaintes du voisinage. Le directeur général d'Aurore entendant leurs difficultés, leur a fait livrer en taxi des blousons chauds, ils se sont équipés de guêtres, de chaussettes, de bonnets. Mais le plus éprouvant est certainement la vision de ces personnes à qui ils ne peuvent accorder de places, qui attendent dans le vent, sous la neige, le froid, alors qu'eux-mêmes ressentent l'hiver dans le bus abrité et chauffé. *« Donc on a développé le plan grand froid, on a décidé de servir du café à tout le monde... on pouvait pas laisser attendre 20 personnes comme ça dans le froid »*. Parce qu'ils ne pouvaient continuer à distribuer du café au tout venant de ces marchés, ils décidèrent d'arrêter quand le temps se fit plus clément. La bonne distance est difficile à trouver dans le cadre de ce dispositif, les salariés d'Aurore expérimentent, tâtonnent et se posent tous beaucoup de questions *« On est toujours entre insertion et exclusion, c'est très dur. Il faut tenir la règle mais elle ne peut pas toujours tenir face à des gens qui sont dans une grande misère. On dit faut pas distribuer du café, mais comment je fais pour dire non à cette femme qu'est dans le froid avec son bébé ? C'est très dur psychologiquement, je sais que je ne pourrais pas tenir longtemps »* me confiait une des salariées. La pression démographique redéfinit le sens de l'action, entre humanitaire et travail social, insertion et exclusion, intégration et répression. Une première assistante sociale a démissionné parce qu'elle était mal à l'aise avec le cadre de l'action et les modalités de coopération avec les forces de l'ordre.

Pour sortir de ces dilemmes, Aurore s'efforce de fidéliser un public et fonctionne désormais avec une liste « d'habitues provisoires ». Les critères qui président aux choix de ce second cercle ne sont pas toujours clairs. *« On prend ceux qu'on connaît », « on privilégie ceux avec qui on n'a pas de problèmes, ceux qui respectent les règles », « On mixte aussi socialement, y'a des petites mamies qui viennent vendre qui parfois sont propriétaires mais ont une toute petite retraite et viennent vendre un petit peu leur héritage vestimentaire quoi et on a des profils très, très différents donc socialement on mixte un peu la chose »*. Cette liste de provisoires intègre sur le carré des personnes qui sont choisies en fonction d'une évaluation relationnelle qui ne fait pas toujours sens pour les biffins et les membres de leur comité de soutien. Les rumeurs

qui circulent autour du carré sont significatives de l'opacité des critères d'attribution pour la majorité des biffins. Une vieille femme m'a ainsi expliqué qu'elle ne demandait pas de place parce que « *pour avoir une place, paraît qu'il faut leur graisser la patte, c'est pas mon genre, je me débrouille et je dois rien à personne* ». « *L'autre connard, il paraît qu'il a dit à x, t'auras une place si tu passes derrière avec moi !* » racontait une autre habituée du marché. Ces rumeurs de bakchich et d'abus de pouvoir expriment le sentiment d'arbitraire qui domine quant à la définition des critères. « *Une fois j'avais demandé pour le petit Roumain Dimitri. Je vois une espèce d'idiot du bus, je lui dis, il peut pas avoir une place provisoire, il me dit, non lui il n'en aura pas, il m'a mal parlé... Je lui dis mais vous êtes payé pour faire quoi ? Je pense pas qu'il parlait mal en plus, il parlait vite et vif, parce qu'il fallait qu'il mange mais c'était quelqu'un d'extrêmement gentil. Mais qu'est ce que c'est que ces pseudos travailleurs sociaux qui veulent qu'on leur parle comme dans le 16 e ? Ils sont quand même au contact d'une population en souffrance, des gens qui ne vont pas bien ils sont souvent pas aimable !* » s'énervait un des membres du comité de soutien. Le clientélisme leur permet de ne plus être submergé par la foule des « nécessiteux », de travailler sur une population stable, mais il pose des problèmes d'équité dont les salariés d'Aurore sont conscients. « *Hier il restait huit places, ils étaient une trentaine... on est obligé de hiérarchiser et c'est forcément injuste parce qu'ils ont tous besoin de cette activité* ».

-Définir un espace de règles équitables pour tous

Pour pouvoir mettre en œuvre un « espace de socialisation » il leur faut garantir « un carré bien carré » sans débordement, stabiliser une population avec laquelle des liens peuvent se tisser. Cette population stable est constituée de ces biffins historiques qui sont tour à tour définis comme des « partenaires » et des bénéficiaires de l'action. L'espace du carré est pensé par les travailleurs sociaux comme un espace de socialisation où des règles de régularité et d'égalité sont garanties. « *En arrivant, la difficulté a été de bousculer le système en place, qui était celui du premier arrivé, du plus fort ou du plus ancien. Aurore a proposé l'égalité de traitement. Cela a été un travail de longue haleine pour qu'ils acceptent les nouvelles règles. On a bouleversé un fonctionnement qui existait depuis 100 ans.* » (Pascale Chouatra). Les règles d'installation dans ce marché étaient comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de ce texte, celles qui régulent quotidiennement les interactions dans l'espace public. La règle du « premier arrivé, premier servi » qui régule les files d'attente, distribuait les places de vente. Contre cette régulation interprétée comme « la loi du plus fort », les travailleurs sociaux ont imposé « un système équitable », réinsérant sur le carré des populations –comme

les Rroms- qui y trouvaient difficilement leur place. L'égalité de traitement est garantie par le fait que chacun est soumis aux mêmes règles, dispose du même nombre de m² pour vendre, doit respecter les mêmes horaires. *« A l'époque, ce qu'ils faisaient, ce que les gens nous ont dit c'est qu'ils dormaient au carré, y'en a qui étaient là depuis 4 h du matin et ça se battait pour avoir un emplacement, si vous voulez les règles qu'on a mis en place... Sans règles, y'a pas de respect, y'a rien du tout depuis qu'il y a des règles mises en place, à partir de là ils ont adhéré et le fait d'avoir adhéré à ça, ça nous a permis d'avoir un meilleur fonctionnement. »* (Yanis).

Les travailleurs sociaux se pensent comme des porteurs et des garants de règles d'égalité, de régularité, de respect de la loi nécessaires à la définition d'un mieux « vivre ensemble ». Mais il leur a fallu trouver une bonne distance avec ces « biffins historiques » qui depuis des décennies étaient habitués à fonctionner selon d'autres règles et s'étaient battus pour pouvoir travailler librement sur leur marché.

Pascale : Mais stratégiquement, nous on peut pas, on les traite effectivement particulièrement quoi, l'idée aujourd'hui c'est pas de leur offrir des privilèges, c'est de traiter tout le monde de manière équitable, mais c'est vrai qu'ils sont entrés par une porte où nous on a pas pu en dire grand chose, ça nous a été un peu imposé. Aujourd'hui je le vois un peu autrement parce que c'est vrai que ce noyau de biffins de SQP, nous garantissent quand même l'identité du carré (...) Donc moi ça m'a beaucoup dérangé au départ parce que j'ai trouvé ça pas très équitable, et j'ai vite compris qu'on pouvait pas débarquer comme ça et récupérer cette histoire en faisant fi de ce combat et je pense que pour eux c'était important, c'est pas en terme de... ils vendent rien, quand je vois Monsieur Zouari sans déconner, s'il vend une paire de pompes dans le week-end c'est tout, donc il y a quelque chose moi que je trouve extrêmement investi, c'est leur carré et c'est important pour eux d'y être les trois jours pour savoir comment ça se passe, pour garantir que ça puisse toujours se passer... alors on n'est pas non plus dans une solidarité, une espèce d'auto gestion qui ferait qu'ils arriveraient entre eux à se rappeler les règles ou des choses comme ça, mais c'est clair qu'ils y tiennent vraiment au carré, ils feront tout pour que ce soit pérenne cette histoire, donc c'est un appui aussi, c'est à la fois un peu compliqué parfois parce qu'il y a des règles qui sont les mêmes pour tous et donc moi je me tiens à ça (...) c'est vrai qu'ils adhèrent de mieux en mieux aux règles, c'était pas évident parce que eux ce qu'ils souhaitaient c'était effectivement la reconnaissance, enfin, pour les biffins historiques, la reconnaissance quand même de leur activité, par la légalisation mais sans les contraintes qu'implique une loi et dans toute loi il y a quand même un cadre, des règles, et les règles c'est de la contrainte donc des fois ils veulent un peu jouir de ça sans ce que ça implique derrière, c'est tout un travail éducatif...

-Par rapport à quel aspect des règles ?

Pascale : Par exemple, pas forcément l'irrégularité, on sanctionne pas l'irrégularité, on va redistribuer ces places, mais pour les adhérents, ils se sont engagés, lorsqu'ils correspondent aux critères et qu'ils deviennent adhérents ils payent 5 euros symboliques à l'année d'adhésion et ils signent une charte dans laquelle ils s'engagent à ne revendre que des produits de la biffe et y'a tout un tas de produits interdits, cosmétiques, alimentaires, toxiques parce que nous on veut pas soutenir un commerce qui pourrait engendrer derrière des problèmes de maladie, donc nous on soutient vraiment le commerce de la récupération d'objets. Et bien les biffins, les mêmes, les biffins historiques ceux qui ont bien signé ça, ils se retrouvent à vendre des produits autres, parce qu'il y a de la clientèle et si il y a de la demande, ils vont contrevenir à la règle, c'est ça pour d'autres ça va être un système de réservation, je peux pas venir le samedi, je voudrai venir le dimanche, non c'est pas possible, c'est un engagement sur

une année on a vu avec vous pour ces deux jours, oui mais dimanche je vais à l'hôpital, oui mais à ce moment là si vous êtes à l'hôpital vous pouvez pas être sur le marché et aller quelque part, faire un choix c'est toujours renoncer à quelque chose d'autres, pour eux c'est compliqué, ils veulent jouir de ces trois jours en toute... en toute légalité et parfois les règles ça leur va pas trop. C'est autour de la nature des produits, des jours de vente. »

Pour faire respecter la règle, les travailleurs sociaux ont d'abord tâtonné. Les avertissements verbaux étaient répétés sans effet alors « *on s'est dit il faut mettre une limite, il faut des mesures disciplinaires* ». Désormais s'ils constatent la vente de produits non autorisés, ils transmettent un avertissement verbal, puis écrit et en dernier recours confisquent la carte pour une interdiction de vente de quinze jours.

« Donc pour moi c'est aussi, c'est inscrire dans la loi et je pense que le cadre c'est contenant et qu'à ce moment-là on met des limites, parce que la difficulté de notre boulot c'est qu'on est travailleur social, donc on est là pour entendre, pour écouter, on est susceptible d'être dans la négociation parce qu'on est dans l'écoute, on va évidemment prendre en compte la situation et à la fois on est aussi dans l'organisation d'un marché où on se doit d'avoir quand même un minimum de fermeté par rapport aux règles parce que le marché des biffins qui s'appelait avant le marché aux voleurs, je peux vous dire que c'est Rock'n 'Roll ! C'est des gens qui ont de la ressource qui ont de l'énergie, c'est des gens qu'ont du négoc... On n'est pas face à un public abattu, on est face à un public qui a de l'énergie et de l'énergie de transgresser notamment puisqu'ils étaient toujours quand même ou par choix ou par nécessité en marge de quelque chose » (Pascale Chouatra)

Une salariée d'Aurore racontait sa stupéfaction d'avoir vu le président de l'association « Sauve qui peut » enjambrer sa bâche avec la dextérité d'un athlète pour aller se saisir des quatre coins du tissu sur lequel une petite vieille avait déballé en dehors du carré et l'installer sur sa propre bâche alors que la police arrivait. Cette scène exemplaire du point de vue du travail social de la force de transgression de cette population, révèle la fragilité de cette frontière. Etre biffin n'est pas un statut et même ceux qui se sont battus pour obtenir la légalisation de leur activité ne sont pas assurés d'y obtenir une place dans la durée. Etre biffin est une condition et c'est au nom de cette identité que des liens relient le dedans et le dehors, c'est en raison de cette condition que des objets non autorisés mais « rentables » circulent de chaque côté.

Conflits de valeurs et de définition

Les membres de l'association « Sauve qui Peut » ont eux-mêmes tâtonné pour s'ajuster à ce nouveau cadre. Pour tenter d'infléchir les critères de l'intérieur et participer à l'organisation du marché, ils ont tenu un registre durant les premiers mois dans lequel ils notaient tous les dysfonctionnements qu'ils pouvaient repérer : les places vacantes mais aussi les attributions « illégitimes » en fonction des critères imposés (untel vend du neuf, untel est

parti toute l'après midi, untel et untel forment un couple alors qu'ils ont deux cartes, etc.). Ils tenaient parallèlement une liste de « personnes dans le besoin » en attente de place, qu'ils essayaient de faire accepter par Aurore. « *C'est bien Aurore, c'est bien, mais ils ne peuvent pas connaître le marché mieux que nous, les bas-fond de Paris ici, la nuit, le jour on les connaît, on connaît l'histoire de tout le monde ici !* ». Ce registre fut l'objet de conflits internes virulents. Des membres du comité de soutien se désespéraient de voir les biffins se dénoncer les uns les autres en fonction de critères qui n'étaient pas définis par la logique de l'activité mais par « les impératifs du contrôle social ». Les membres de l'association se retrouvaient sur le carré dans une position intenable. Ils sont considérés par les biffins comme responsables de la mise en place du carré alors qu'ils n'ont aucun pouvoir effectif dans ce nouveau cadre. Des vendeurs viennent régulièrement se plaindre aux membres de l'association « *Il y a des voleurs sur les bâches d'Aurore, ils savent pas reconnaître un biffin d'un voleur, et moi si je déballe je me fais virer !...* ». Les petits arrangements entre biffins, les logiques mêlées d'acquisition des objets qui régnaient jusqu'à la mise en place du dispositif ont volé en éclats. S'ils comprennent et acceptent l'interdiction de vente d'objets cosmétiques, de produits alimentaires et de marchandises volées, il en est tout autrement concernant les objets neufs. Sur de nombreuses bâches, on peut trouver des objets artificiellement usés que les biffins ont acheté à des grossistes en espérant gagner quelques euros. Et il est fréquent de voir sur le carré des marchandises identiques à celles que l'on trouve sur le marché informel. Des blousons ou des jeans issus d'un même lot, présentés comme neufs dans l'espace de déballage précaire et mêlés à la fripe sur le carré, des colliers en faux corail présentés sous plastique sur le marché informel et mélangés à d'autres bijoux anciens sous le pont, des tee-shirts et des fanions aux couleurs de l'Algérie achetés chez des grossistes, etc. Parallèlement les biffins peuvent trouver dans les poubelles des objets quasiment neufs, comme cette paire de chaussures encore dans sa boîte qui a valu à une vendeuse quinze jours de mise à pied. Le dispositif catégorise les individus et les objets selon des logiques qui ne correspondent pas à celles de la pratique. Le marché a toujours été un espace intermédiaire où se brouillent les frontières de la légalité et les biffins savent bien qu'au cœur des puces des commerçants ont pignon sur rue sans avoir de registre du commerce, que des accords permettent à des vendeurs de s'installer sans autre déclaration sur les trottoirs de la rue l'Ecuyer. Les membres de l'association ont finalement abandonné ce registre et adopté une nouvelle ligne. Chaque fois qu'un vendeur venait en dénoncer un autre « il vend du neuf », « il vend des cosmétiques », « untel c'est un voleur et il a une place », etc. le président de l'association répétait inlassablement « *c'est pas notre travail, c'est celui de la*

police ». Durant toute l'année, ils se sont efforcés d'obtenir des places pour les biffins qu'ils connaissaient. La frontière entre biffins légitimes et illégitimes définie par le dispositif générait des injustices qu'ils s'efforçaient de réparer. Certains fréquentaient le marché depuis des décennies, ils avaient une légitimité d'anciens et se retrouvaient sans place parce qu'ils n'étaient pas présents au moment de l'inscription. D'autres avaient des situations familiales et économiques extrêmement difficiles, mais ne faisaient pas partie de la liste d'Aurore. Les membres de l'association « Sauf qui peut », tenus pour responsables, s'efforçaient de leur obtenir des places. Ce qui a régulièrement créé des tensions avec les salariés d'Aurore qui tenaient à préserver leur position d'autorité et le pouvoir qui leur était donné de faire passer de l'illégalité à la légalité. « *Y'en a toujours qui voudraient nous commander, décider à notre place sous prétexte qu'ils sont là depuis longtemps, comme X qui me dit ça fait trente ans que je suis là, vous dix mois !* »... La position des membres de l'association et en particulier de son président est devenue intenable. Des biffins mécontents l'invectivent chaque week-end, lui envoient des textos d'insulte, l'accusent d'avoir tué le marché. Mais s'ils sont formellement définis comme des partenaires, leur connaissance de ces mondes n'est pas prise en compte et ils n'ont aucun pouvoir de décision sur le carré. En conclusion de la première réunion du comité de pilotage⁴⁰, le 8 Décembre 2009 à la Mairie du 18^{ième} Gérald Briant a insisté sur la nécessité que « *chacun reste à sa place : sauve qui peut a été entendue, sa liste a été prise en compte, maintenant ce n'est pas à elle de décider de la bonne gestion du carré* ».

Les biffins encartés sont redéfinis comme des bénéficiaires d'une action d'insertion. Si quelques membres du comité de soutien sont convaincus qu'il fallait déléguer la gestion du carré à des professionnels « *Il fallait une gestion extérieure ou une co-gestion, mais on ne peut pas imaginer que les biffins choisissent eux mêmes ceux qui peuvent vendre, qu'ils régulent le marché, jouent un rôle de police... non, faut voir dans les réunions, ça s'engueule, ça part tout de suite sur des réactions émotionnelles, y'a des conflits entre eux, et puis y'a ceux qui picolent, ça facilite pas les choses... Le travail social c'est un travail légitime, y'a besoin d'une présence de l'institution, c'est un travail à long terme, faut pas juger trop vite.* » D'autres, partisans du marché libre, pensent que les biffins se sont laissés prendre au « piège de la charité »

-Le piège en quel sens ?

⁴⁰ A laquelle étaient présents, Gérald Briant, Sandrine Mees (chargée de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion) Sophie Nicolas (délégation à la politique de la ville) Trois membres de l'Association Aurore, le commissaire central du 18^{ième}, trois habitants des amicales de locataires et quatre représentants de l'association Sauve qui peut

« Ben ça a séparé le soit-disant bon grain de l'ivraie or en fait c'est faux, Aurore c'est des gens qui vivent sur la misère, ils ont un déficit de notoriété par rapport à Emaüs alors qu'ils sont plus anciens et ils se sont portés volontaires pour ça, alors qu'ils ne connaissaient rien à la situation. Ils sont arrivés les poches pleines de pauvres, donc à l'arrivée leurs critères c'est forcément, des pauvres qui tendent la main, qui sont polis, qui leur parle bien, qui vont obéir à leurs trucs hyper rigides, alors que le biffin c'est quelqu'un qui vit en faisant les poubelles qui rapplique après avoir dormi ou au sortir des poubelles et qui essaye de vendre ce qu'il a trouvé, c'est pas quelqu'un qu'on encarte, c'est pas quelqu'un à qui on donne une bâche d'un mètre sur un mètre et qui va se poser là... c'est délirant comme procédé. »

Les biffins ont des ressources, du bagou et du caractère et l'imposition des règles est un perpétuel bras de fer racontent les salariés d'Aurore. La majorité refuse toute « aide sociale ». Un biffin m'a un jour raconté une anecdote significative : un salarié d'Aurore s'est invité de l'autre côté de sa bâche pour discuter. Pendant ce temps, les agents de la DTP circulaient dans les allées pour demander aux vendeurs sans cartes de remballer. *« Au bout d'un moment je lui ai dit tu devrais aller faire ton travail. Il m'a dit t'es tombé du mauvais côté, je suis dans le social moi. La vérité, pour qui il me prend ? Il est pas payé pour discuter quand même »*. Le marché est un espace de sociabilité au sein duquel les biffins ont coutume d'échanger avec des personnes de différents horizons. Si ce dialogue a généré un profond sentiment d'humiliation, c'est qu'il le redéfinissait en tant bénéficiaire d'un travail relationnel « socialisant ». Les discussions informelles permettent aux travailleurs sociaux de « repérer les problématiques » auxquelles ils peuvent répondre. Mais les biffins « ne sont pas dans l'assistance » et refusent pour la plupart de se faire aider. Les règles imposées sur le carré font de même l'objet de perpétuelles négociations. Parce que l'anticipation et la régularité s'accordent mal avec l'activité de la biffe qui reste soumise aux règles de la nécessité, de l'opportunité et de l'improvisation.

Les membres de l'association Sauve qui peut sont pris en étau entre biffins et travailleurs sociaux, rendus responsables de la mise en place d'un dispositif sur lequel ils n'ont aucune prise.

Délimiter les frontières du carré par la répression

Pour que fonctionne cet espace de règles, il faut que le carré soit clairement délimité. Or du fait de la politique répressive mise en place dans le 19^{ième}, le 20^{ième} et à Montreuil, du fait des barrières installées par la Mairie de Saint-Ouen pour empêcher les biffins de s'installer sur sa commune, le carré n'a cessé de déborder. Chaque week-end des centaines de biffins sont venus s'installer, dans les allées du carré puis en bordure, sur l'avenue jusqu'au mail Binet.



(Photo V. Milliot : débordements sur le mail, Juin 2010)

Ce débordement était attendu. Si l'agent de sécurité avait été prévu pour sécuriser l'équipe c'est que tout le monde savait que le carré était sous dimensionné.

Pascale : « *Oui au début... c'était en prévention, si tu veux, je sais pas si tu as été au courant de l'ouverture du carré le 17 octobre, mais ce qu'il faut savoir c'est que DPP, CRS et effectifs de police du 18 e, trois instances confondues, faisaient qu'on avait un ratio d'une personne des forces de l'ordre par biffin.* »

-Oui j'ai vu c'était un dispositif assez impressionnant

Pascale : « *Impressionnant oui ! Nous de notre côté du coup, ça nous a plutôt encouragé à nous prémunir, à prévenir une éventuelle... et puis parce qu'on savait très bien que 100 places pour 800 personnes à un moment donné soit ça allait exploser soit ça allait se*

déplacer... et donc je pense qu'Aurore a imaginé aussi une protection de ses salariés bien évidemment, et que la DPP était aussi un peu dans ses fonctions là au départ. »

Le projet du carré prévoyait dès le départ une coopération avec la DPP (Direction de la Protection et de la Prévention) qui devait assurer une présence permanente sur le site afin de protéger les salariés et d'empêcher les biffins de s'installer dans les couloirs du carré. *« On gère le carré avec notre règlement, la DPP garantit la loi dans l'espace public et la Police garantit la loi, c'est toute une imbrication »*. Un équipage de trois personnes est à disposition de l'association. Mais la collaboration avec ces policiers est loin d'être satisfaisante pour les salariés d'Aurore. *« Ils n'ont pas envie de bosser (rires) ils sont envoyés là, parachutés sur un truc qui les gonfle, ils comprennent pas, ils n'ont pas envie de comprendre, enfin voilà, je peux pas vous le dire autrement... si vous voulez voir des gens qu'ont pas envie de bosser il faut aller les voir, je sais pas, peut être qu'ils ont une organisation qu'est pas gratifiante par ailleurs, qu'ils sont pas formés, que ça fait pas sens pour eux, qu'il n'y a pas d'intérêt, que... Nos relations se sont beaucoup dégradées parce qu'on s'est retrouvé avec eux l'hiver par exemple, avec eux dans leur voiture en train de lire des bouquins et nous dehors sur le carré et aucune possibilité de les y convoquer, si, mais quand on n'a pas envie de bosser on n'a pas envie de bosser quoi. »*

Les salariés d'Aurore se sont d'abord efforcés de gérer les débordements à l'intérieur et en bordure du carré. Ils passaient et demandaient aux non encartés qui s'étaient installés dans les allées de remballer et de circuler. Les interactions étaient tendues, les biffins essayaient d'expliquer qu'ils avaient besoin de quelques euros pour manger, certains refusaient de bouger ou se réinstallaient dès que les salariés avaient fini leur tournée. Ils n'avaient ni l'autorité ni la légitimité de jouer un rôle de police dans l'espace public, et cette fonction les éloignait du travail social qu'ils voulaient mettre en place. Alors ils y ont renoncé. La DPP toujours présente sur le site intervient de manière aléatoire, dans un travail de médiation (recherche d'un enfant Rrom disparu sur le marché, gestion d'un conflit entre vendeurs et acheteurs, etc.) et de répression parcimonieuse. La police nationale intervient tous les week-ends, plusieurs fois par jour assistée de la benne. *« Quand ils viennent avec la benne c'est pas pour nos biffins à nous, c'est juste pour les sauvettes »* (Yanis, salarié d'Aurore). Ils utilisent les mêmes procédés qu'avant la création du carré, mais les biffins officiels sont désormais protégés. Ils assistent à la saisie et à la destruction des marchandises depuis leurs places numérotées. Les irréguliers se dispersent comme une volée de moineaux et se réinstallent dès que les policiers tournent le dos.



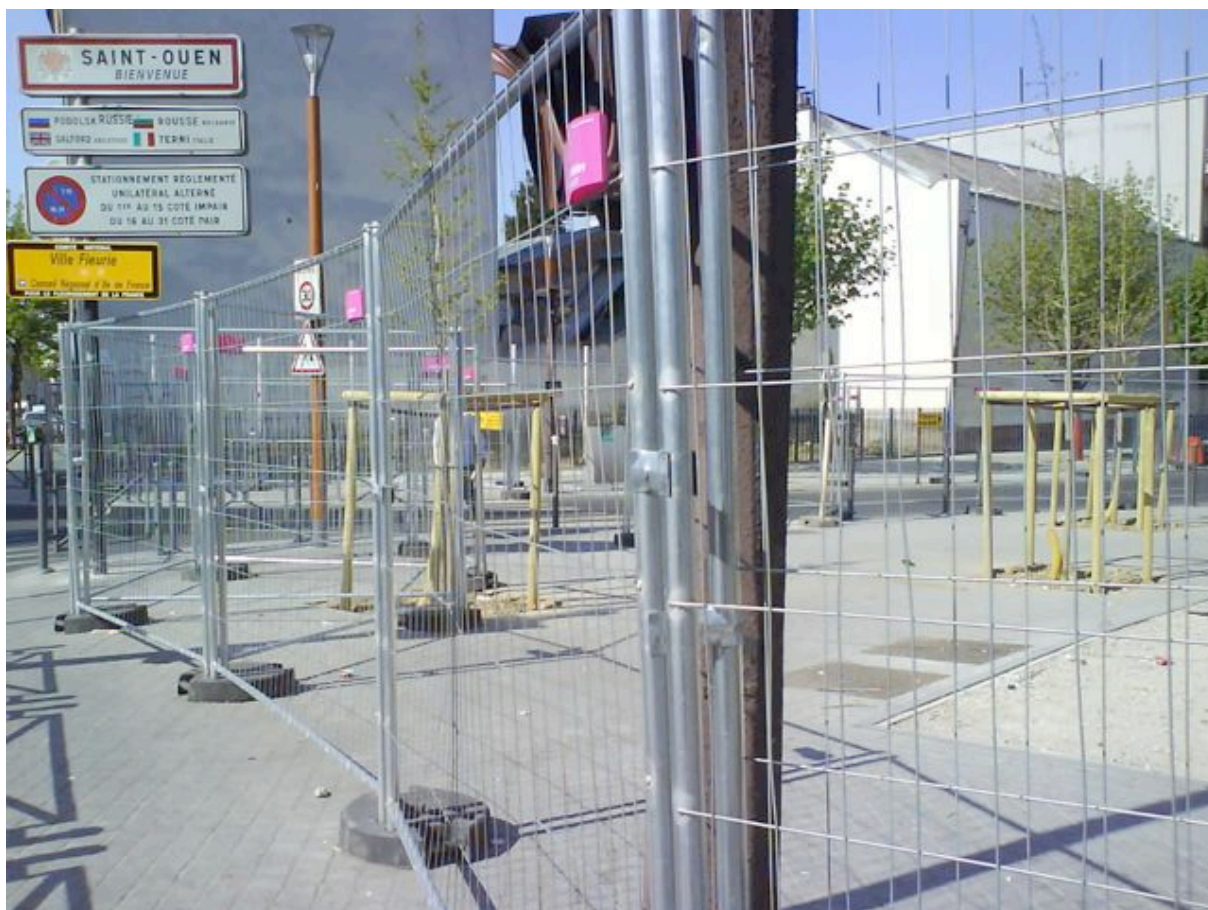
(Photo V. Milliot : juin 2010)

Les « biffins historiques » ont eu des réactions ambivalentes face à ces débordements. Les montagnes de chiffons des Roms les empêchaient de travailler, ils posaient des problèmes de circulation dans les allées, d'accessibilité à leurs stands, affirmaient ils. Le carré était désormais leur territoire « autorisé » et tous se plaignaient que les affaires étaient moins bonnes depuis la mise en place du carré. Les habitués faisaient rapidement un tour sous le pont et allaient faire des affaires dans la zone de déballages précaires. *« Aujourd'hui c'est un beau marché, ça va jusqu'en haut »*. Plus il y a de vendeurs plus le jeu de la concurrence fait baisser les prix, plus grandes sont les trouvailles et plus bas les prix. *« Quand y'a un Rrom qui déballe, ils sont tous là comme les abeilles sur le miel, les mouches sur la merde... »*. Un rapport ambivalent s'installa vis-à-vis de ces nomades d'Europe centrale. Le président de l'association Sauve qui Peut a reçu un coup de poing alors qu'il tirait la bâche d'un Rrom qui venait de déballe juste devant la sienne. Les Rroms ne parlent pas français et cette barrière de la langue est difficilement franchissable. Il n'y a pas d'intermédiaire et la communication par geste est limitée. Un sentiment d'incompréhension réciproque domine. *« On peut plus travailler à cause des Rroms »*, entend-on régulièrement sur le carré... *« Ils se plaignent tous de gagner moins d'argent, mais ils ont oublié ce que c'était avant, courir comme des lapins,*

le stress, là on est tranquille et ça n'a pas de prix ». Le prix de la tranquillité est néanmoins lourd à payer pour quelques vieux biffins qui ressentent encore le stress de l'illégalité dans leur propre corps et ont de la compassion pour ces pauvres qui subissent à leur tour la répression : « *Si y'en a qui devraient avoir le droit, c'est bien eux ...* » Cette question a divisé les biffins présents sur le carré. Certains ont fait circuler une pétition contre les Rroms. Le président de l'association Sauve qui Peut et quelques autres ont refusé de signer « *c'est peut-être eux qui en ont le plus besoin, ils sont chassés de partout, il faut bien que tout le monde vive... On peut pas en même temps lutter contre l'exclusion et participer à l'exclusion c'est pas possible* » affirmait Mohammed Zouari. Tandis que Ben expliquait : « *Madame les Rroms c'est des êtres humains comme les autres, Madame, les Rroms c'est des gens qui ont été toujours, je vous apprend rien, rejeté par leurs gouvernements, ils font maintenant partie, qu'on le veuille ou pas, ils font partie de l'Europe, donc je trouve pas que c'est normal, est ce qu'ils ont interdit à la Belgique ou au Luxembourg ou je sais pas quoi, c'est des gens qui n'ont pas le droit de travailler jusqu'à 2012, mais où allons nous Madame ? C'est des gens qui marchent sur la tête, les politiques marchent sur la tête, de quel droit Madame ? Faut pas les faire rentrer en Europe, tu vas empêcher quelqu'un de manger ? Les gens ils deviennent... y'a des gens ici comme Mohammed Zouari ça lui ait arrivé une fois il a voulu se balancer dans la benne, on l'a sorti et tout le merdier, ils ont été arrêté, Martine et tout, le jour même ils sont sortis bien sûr, au commissariat de la Goutte d'Or.* » (Ben)

Mais la majorité des biffins sur le carré tenaient des propos acerbes contre ces Rroms qui « *ne respectent rien* », « *pissent et chient sous eux* », « *laissent leurs saletés derrière eux* ». Ils dénonçaient dans les mêmes termes que les résidents du quartier les biffins, ces Rroms qui encombrent et salissent l'espace public. Certains sont allés demander aux élus des renforts de police, parce que la situation était trop tendue. « *Ils se comportent comme des propriétaires, ils ont les mêmes attitudes que les commerçants des puces avaient avec eux maintenant. On paye on a le droit avec nous, eux ils payent pas ils ont pas le droit... et ça les empêche pas d'aller faire des affaires en leur achetant des choses aux Rroms* » se désespérait un membre du comité de soutien. Les déballages sous le pont ont fini par se réguler. Après l'incident du coup de poing, les Rroms ont laissé libre l'allée des « *historiques* ». Un accord tacite a progressivement déplacé les biffins irréguliers sur l'Avenue après le 32, laissant un espace vide permettant de distinguer ces deux espaces. Il y a de moins en moins de déballages sauvages dans le carré, qui s'autonomise entre les puces des marchands et les étalages précaires des irréguliers... Et chaque week-end, le marché continue à déborder sur l'Avenue jusqu'à la rue Binet et sur le mail à l'intérieur du quartier.

Les membres de l'association SQP et les salariés d'Aurore (comme les élus du 18^{ième} qui ont mis en place ce projet) s'accordent sur le constat de l'insuffisance des places et sur la nécessité d'ouvrir d'autres espaces dans les communes et arrondissements concernés. Le dispositif ne peut pas fonctionner tant que pèse sur le carré cette pression démographique. Mais Saint-ouen a barricadé les espaces où le marché informel s'étendait, les policiers occupent le trottoir à Belleville pour interdire l'installation des biffins, la Mairie du 19^{ième} et du 20^{ième} votent des vœux pour demander au Préfet d'avantage de police...



(Phot V. Milliot : « Bienvenue à Saint-Ouen »)

Epilogue

Une association « Sauve qui peut Est » a été constituée par des membres du comité de soutien et des biffins de Belleville durant l'été 2010 mais « *la bataille est encore plus dure que dans le 18^{ième}* ». Des vœux répressifs ne tenant absolument pas compte de l'expérience du 18^{ième} sont votés. Dans les débats municipaux, ces marchés sont à nouveau construits comme des lieux de trafic et de marginalité, des espaces de non-droit, une appropriation illégitime de l'espace public. Les élus de gauche en appellent à la Préfecture et à l'Etat pour que ces « problèmes » soient gérés par la répression. Des policiers sont mobilisés pour garder l'espace public, surveiller en l'attente de la benne des ballots de vêtements et d'objets divers. Cette scène absurde de policiers en uniformes surveillant des haillons pour empêcher des pauvres de survivre aux marges de la légalité, se répète dans le 18^{ième}, le 19^{ième}, le 20^{ième}, à Montreuil et à Bagnolet. Le préfet ne cesse de répéter que la répression ne pourra pas tout régler. Les policiers semblent mal à l'aise dans leurs interventions dans l'espace public. « *Ce n'est pas à la police de faire dégager ces gens-là, on dévalorise les policiers, il faut libérer la police, elle a autre chose à faire... c'est un discours que les policiers entendent vraiment, ils savent qu'ils ont autre chose à faire que d'arrêter des pauvres malheureux* » affirme Thierry Caillet. Ces actions policières sont à la fois totalement inefficaces puisqu'elles déplacent les populations sur d'autres territoires, ne permettent qu'un recadrage momentané de l'espace public -les vendeurs se réinstallent immédiatement après leur départ- et contre-productive puisqu'elles génèrent des réactions indignées de solidarité. « *C'est à la pauvreté qu'il faut faire la guerre pas aux pauvres* » se désolait un biffin après le passage musclé d'une patrouille sur le marché de Montreuil.

Des solutions alternatives sont portées par différents acteurs. Plusieurs réunions ont rassemblé cette année des commerçants des puces de Saint-Ouen, l'association de soutien des puces populaires, les Verts et des membres de Sauve qui peut. L'insertion des biffins au sein même des puces est envisagée selon différentes modalités. Des projets de ressourcerie à Montreuil, de magasin d'économie solidaire, de recyclage de produits électroniques ont été envisagés. Les membres de l'association Sauve qui Peut ont tissé des liens avec des militants de la récupération sociale ayant travaillé au Brésil qui s'efforcent de monter des projets en France -et se heurtent à mille difficultés administratives et juridiques. Sur Belleville des pistes de co-gestion entre biffins et travailleurs sociaux sont envisagées par l'association, qui fait des

recherches pour tenter de trouver un statut juridique, sur le modèle des marchands ambulants, pour les biffins. Les idées ne manquent pas et les bonnes volontés non plus.

Mais l'histoire même de la mise en place du carré des biffins, démontre la difficulté des pouvoirs publics à travailler en collaboration avec des acteurs qui n'ont pas de légitimité professionnelle ou institutionnelle. Dans le dispositif « chacun doit rester à sa place » et celle des biffins est pour les politiques au ras du sol. Si les travailleurs sociaux évoquent au détour de leur bilan la possibilité d'une co-gestion avec les biffins historiques, l'hypothèse semble d'emblée écartée par les élus en charge du dossier. Cette expérience démontre la difficulté des élus locaux à entendre d'autres indignations que celles des riverains (électeurs), leur refus de gérer un problème global à l'échelle locale et leur incapacité à agir de manière concertée avec les élus des territoires limitrophes. La question centrale est celle de la responsabilité de la gestion de la pauvreté dans des territoires redéfinis par la mobilité (métropolitaine, européenne et mondiale). Si Daniel Vaillant a finalement accepté la mise en place d'une expérimentation locale, il n'a eu de cesse de répéter que ce projet ne fonctionnerait que si d'autres espace de légalisation étaient créés. Mais les autres élus réagissent comme ces NIMBY américains : Not In My Back Yard, « pas de ça chez moi ». Ces paysages de la pauvreté se multiplient dans Paris. Le dynamisme de cette économie informelle est un indicateur de la difficulté d'un nombre croissant de personnes à survivre dans les circuits officiels. La pénalisation de leur activité de survie et leur exclusion des espaces publics ne régleront rien. Cette gestion répressive de la pauvreté génère des indignations, des tensions dont les responsables de la gestion de la vie de la cité seraient bien avisés de prendre le pouls... plutôt que de « sacrifier la chose publique et l'idéal civique de participation devant l'autel du quartier ou sous les lanternes de la gouvernance territoriale » (Isaac Joseph)

Cette histoire démontre l'incapacité des hommes politiques à prendre acte de la mondialisation et de la métropolisation. Dans ce mouvement l'espace public est redéfini : « ... la forme de l'espace public n'est plus toujours cette bonne et vieille place, ce bijou des villes italiennes, majestueux et théâtral, mais le seuil, la ligne de démarcation, la limite entre les enclaves. L'espace public ne se définit plus comme espace d'abstention (de ce qui doit demeurer « privé ») mais comme espace de rencontre et de confrontation, de controverses et de discussion certes, mais aussi de contestation occasionnelle, d'accords opportunistes, un espace envahis et reconquis, un espace dégradé et réparé. » (Joseph 2003). Le « trafic devient la membrane de la métropolisation », la pluralité brouille les normes d'usage des territoires et redéfinit les règles de sa gouvernance. « Est-ce que tout cela est bon pour nous ? demanderait

l'importun, celui qui ne fait pas confiance au monde tel qu'il va. Ca dépend. Oui, si on pense que la société ouverte, celle de la grande république, de la république capable d'intégrer l'étranger et l'exclu, de la république comme communauté à venir, est une société où les différences et les conflits s'atténuent parce qu'ils se multiplient. Non, si on constate que l'ouverture a des limites et des conséquences, qu'elle s'ouvre aux risques et aux menaces, qu'elle induit, avec l'idéal respectable d'hospitalité et d'accessibilité, une inflation beaucoup moins respectable de la demande sécuritaire et des dispositifs de contrôle. » (Isaac Joseph 2003). Pour sortir de l'embarras il faudrait commencer par prendre acte de cette métropolisation par le bas, reconnaître la légitimité des acteurs concernés et accepter d'inventer des « formules » qui permettent d'accueillir et de penser la communauté à venir.



(Photo V. Milliot : « Maintenir de seuil de la légalité » septembre 2010)

BIBLIOGRAPHIE de la première Partie

- Anderson, Elijah (2004) : “ Being Here and Being There: Fieldwork Encounters and Ethnographic Discoveries: The Cosmopolitan Canopy ” in *The Annals of The American Academy of Political and Social Science*, Vol 595, 1, September, pp 14-31.
- Bacqué Marie Hélène, (2006) : « En attendant la gentrification : discours et politiques à la Goutte d’Or (1982-2000) » dans *Sociétés contemporaines*,3, pp 63-83
- Beck Ulrich (2006) : *Qu’est ce que le cosmopolitisme ?* Paris, Editions Flammarion, Département Aubier.
- Bedel Jean (1985): *Les puces ont cent ans. Du chiffonnier à l’antiquaire*, Dorotheum.

- Bruneteaux, Patrick et Terroll, Daniel (2010) : *L’arrière-cour de la mondialisation. Ethnographie des paupérisés*, Les éditions du croquant.
- Bordeuil, Samuel (1995) : « Le spectacle de la déréliction » dans *Prendre place. Espace urbain et culture dramatique*, Paris, Editions Recherches, Plan Urbain. pp 137-147.
- Calhoun, Graig 2002 « Imagining Solidarity : cosmopolitanism, Constitutional Patriotism, and the Public Sphere » dans *Public Culture*, 14 (1) : p 147-171.:
- Douglas, Marie (2001) : *De la souillure*, Paris, La découverte.
- Didier Fassin et Patrice Bourdelais (2005): « Les frontières de l’espace moral » in : *Les constructions de l’intolérable : Etudes d’anthropologie et d’histoire sur les frontières de l’espace moral*, paris, La découverte.
- Geertz, Clifford (1998): « La description dense : vers une théorie interprétative de la culture » in *Enquêtes*, n° 6.
- Geertz, Clifford (2003) : *Le souk de Sefrou. Sur l’économie du bazar*, Paris Edition Bouchène.
- Gourdon, J.L. (2001). *La rue. Essai sur l’économie de la forme urbaine*, Ed de l’Aube.
- Jolé M. (1991), « Gérer ses résidus en public. R’Bati, Slaoui et habitants de Temara aux prises avec leurs déchets », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 53, déc, pp. 32-39.
- Joseph, Isaac (1990) : *L’espace du public, les compétences du citoyen*, Paris, Edition Recherches, Plan Urbain.
- Joseph, Isaac (1995) : « Reprendre la rue », in *Prendre place. Espace public et culture dramatique*, Paris, Plan Urbain, Edition Recherches.
- Joseph, Isaac (2003) : « Un pied devant l’autre » dans *Ville Mobile* (sous la direction d’Alexandre Delarge, Pierre Gaudin, Juliette Spire et Henry Zuber) Creaphis, Paris.
- Kokoreff, M. (1991) « La propreté du métropolitain. Vers un ordre post-hygiéniste ? » in *Les Annales de la Recherche urbaine*, n° 53, décembre.
- Mathieu, Lilian (1999) : « Une mobilisation improbable : l’occupation de l’église Saint-Nizier par des prostituées lyonnaises » in *Revue Française de Sociologie*, Vol 40, pp 475-499.
- Milliot V. (dir) 2009 : *Barbès : laboratoire du pluralisme*, Rapport de recherches (Appel d’offres de la Ville de Paris 2006) LESC.
- Milliot V et Tonnelat, S. (à paraître) : « La confrontation de deux ordres publics et la rue comme espace de cristallisation de publics solidaires. »
- Simmel : *Les pauvres*, Paris PUF 1998
- Sciardet, Hervé (2003) : *Les marchands de l’aube. Ethnographie et théorie du commerce aux puces de Saint-Ouen*, Economica.
- Tarde, G. (1901). *L’opinion et la foule*, Alcan.
- Trouillot, M.R (2003): *Global Transformations. Anthropology an the Modern World*, Palgrave Macmillan.



- Évitez de vous asseoir sur la voie publique, nous dit le prophète.
- Mais il n'en n'est pas question ! C'est là où nous avons coutume de nous rassembler pour discuter !
- Si vous devez à tout prix y tenir assise, donnez à la voie publique ses droits
- Ses droits ?!...
- Eh oui ! Avoir l'œil pudique, s'interdire de nuire et répondre à un salut de la paix.

Sommaire

L'islam à Paris en quête d'une place.....	4
Prologue.....	4
La reconfiguration publique du culte musulman : Cadrage, débordement et controverses.....	7
La Mosquée de la rue Polonceau ou la chronique d'une disparition annoncée (1975-2000).....	17
L'émergence locale de l'islam.....	18
Le geste fondateur (1963).....	19
Devenir propriétaire (1977-1983).....	21
Déclaration de l'association (1984).....	24
Projet de relogement (1985).....	25
Le projet du boulevard de la Chapelle (1993-1996).....	27
Une mosquée provisoire ou l'irruption de la prière dans la rue (1996-2006).....	30
Prier dans la rue ou la chronique d'un accommodement (2006-2010)	
La prière ou la privatisation événementielle de la rue.....	40
L'amplification contestée ou la scénographie négociée de la prière.....	42
L'occupation rituelle ou comment s'emparer de la rue ?.....	48
Tapis vs cartons ou la chorégraphie d'une installation éphémère.....	50
Commerces et espace religieux.....	53
Le moment de la prière.....	55
Un épilogue incertain (2010-).....	59
BIBLIOGRAPHIE.....	65
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	68

L'islam à Paris en quête d'une place.

Prologue

La géographie des lieux de culte musulman en Île-de-France traduit l'histoire contrastée de la présence de l'immigration musulmane, l'ancienneté des courants migratoires, les transformations et les redistributions de cette population dans l'espace métropolitain. La région parisienne réunit à elle seule plus d'un tiers des musulmans de France¹. Avec 253 lieux de culte et à Paris en petite couronne², avec ses 19 projets de construction en cours, cette région connaît la plus importante implantation de l'islam en France. En dépit de son explosion récente (1980...), l'offre culturelle métropolitaine reste inégale. Trois grandes mosquées, celles de Paris, de Mantes-la-Jolie et d'Évry³ se distinguent par leur architecture (et leur minaret), trois autres par leur fréquentation. A l'échelle métropolitaine, les communes de la Courneuve, d'Argenteuil, et de Mantes-la-Jolie se singularisent par la présence lieux de culte musulmans pouvant accueillir plus d'un millier de fidèles. Elles sont suivies par sept autres agglomérations ayant au moins une salle de prière pouvant accueillir entre 500 et 1000 fidèles : Évry, Trappes, Nanterre, Asnières, Sevran, Saint-Ouen et Les Mureaux.

Si l'islam pratiqué en France est bien sorti de l'âge mythique de « l'islam des caves » et des sous-sols, les fidèles ne se regroupent pas pour autant pour prier dans des mosquées que l'on dit ou voudrait « cathédrales ». A l'image des mosquées de la Goutte d'Or, la majorité des lieux de culte de taille modeste sont des lieux de proximité, des mosquées qui fonctionnerait comme de véritables paroisses musulmanes de quartier. Dans la capitale, les constructions se multiplient. Édifice religieux modeste comme la salle de prière, rue Philippe de Girard (18^e), qui s'installe dans des lieux existants spécialement réaménagés. Ou bâtiment ambitieux, comme le complexe islamique à sept niveaux de la rue de Tanger (19^e), encore inachevé.

L'islam parisien est en chantier. Des salles de prière bien équipées et insérées dans la ville dense demeurent structurellement sous-dimensionnées. Rue du Faubourg Saint-Denis (11^e), la

¹ En 1970, la France comptait une centaine de lieux de culte musulmans. En 2003, selon les données du ministère de l'Intérieur, il y en aurait 1 600 pour une population d'origine musulmane estimée très approximativement entre 3 et 4 millions de personnes

² Par souci de simplification, et comme tous les établissements recevant du public, les lieux de culte recevant du public sont classés par le ministère de l'Intérieur et les services de la Sécurité civile selon leur surface et leur capacité d'accueil (moins de 250 fidèles, entre 250 et 500, de 500 à 1000, plus de 1000,...). A Paris, il y a 62 salles de prière (dont 40 en foyers), 101 en Seine-Saint-Denis, (dont 44 en foyers), 33 dans les Hauts-de-Seine, et 54 dans la Val-de-Marne.

³ Il n'en n'existe aucune en Seine Saint-Denis, qui est pourtant le département, « relativement à la composition de sa population « le plus musulman de France » (Hervé Viellard-Baron)

mosquée Omar, faute de place, organise deux prières collectives et accueille lors de sessions successives ses ouailles. Étalement dans le temps mais aussi dans l'espace parisien. A la Goutte d'Or et récemment à Belleville, les mosquées ne pouvant recevoir les nombreux fidèles dans des conditions décentes, le rassemblement canonique du vendredi occasionne des prières « hors les murs ». Depuis une quinzaine d'année, prier dans la rue (ou à tour de rôle) s'impose comme une solution bricolée pour résoudre localement la question d'une allocation foncière problématique au culte musulman. Si la privatisation temporaire de la voirie optimise le rapport entre surface disponible et capacité d'accueil des mosquées existantes, l'occupation rituelle de l'espace public suscite de nombreux problèmes. Du fait de cette prière dans la rue, les paroisses musulmanes du 18^e arrondissement sont par leurs fréquentations les plus importantes de France. Entre deux et cinq milles personnes, le comptage des publics pratiquants étant encore l'objet de controverses entre les responsables de la Ville de Paris et des mosquées, se rassemblent dans les rues de la Goutte d'Or. Chaque vendredi, une tension entre le *droit à la considération* des paroissiens et le *droit à tranquillité* des riverains se manifeste dans le partage disputé de l'espace public. Mais pourquoi rattrapage culturel de l'islam à Paris doit-il avoir lieu dans la rue ?

De l'embarras jusqu'au débat public sur l'islam en France, le trouble qui naît de la coexistence engage sur les bords de la prière des processus de justification, d'intervention et de réparation. Comment concilier urbanité et identité musulmane dans les territoires parisiens ? Le manque structurel de place peut-il justifier une privatisation positive de la rue par une minorité religieuse ? Cette occupation renouvelée chaque semaine de l'espace public ne nie-t-elle pas deux fondements de la ville : la coprésence (et ses conséquences) et la mobilité ? Face aux dérives du communautarisme et du différentialisme, le domaine public n'est-il pas inaliénable ? Comment les autorités locales abordent-elles ces questions ? Avec quels interlocuteurs ? Que connaît-on de la gestion parisienne de l'islam et des obstacles auxquels elle se heurte ? Que sait-on de ses « réussites » ?

Au bout de trente ans d'une négociation locale, depuis l'installation sauvage des mosquées, la démolition programmée des ilots insalubres qui les hébergeaient, leurs relogements provisoires, les chantiers inachevés, et l'occupation progressive de rues dans des quartiers en voie de rénovation, l'implantation de lieux de culte musulmans est dans Paris un processus fragile. Les effets (co)latéraux d'une gestion incertaine des collectivités locales, à l'image de ces prières publiques de plus en plus embarrassantes, exigent de trouver enfin une place à l'islam dans la capitale.

De nombreux franciliens de confession musulmane se retrouvent régulièrement à Barbès, pour son ambiance, ses commerces dédiés, ses mosquées et ses prières collectives dans la rue. Ce quartier emblématique d'une présence musulmane désormais inscrite dans l'histoire longue de Paris est aujourd'hui désigné par la municipalité pour accueillir l'Institut des cultures d'Islam, qui consacre institutionnellement la polarité religieuse du quartier. La solution à l'inadaptation des lieux de culte doit prendre la forme paradoxale ou originale, selon les points de vue, d'un grand équipement culturel. La construction d'un « établissement public à vocation universitaire, culturelle et cultuelle pour l'intégration et le rayonnement d'un islam républicain à la Goutte d'Or » mobilise de fait élus locaux, députés, agents de l'administration locale et ainsi que les « recteurs », les responsables d'associations gestionnaires ou les bénévoles s'identifiant à l'islam. Le projet, dans sa conception architecturale et juridique, doit offrir la possibilité physique de prier dignement tout en inscrivant Paris « ville de la diversité culturelle » dans le réseau mondial des grandes métropoles. L'Institut des cultures d'islam y parviendra-t-il ?

Tout l'enjeu de cette enquête est de décrire la mutation d'expériences collectives et d'environnements institutionnels à partir de l'émergence de l'islam à Paris. Comment la trajectoire d'une mosquée, de son emprise hebdomadaire sur la rue ordonne-t-elle un horizon d'engagements, de concernement, de sensibilisations et de mobilisations à la Goutte d'Or ? Quels montages institutionnels, juridiques et politiques vont éventuellement permettre de trouver une solution à l'occupation rituelle de l'espace public et de gérer le problème tout aussi public de l'implantation d'un lieu de culte ? De la prière dans la rue au projet de l'Institut des Culture de l'Islam (ICI), cette recherche se propose de faire une ethnographie du fait musulman à la Goutte d'Or, en faisant le pari de comprendre à partir des logiques de proximité un processus de *stabilisation* et de *naturalisation* de l'islam dans la métropole.



Photo 1- Prostration / © Jean-Claude Aunos

La reconfiguration publique du culte musulman : Cadrage, débordement et controverses

En ce vendredi ensoleillé, l'extension du rassemblement est spectaculaire. Les trottoirs de la rue des poissonniers sont largement occupés, ceux de la rue Polonceau sont méthodiquement préservés, la chaussée centrale est utilisée jusqu'à l'angle de la rue Richomme. Au sud, les premiers mètres de la rue de la Goutte d'Or accueillent les tapis et les cartons de retardataires. Il y a foule sur les trottoirs adjacents du boulevard Barbès. A l'exception de la piste cyclable qui marque une limite, l'accessibilité piétonne du boulevard y est maintenue au prix d'une vigilance constante des bénévoles qui déplacent en douceur les tapis qui s'y étalent. Côté boulevard justement, mais à l'opposé de la piste cyclable, la première rangée de fidèles est alignée le long d'une ligne imaginaire. A deux mètres des devantures. La conservation d'une bande inoccupée assure l'accessibilité au seuil des immeubles et des commerces. Ainsi, chaland et prieur cohabitent sur des petits espaces et vaquent simultanément à leur occupation. Le guichet de la Société Générale, à l'angle de la rue de Goutte d'Or demeure ainsi ouvert. On retire encore son argent devant les fidèles prosternés. L'installation publique de la prière commence par la prise en compte d'une succession ou d'une superposition de seuils. L'étroite bande qui préserve les accès ouverts sert aussi à l'amplification du prêche. Le haut-parleur qui trônait sur une table d'appoint face à la porte latérale de la mosquée a été

remplacé par une série de petites enceintes discrètes reliées entre elles et posées à même le sol. Le prêche est sonorisé au plus près des tapis. Fils et rallonges électriques courent depuis leur source à l'intérieur du bâtiment le long de la première rangée. La démultiplication au raz du sol de la chaîne amplificatrice est-elle objet d'un accord ? Ou est-elle une innovation locale qui tiendrait compte des contraintes publiques de la prière ? Autre changement visible, signe du renouvellement permanent de l'accommodement. La circulation automobile est depuis le mois de janvier 2010 déviée le temps de la prière : soit d'après ses agents bénévoles, une suspension effective du trafic automobile rue des poissonniers de 4 à 6 minutes tolérée par la préfecture.

La suspension se matérialise par le déploiement d'un ruban blanc, strié de diagonale rouges (qui délimitent habituellement les zones de travaux, les chantiers et autres interventions de maintenance sur la voie publique). Le ruban est déroulé au début de la prière entre feux et panneaux de signalisation, à mi-hauteur. Sa visibilité est soutenue par deux bénévoles qui complètent l'interposition. Les conducteurs qui devinent l'impossibilité du passage au dernier moment, sans en comprendre la raison manœuvrent brusquement dans le couloir de bus. Mais tous les automobilistes ne se soumettent pas à l'injonction civile des responsables de la mosquée. Les professionnelles de la route comme les taxis contestent la déviation de leur itinéraire. Après discussions, ils obtiennent, comme la plupart des deux-roues un laissez-passer. Au cas par cas. Ce que permet encore l'élasticité de la barrière (les bandes plastique). Dans l'organisation du rassemblement, la suspension temporaire du trafic automobile est un progrès pour les bénévoles. Il autorise des traversées piétonnes au cœur du rassemblement et permet le dégagement rapide de la foule à fin de la prière.

A la fin de la prière, certains bénévoles s'attardent avec les récalcitrants, justifient rétrospectivement leur intervention. Un volontaire au brassard revient après coup et explique pourquoi il demande à tout le monde de s'écarter de la piste cyclable, afin d'y de maintenir la circulation piétonne. La gestion de la coprésence entre ceux qui « prient » et ceux qui « passent » se joue aussi dans ces conversations collectives à la fin de la prière. Mais la médiation des bénévoles exige une disponibilité de tous les instants. Le ménagement de l'accessibilité de la rue occupée active des compétences qui ne sont pas simplement des compétences d'appartenance, de musulmans pratiquants, mais des « compétences de rassemblement » : vivre en mitoyens est affaire de tact, d'indifférence civile dans la gestion des rencontres de personnes porteuses d'autres perspectives, d'autres convictions et d'autres intérêts. (Isaac Joseph, 1996).

Localement, un consensus fragile stabilise de vendredi en vendredi entre fidèles, habitants, élus, bénévoles et policiers, la gestion dans la rue du rassemblement musulman. Pourtant depuis quelques mois les confrontations se multiplient sur ses bords. A la courtoisie visuelle, aux conduites d'évitement qui caractérisent l'inattention polie de la majorité passante, se mêlent des regards inquisiteurs de passants surpris ou venus voir la manifestation publique de pratiques religieuses « minoritaires », « étrangères ». Le droit que s'accorde certains à ne rien cacher de leur curiosité, de leur fascination ou de leur répulsion suscitent une tension palpable dans les côtoiements. Des touristes égarés sur le chemin du Sacré-Cœur s'attardant sur le spectacle de la rue sont pris à partis, des femmes en train de regarder sont invectivées, des badauds prenant des photographies provoquent une bousculade à la fin de la prière.

Les petites confrontations entre curieux et fidèles génèrent parfois des attroupements évanescents. L'intervention des bénévoles consistant alors dans ces situations d'urgence, à accompagner un peu plus loin le passant en restaurant par des gestes et des mots, un monde commun : « Veuillez nous excuser... Oui, vous êtes dans la rue, vous pouvez prendre toutes les photos que vous voulez, mais tout le monde ne désire pas être pris en photo. Vous pouvez comprendre. Il suffit de demander » ; la médiation maintient en situation cette possibilité de regarder les choses du point de vue de l'autre : « Nous n'avons rien à cacher, nous prions dans la rue faute de mieux, la rue appartient à tout le monde, qu'on nous prenne en photo, où est le problème ? » demande un bénévole à un petit groupe de fidèles se dispersant.

Mais au-delà de l'autorégulation sociable de conflits d'usages, la controverse sur l'occupation rituelle de rues parisiennes rebondit avec une ampleur inédite. Durant l'année 2009 et la période de l'enquête, l'attention médiatique dramatise toute ostentation musulmane. Chronologiquement, les cortèges « islamistes » sont dénoncés au mois de janvier dans les manifestations parisiennes de solidarité aux palestiniens suite aux bombardements massifs de Gaza ; une mission d'information sur la pratique du port du voile intégral sur le territoire national est créée le 21 juin 2009. Elle précède le vote d'une loi sur son interdiction dans l'espace public. Les polémiques successives entretiennent savamment l'amalgame entre migrant, immigré, arriéré, islamiste, machiste et terroriste. Dans l'intervalle, le 29 novembre 2009, les citoyens suisses ont accepté par 57,5% des voix une initiative populaire demandant l'interdiction de construire de nouveaux minarets sur sol helvétique. En France, slogans et discours islamophobes polarisent la campagne pour les élections régionales. Dans la métropole parisienne, Barbès devient « une enclave musulmane », des groupuscules partisans

dénoncent « l'occupation et le blocage de rues entières de ce quartier par des milliers de musulmans, chaque vendredi »⁴.

De nouveaux acteurs délocalisés s'emparent de la prière dans la rue. Il n'est plus question de la Goutte d'Or, des modalités locales d'un vivre ensemble, de ses contraintes écologiques ou de l'engagement familial de ses habitants. L'accommodement est contesté par ailleurs. Les modes de partage de l'espace public sont déterritorialisées. L'horizon du vivre-ensemble et du bien vivre-ensemble se reconfigure entre billets d'humeur sur des blogs militants et éditoriaux autorisés, à l'aune de débats idéologiques.

La prière hors les murs de la rue Polonceau participe désormais d'une controverse publique de l'islam inaugurée 30 ans plus tôt par le traitement médiatique de la révolution iranienne, puis scandée par une série intriquée de polémiques (à propos des « versets sataniques » de Salman Rushdie, « l'affaire du foulard » à Creil) et d'événements spectaculaires (Delthombe, 2005). Si on a fini par s'habituer à la présence musulmane, sa visibilité continue à poser problème (comme pour le foulard). Dans le cas de la prière, la publicité de la mobilisation rituelle de musulmans, tient à sa présence dans l'hypercentre de la métropole parisienne. Par ces reprises contradictoires, la prière dans la rue transcende son contexte et devient tout en la réactualisant une image publique selon les points de vue de l'islam de France, de l'islam en France ou de l'islamisation de la France. Rien de plus ambigu en réalité qu'une image de foule en prière à la porte d'une mosquée. Ne retrouve-t-on pas la même image de foule en prière, photographiée en contre-plongée, sur la page web d'un élu d'extrême droite et sur le site d'une association musulmane : « le premier peste contre le nombre « excessif » de mosquées, et de « musulmans » à Paris. Le second regrette « l'exigüité » et le nombre « limité » de lieux de cultes musulmans parisiens. Pour les uns l'islam prend trop de place, pour les autres il n'en a pas assez »⁵

Localement des conflits de publicité se substituent aux conflits mitoyens d'usages de la rue. Journalistes et militants ont remplacé les badauds. Cette coprésence suscite sur les bords du rassemblement la confrontation suspicieuse des regards. Les fidèles s'inquiètent en générale des motivations d'observateurs de plus en plus nombreux. Un photographe indépendant, qui mitraille furtivement la prière redoute, en s'adressant à moi, les réactions : « tu as vu ce qui s'est passé avec riposte laïque ». Au mois de décembre, un photographe militant du parti

⁴ <http://www.ripostelaique.com/Dossier-sur-les-prieres-musulmanes,3890.html>.

⁵ Delthombe, T, Riéra J-M. Mosquées de Paris, Paris, Passager Clandestin, 2008

Debout La République « a été agressé rue des Poissonniers, par les miliciens de la mosquée Polonceau, alors qu'il se contentait de filmer les musulmans assis sur leurs tapis de prière »⁶

Parmi les participants à la prière, les provocations nourrissent les conversations :

- « Mais c'est le Front National, qui ne veut pas qu'on prie ! »
- « C'est politique »
- « Moi prier, je n'ai que ça, alors si je dois prier au milieu du boulevard, personne ne m'empêchera ». Et à l'attention d'un bénévole : « tu ne m'empêche pas toi, c'est bien ce que vous faites,... » (Extrait journal de terrain, vendredi 12 mars 2010)

Le « droit à l'image » des fidèles s'oppose violemment au « droit de prendre des photos dans l'espace public » de sympathisants dit « ultra-laïcs ». Prier dans la rue brouille les frontières entre vie publique et vie privée. Depuis que des images de croyants qui se reconnaissent circulent sur le web, les prises de vue à la source des images publiques de la prière sont contestées *in situ*. Filmant à la dérobée, un cameraman se fait alpaguer par des croyants qui lui répètent qu'il n'a pas le droit de les filmer, même dans un espace public : « Et vous, vous avez le droit de prier ? ».

Si « nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi »⁷, toutes manifestations extérieures d'un culte serait soumise une autorisation préalable du Maire⁸. A l'exception de Paris où depuis la Révolution de 1789, processions et cérémonies religieuses sont encadrées par la Préfecture de police. A la Goutte d'Or, la prière dans la rue n'a pas de statut, ni temporaire, ni précaire ni révocable. Elle est un fait accompli, tacitement reconduit. Chaque vendredi, les croyants faute de place occupent les interstices de la démocratie locale. Daniel Vaillant, maire du 18^e arrondissement choisit de prendre en compte plutôt que d'interdire : « Les fidèles ne prient pas dans la rue par plaisir. J'assume donc cette cohabitation temporaire entre l'espace public et une démarche privée. Ce n'est pas bien, mais faute de mieux, on fait

⁶ <http://www.ripostelaique.com/Nouvelles-agressions-par-la-milice.html>

⁷ Article 10 de la constitution

⁸ Article 27 de la loi 1905, en conformité de l'article 97 du Code de l'administration communale. Selon la loi, l'occupation du domaine public par une personne privée est conditionnée par l'obtention d'une autorisation, « *en contrepartie de laquelle les collectivités territoriales perçoivent des redevances domaniales. Dès lors, les articles L.2122-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques prévoient que nul ne peut occuper une dépendance du domaine public sans disposer d'un titre l'y autorisant, ni utiliser ce domaine en dépassant les limites du droit d'usage qui appartient à tous* ».

L'alinéa 2 de l'article 1 du décret-loi d'octobre 1935 stipule que « *les manifestations à caractère religieux sur la voie publique sont soumises à un régime de déclaration préalable, à ne pas confondre avec un régime d'autorisation préalable* » ? (disposition relative aux processions catholiques)

L'alinéa 3 précise que « *les sorties sur la voie publique conformes aux usages locaux* » sont dispensées de cette obligation de déclaration préalable.

comme ça »⁹. N'est-ce pas dans ces zones infra-législatives, que s'enracine la sensibilité d'un maire ?

Au moment où, un consensus fragile entre collectivités locales et responsables des mosquées stabilise *in situ* les conditions publiques d'une pratique religieuse, le cadre incertain d'un arrangement local. Entre petites confrontations mitoyennes et agitation médiatique, l'occupation hebdomadaire de rues parisiennes par des musulmans suscite de nouveaux fronts d'alliance et d'opposition. Des opérations de contre-information, de critique ou de discrédit tentent de déstabiliser les résolutions en cours à la Goutte-d'Or

Le vendredi 21 mai 2010, une dénommée Sylvie François se présentant comme une habitante du 18^e arrondissement de Paris, fille et petite-fille de natifs de l'arrondissement, ouvre sur Facebook un groupe « *Apéro géant saucisson et pinard à la Goutte d'Or* ». Dans l'exposé des motifs, elle justifie : « *parce que la rue Myrha et d'autres artères du quartier sont occupées, particulièrement le vendredi [jour de prière], par des adversaires résolus de nos vins de terroir et de nos produits charcutiers* »¹⁰. Des acteurs coalisés dans des « publics partisans » s'empare de la question de l'islam à la Goutte d'Or. Sur la toile, un *cercle Cicéron* de « juristes patriotes », un *comité Lepante*, « observatoire de l'islamisation des sociétés européennes, un *Poste de veille*, « observatoire de l'islamisation sur le Québec, du Canada et du reste de l'Occident » *Bivouac-ID*, site très violemment anti-islam dans la mouvance identitaire reprennent l'appel.

La date et l'heure de cet apéro géant- fixé le vendredi 18 juin à 18 heures 30, juste avant le match Angleterre/Algérie - sont rendues publiques sur Radio Courtoisie (le vendredi 4 juin). Dans la foulée, le Bloc Identitaire envoie des communiqués pour relayer l'information et s'associer à l'évènement. Riposte Laïque qui apparaît comme co-organisateur diffuse largement l'appel. L'association qui édite une revue électronique très active, animée par une petite dizaine de rédacteurs, envoie chaque semaine ses nouveaux numéros sous forme de communiqués à une liste de 30 000 personnes. Des associations satellites comme le *Projet Apache* (jeune identitaires franciliens) ou les *Terroirs parisiens* embrayent. La section

⁹ <http://www.lesinrocks.com/actualite/actu-article/article/paris-xviiiie-les-embouteillages-de-lislam/>

¹⁰ <http://www.facebook.com/#!/group.php?gid=120706347964200>

parisienne des Jeunes pour la France (JPF) de Philippe de Villiers, des groupuscules se disant « Gaullistes » comme *Résistance Républicaine*¹¹ se solidarisent.

Riposte laïque qui lutte « *pour l'égalité hommes-femmes et pour la République sociale* » apparaît comme co-organisateur. Créée en 2007, l'association commence à se faire entendre durant l'été 2009 avec une violente campagne anti-burqa. Depuis, cette association concentre l'essentiel de son discours sur la « menace » de l'islam. Son fondateur et porte-parole, Pierre Cassens, revendique « face à l'islamisation », une initiative de gauche, républicaine et laïque. La discrimination n'est plus fondée sur des arguments sur les races supérieures et inférieures. Elle s'argumente au nom de la lutte contre le « communautarisme », de l'universalité de la loi et de l'égalité de tous les citoyens au regard de la loi et de l'égalité des sexes.

Aujourd'hui, Riposte laïque est à l'origine d'un « apéro pinard saucisson » à la Goutte d'Or. Parmi ses membres, Maxime Lépante mène l'enquête à la Goutte d'Or, depuis le mois d'octobre (2009) sur « les prières musulmanes illégales dans les rues de France ». Il est l'auteur des vidéos qui circulent sur Internet¹², il filme à la dérobée le « spectacle » des prières du vendredi des rues Myrha et Polonceau. Il constitue un dossier à charge sur le quartier, qui complète sur le site une argumentaire à destination des maires : « Constructions de mosquées : pourquoi il faut dire non »¹³. Pour Riposte Laïque, une mosquée est le « *symbole de l'oppression sur notre territoire* ». « *Il faut savoir que l'Islam n'est pas une simple religion, mais un code juridique et moral. De même les mosquées ne sont pas de simples lieux de prière. Elles sont à la fois des lieux de prosélytisme, des écoles coraniques, des lieux de rencontre et parfois des lieux d'embrigadement pour le djihad ou guerre sainte contre les « infidèles* ». Les images de rues parisiennes envahit chaque vendredi par les « islamistes » assurent le succès du site. Riposte laïque décide alors d'utiliser la médiatisation des apéros géants : « On s'est dit « comment faire pour attirer l'attention sur ce problème ? » Personne ne voulait bouger ou prendre en main ce problème. L'idée de l'apéro nous est venue naturellement. »¹⁴.

Pendant un mois, la rumeur enfle sur Internet. Des chroniqueurs relancent la polémique, dénoncent sur la forme un « apéro réactionnaire » mais s'interrogent sur le fond : n'est-il pas légitime de dénoncer une prière collective qui « annexe la rue pour faire la publicité de

¹¹ Animée par Christine Tasin, militante à Debout la République de Nicolas Dupont-Aignan et qui a rejoint Riposte Laïque.

¹² <http://www.ripostelaique.com/Nos-vidéos-les-plus-spectaculaires,5020.html>

¹³ <http://www.ripostelaique.com/Construction-de-mosques-pourquoi.html>

¹⁴ <http://www.rue89.com/2010/06/19/riposte-laique-qui-sont-les-organismes-de-lapero-pinard-155483?page=0>

l'islam », pendant laquelle « des hommes intiment les passants à longer les murs » ? ¹⁵ A la Goutte d'Or, les musulmans prient-ils dans la rue par manque de place ou par prosélytisme ?

Dans le quartier la « provocation » se diffuse par voie d'affiche (vendredi 11 juin). Les représentations locales militantes¹⁶ et partisans¹⁷ sont sur la brèche. Plusieurs demandes d'interdiction sont déposées en préfecture par Mairie du 18e, le MRAP, et SOS racisme. Une conférence de presse est prévue à la Mairie. Daniel Vaillant y prendra publiquement position, une autre doit être organisée à l'Olympique (un café associatif rue Léon) par l'ensemble des associations et des formations de gauche de l'arrondissement. En attendant, une campagne locale de contre-affichage, « notre identité c'est notre diversité, pas de racistes dans notre quartier » fait consensus lors d'une première réunion, même si lors de discussions certains militants déplorent « qu'il n'y ait plus de charcutier dans notre secteur, que tous les bouchers [soient] hallal »

Le groupe de discussion de la section locale du Parti Socialiste s'anime, ses membres débattent par courriels interposés de l'opportunité d'un contre-rassemblement unitaire des partis de gauche du 18e, proposé par le Nouveau Parti Anticapitaliste : certains sont « d'accord pour une manif festive du côté de St Bernard mais avec du vin (du Languedoc de préférence) », mais d'autres redoutent un rassemblement devant l'Église « car le climat à la Goutte d'Or est en ce moment assez électrique » : de multiples accrochages entre des jeunes du quartier et la police (policiers blessés, des jeunes en garde à vue et déférés devant le juge) ont eu lieu.

L'« Apéro géant saucisson et pinard » doit se tenir quelques heures après les prières musulmanes du vendredi à la Goutte d'Or, et juste avant le coup d'envoi du match de football Angleterre – Algérie : « tout semble donc conçu pour donner lieu à des dérives, à des dérapages, voire à des violences, s'inquiète dans un communiqué le Maire de Paris pour qui « la menace contre l'ordre public est établie »¹⁸. Le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, s'adresse quant à lui directement aux fidèles musulmans « qui se sentiraient gênés ou provoqués par une telle manifestation d'hostilité » à se rendre, vendredi, à la grande mosquée de Paris, située dans le 5e arrondissement. Il justifie avoir pris cette décision « dans le souci d'éviter tout trouble pouvant perturber la prière solennelle » des fidèles musulmans

15 Extraits de la chronique de Caroline Fourest sur France Culture du 11 juin 2010

16 Les Alternatifs, RESF, la Ligue des droits de l'homme

17 PS, PC, PG, NPA, Europe écologie

18 Communiqué du 15 juin 2010 « Au sujet de l'apéro géant "saucisson et pinard" prévu le 18 juin à la Goutte d'Or » par M. Bertrand Delanoë

fréquentant la mosquée de la rue Myrha (dont les responsables contestent l'autorité de la mosquée de Paris).

Finalement, la préfecture de police interdit, sans surprise, tous rassemblement le vendredi 18 juin jugeant qu'« en raison de ses conditions d'organisation, du lieu, du jour et de l'horaire retenu, ainsi que des projets de contre-manifestations qui sont apparus en réaction, cet événement de voie publique est créateur de risques graves de troubles à l'ordre public ». Interdiction de tout rassemblement à l'exception notable de la prière collective qui se déroule comme chaque vendredi dans les rues de la Goutte d'Or : « alors tu es venu voir ? » m'interpelle un bénévole, « y a rien à voir ! Tout le monde ne parle que de ça, que d'eux, mais regarde, il n'y a que nous ! ».

A l'occasion d'un événement qui n'aura pas eu lieu, le débat sur un mode de partage disputé localement de l'espace public, en multipliant soudainement les personnes concernées à un titre ou à un autre par la prière de musulmans dans la rue, s'élargit à la sphère controversée du bien du vivre ensemble. Pendant une semaine du 11 au 18 juin, une série de discours, de réunions, de communiqués, d'entretiens et de conférences de presse d'élus (député, maire, adjoints), de représentants locaux de la société civile répondent à la provocation. Dans les conversations ou les forums en ligne suscitées par la campagne médiatique, la question de « l'islam » et non plus de la manifestation hebdomadaire, révèle des oppositions mais surtout des alliances idéologiques inédites entre sympathisants, militants de la droite conservatrice, d'une nouvelle gauche réactionnaire, de fractions se réclamant « républicaines », mais qui ne peuvent concevoir de minorités en général et de musulmans en particulier que totalement assimilés et incroyants.

Tandis que de nouveaux acteurs délocalisés s'emparent de la prière dans la rue, aucun des responsables des mosquées du quartier n'est consulté ou ne prend part à la controverse. C'est le Maire du 18^e arrondissement qui justifie publiquement l'occupation : « la situation de ces milliers de personnes priant dans la rue n'est pas tolérable et personne ne peut s'en satisfaire » ; « Les fidèles eux-mêmes qui sont contraints à pratiquer leur culte dans des conditions indignes, les riverains qui ont le droit à un égal accès à l'espace public ». Daniel Vaillant « assume de ne pas demander au préfet de Police d'interdire physiquement ces prières dans la rue », tout le remerciant « d'avoir l'intelligence de ne pas le faire ». Dans les discours, la prière dans la rue change de statut. La dérogation locale et implicite prend la

forme explicite d'accommodement raisonnable « à la parisienne »¹⁹, dont les contours s'officialisent dans les déclarations : « les élus du 18ème, unanimes (majorité et opposition), ont demandé au préfet de Police le 1er février 2010, de mettre en place un dispositif concerté, partenarial, encadré qui garantisse la légitime liberté de circulation des riverains »²⁰. Dans l'attente de la construction de l'Institut des Cultures d'Islam en 2012, « date à partir de laquelle plus aucune prière dans la rue ne saura être tolérée », la chaussée sera occupée par les fidèles et les trottoirs seront préservés pour les riverains. Si les modalités visibles de l'occupation se stabilisent au quotidien celles d'un arrangement discret se publicisent à l'occasion d'un non-événement. Prier dans la rue est tolérée par les pouvoirs publics (Mairie et préfecture de Paris), à condition d'en préserver l'accessibilité.

Chaque vendredi, l'organisation pratique de la grande prière pose la question de la privatisation de l'espace public. La rue Polonceau et la rue des Poissonniers n'appartiennent pas aux bénévoles mobilisés au sein d'une mosquée, dont ils ne sont d'ailleurs plus propriétaires. Entre cadrage public du culte et débordement citoyen, la prière dans la rue est de fait l'objet d'un *accommodement raisonnable*, dont je vais décrire les modalités pratiques d'existence en confrontant les points de vue des acteurs engagés dans la négociation pour trouver *une solution mutuellement acceptable* à l'embarras de l'espace public de la rue. Mais pour comprendre d'où cet espace privatisé de la prière tire-t-il sa légitimité à être approprié, je voudrais à ce moment de l'enquête, restituer à partir de documents, d'archives et d'entretiens, la genèse d'une arène publique locale autour de l'implantation d'un lieu de culte musulman.

¹⁹ Le Québec n'a pas choisi la voie légale pour gérer l'expression de la diversité religieuse dans les lieux publics, Il met de l'avant la notion d'accommodement raisonnable dont l'obligation se fonde juridiquement sur le principe d'égalité. L'approche québécoise favorise une gestion locale et au cas par cas des demandes à caractère religieux adressées par des individus ou des groupes. Les parties sont invitées à négocier pour parvenir à une solution mutuellement acceptable. L'accommodement doit être raisonnable, c'est-à-dire n'entraîner ni contraintes, ni inconvénients, ni coûts excessifs. Ainsi, les parties en cause sont tenues de chercher un arrangement raisonnable en tenant compte de la réalité. Aussi, en vertu du principe de réciprocité, l'exercice des droits et libertés est soumis à certaines limites comme le respect des valeurs démocratiques, de l'ordre public et du bien-être général.

²⁰ Extraits du communiqué de presse : <http://ps-paris18cgo.org/2010/06/16/conference-de-presse-de-daniel-vaillant-mercredi-16-juin-2010/>



Photo 2- Au 53 rue Polonceau / © Jean-Claude Aunos

La Mosquée de la rue Polonceau ou la chronique d'une disparition annoncée (1975-2000)

Étrangers, immigrés, musulmans, en arrivant à Paris dans les années 1960, des migrants confrontés à des mondes, dont ils éprouvent la réalité et la justice, sont soumis à des contraintes écologiques fortes. L'installation à la Goutte d'Or dans un vide en formation (Toubon, 1986, p.703) suscite des regroupements plus ou moins fluides autour de situations problématiques à résoudre qui mettent alors en jeu une « expérience créatrice » (Cefaï, 2009). Cherchant à répondre à leurs besoins, ces premiers regroupements de musulmans transforment leur environnement. La création puis l'intégration progressive d'une mosquée, si elle complète localement une infrastructure d'accueil (hébergement-alimentation-lieux de loisirs), elle met surtout à l'épreuve la marge de manœuvre de citoyens musulmans.

Au départ, il y avait une poignée d'hommes pratiquant chacun de manière isolée, et de temps à autres de manière collective, chez l'un ou chez l'autre, dans les foyers de travailleurs, dans une salle prêtée par l'Église catholique ou autre lieu de fortune. De jour en jour, le nombre de pratiquants s'accroît et les solutions bricolées se révèlent inadéquates. Germe alors l'idée de disposer durablement d'un lieu propre à la célébration de la prière du vendredi. Ici commence

un parcours semé d'embûches : collecte des fonds, création d'une association, identification d'un lieu, négociation avec les pouvoirs publics, construction et aménagement.

L'émergence locale de l'islam

Si cette mosquée n'a pas fait, à ce jour, l'objet d'une étude particulière, elle est signalée par Gilles Kepel dans son premier panorama d'un « islam de France » (1987), parmi ses mille mosquées et lieux de prière, ses 600 associations confessionnelles avec ses trois millions de musulmans :

« Si la mosquée al-Fath ne peut rivaliser, en 1987, par son rayonnement ou son ampleur, avec les trois « cathédrales » islamiques de la capitale que sont la Mosquée de Paris, la mosquée de Stalingrad et celle de l'association Foi et Pratique, rue Jean-Pierre Timbaud, elle est toutefois très fréquentée, et son fondateur est un personnage écouté dans les milieux musulmans piétistes ». (« Les banlieues de l'islam », p. 218)

Cette analyse de la naissance d'une religion vécue par ses principaux protagonistes, réserve quelques pages²¹, à cet exemple d'un accès direct au financement d'origine saoudienne donné par le responsable et le fondateur de la mosquée *al-fath* (on y reviendra). Le cas de la mosquée de la rue Polonceau intéresse car elle met en lumière un tournant. En facilitant l'accès à la propriété, la « manne pétrolière » en provenance de la péninsule arabique change localement la donne. Jusqu'alors, les musulmans pratiquants n'avaient la jouissance que de salles de prière octroyées par leurs patrons ou les bailleurs sociaux. Autant de concessions qui à l'usine (comme Renault à Billancourt) ou dans les foyers de travailleurs (Sonacotra) composaient un « islam de paix social », soustrait de fait à l'espace public. Une discrétion qui avait permis un premier développement en France.

Dans cette première configuration, l'entreprise ou le gestionnaire s'interposent entre les fidèles et la collectivité. En revanche, comme le souligne Gilles Kepel, quand le parrainage d'un riche donateur pétrolier débloque l'acquisition de locaux, dans les quartiers résidentiels, destinés à être mis à bas pour y édifier mosquées et minarets. La nouvelle situation contraint les municipalités à intervenir. De fait, des tensions locales surviennent, au moment où des flux financiers étrangers ont permis, de faire passer les lieux de cultes musulmans en France, d'un statut locatif à celui de propriétaire des murs et des sols. Désormais les associations musulmanes inexpérimentées mais propriétaires s'inscrivent dans l'espace public et doivent gérer sans médiations leur relation avec l'environnement urbain et politique. C'est ici que

²¹ pp. 177, 216 et 217 de la version de poche

commence la mise en intrigue de la mosquée *al-Fath* et cette tentative de reconstituer l'histoire d'une mosquée au moment où celle-ci disparaît.

Le geste fondateur (1963)

Dès le milieu des années 1960, les débuts du regroupement familial freinent les projets de retour et suscite une « demande d'islam » sur le sol français. Dans le monde du travail, les entreprises ne réagissent pas défavorablement à la demande alors que dans les foyers de travailleurs, l'aménagement de lieux de culte dans les parties communes a été utilisé pour neutraliser des revendications plus politiques ou économiques (prix des loyers et les conditions de vie). Mais à l'image de Moussa, ces toutes premières demandes d'islam sont surtout le fait de groupements locaux de croyants, des hommes célibataires livrés à eux-mêmes, cherchant à remédier à la vacance d'offre culturelle, inhérente à la situation d'immigration dans laquelle ils se trouvent. Claire de Galembert rappelle que dans ses enquêtes (2004-2006), ses interlocuteurs se rejoignent sur le fait qu'au commencement de leur quête d'un endroit pour célébrer la prière, il n'y avait rien. Moussa Diakité décrivant son arrivée à Paris insiste sur ce vide :

« C'était le 21 juin, un samedi. Je cherchais un hôtel du côté Barbès. Je me suis trouvé coincé dans la rue à l'heure de la prière. Impossible de ne pas dérouler mon tapis à même le trottoir, sur le pont du chemin de fer, au-dessus de la gare du Nord ». (Moussa cité dans « Les banlieues de l'islam », p. 217)

Masjîd al-Fath la bien nommée²² (1975)

« Quand on a créé la mosquée, on ne lui a pas donné de nom. Des Pakistanais (du mouvement du Tablîgh) nous ont demandé comment s'appelait la mosquée. L'un des pratiquants a dit : « on va l'appeler Masjîd al-Fatah » et ce nom lui est resté. Ce nom signifie « ouvrir », « débiter quelque chose dans un endroit », « créer quelque chose qui n'existe pas ». (Entretien avec Moussa Diakité, Paris Goutte d'Or, n°3-4, juin 1985)

Ce moment fondateur est l'objet d'une description concise, comme un contrepoint à l'histoire des grandes mosquées parisiennes :

« Malien de l'ethnie Sarakolé (ou Soninké), arrivé en France en 1963, il ouvre quelques années plus tard à Barbès une échoppe de tailleur, dans laquelle il réserve un espace pour la prière. Habité de la foi ardente que partagent beaucoup d'Africains musulmans immigrés, il loue un petit local dans un immeuble vétuste au 53 rue Polonceau. Peu à peu, la salle de prière

²² *al-Fath* est le nom d'une prière musulmane, du nom du premier verset du Coran et qui signifie l'ouverture ou le début. D'autres mosquées homonymes ont été fondées en France à la même époque (à St-Etienne par exemple)

occupe une grande partie de l'immeuble. (« Les banlieues de l'islam », p. 218)

Ainsi au départ, il y a une poignée d'hommes pratiquants chacun de manière isolée, et de temps à autre de manière collective, chez l'un, chez l'autre, ou dans autre lieu de fortune. Moussa habite au 13 de la rue Léon, dans un immeuble vétuste qui a été depuis démolit et remplacé par des logements sociaux de l'OPAC. Il habite un petit appartement du premier étage et occupe au rez-de-chaussée un petit atelier de couture qu'il aménage pour des prières collectives (1972). « Des caves, des garages et autres locaux de fortunes servent de lieu de refuge à une religion quasi clandestine qui n'intéresse ni l'opinion ni les pouvoirs publics. C'est le temps du mépris où la pratique de l'islam se fait aussi discrète que les travailleurs immigrés qui rasant les murs de la société française »²³

Quand les locaux de la boucherie adjacente se libèrent, il s'empresse de les louer et de convertir les lieux en salle de prière, fréquentée alors par un petit groupe de croyants. Des voisins, des africains, mais surtout des jeunes comme lui originaire de sa région (Nioro du Sahel au Mali), qu'il a rencontré pour la plupart sur la route de son premier pèlerinage (1964) : un périple à l'époque d'une trentaine de jours, par train jusqu'à Marseille, par bateau ensuite pour rejoindre Beyrouth, par avion enfin pour arriver à Djeddah. Le voyage en terre sainte rapproche les pèlerins de même origine, des affinités se créent en chemin, des liens se nouent au retour. Un petit groupe de croyants parisiens se constitue. C'est dans la ferveur du hadj que l'idée de Moussa de fonder une mosquée à la Goutte d'Or est née : « *Que Dieu nous donne la chance de faire une mosquée ici* »²⁴.

Si Moussa a attendu pendant huit ans en travaillant dans différentes administrations publiques pour avoir les moyens d'ouvrir un local, il cherche dans l'urgence et dans le quartier un lieu plus grand pour accueillir des fidèles toujours plus nombreux. Il trouve une cave libre au 53 rue Polonceau (1975). La cave spacieuse est abandonnée... Une opportunité à ses yeux pour enfin fonder une mosquée dans le quartier. Mais ce choix ne fait pas consensus parmi les fidèles. Une cave n'est pas digne d'une mosquée. Le groupe anonyme de fidèles qui s'était rassemblé autour du gourbi de la rue Léon éclate. Certains dont l'imam rejoignent la rue Riquet et son foyer.

²³ Ahmed Boubeker. La reconnaissance publique de l'islam de France : entre gestion locale et communauté d'expérience. Cahiers de la sécurité, *la gestion locale de l'islam*, INHES, n°62, troisième trimestre, 2006

²⁴ Entretien avec Moussa, Oumar Diakité et Fissourou du 29 janvier 2010

Mais Moussa ne renonce pas pour autant à son projet. Tandis que ses coreligionnaires d'origine sénégalaise, malienne et mauritanienne rejoignent les foyers de la Sonacotra, il investit en 1975 la cave du 53 rue Polonceau. Moussa négocie avec son propriétaire (une certaine madame Laiï, qui vivait alors dans le 15^e). Il obtient un bail et devient locataire. La cave inoccupée depuis des années est insalubre. Moussa rénove entièrement l'espace souterrain et engage des aménagements lourds : une dalle de ciment est coulée, les murs sont enduits et repeints. Autant de travaux qui viabilisent la nouvelle salle de prière. La mosquée se limite alors à la cave de l'immeuble. Les trois étages sont habités, mais la copropriété faute d'entretien est délabrée. Dans l'entrée, un long couloir, à gauche, une porte discrète donne sur un escalier qui mène à la cave restaurée. L'endroit n'est pas encore connu et encore moins reconnu comme un lieu de culte. Les premiers fidèles ne côtoient les résidents que dans le couloir. Cela ne devait pas durer.

Moussa Diakité est un pionnier. La mosquée de la rue Polonceau, indépendante de toutes structures d'encadrement (entreprise, organismes bailleurs, amicales,...) répond « à une fonction sociale et culturelle immédiate, dans un environnement particulièrement ingrat, celui des prolétaires musulmans à qui elle rappelle qu'ils ne sont pas un pur facteur de production sous-rémunéré, mais des hommes, c'est-à-dire dans un tel contexte des croyants » (Kepel, 1987).

Devenir propriétaire (1977-1983)

Moussa devient une personnalité qui se confond localement avec la mosquée qu'il construit en véritable petit entrepreneur privé : dons des fidèles, facilités par le principe islamique de la *zakât*, (l'aumône) et mobilisation des capacités de la communauté, savoir faire et force de travail. Il invite maçon, peintre, plombier à travailler bénévolement à l'aménagement de lieux qui s'agrandissent qui ne lui appartiennent pas encore. La sédentarisation de l'immigration et l'usage de nouvelles ressources locales dont celle du commerce financent cette transplantation de l'islam à la Goutte d'Or.

Moussa entre dans les lieux par son sous-sol comme locataire (1975-1982). Le vendredi, la cohabitation avec les locataires de l'immeuble devient conflictuelle. Une foule compacte se rassemble dans les parties communes de l'immeuble entravant (déjà) l'accès aux appartements. Les locaux d'un artisan d'origine yougoslave occupent le rez-de-chaussée et une partie de la cour intérieure. Moussa rachète de manière informelle le bail de l'artisan, sans que le propriétaire ne soit informé du changement de locataire, lequel demande un

dédommagement pour quitter les lieux. Les deux parties se mettent d'accord sur un prix. Ces travaux successifs valorisent un patrimoine insalubre que la propriétaire désire depuis longtemps vendre. Moussa l'entrepreneur, en dépit du succès de la salle de prière et de ses quêtes, n'a pas les fonds nécessaires. Cet « islam des pauvres » reste confiné dans des espaces locatifs. Alors, lorsque la propriétaire décide de se séparer définitivement de ses locataires pour vendre, Moussa risquant de tout perdre décide de faire l'appel à la solidarité des ligues et des états islamiques.

Pour la Ligue islamique mondiale (LIM), qui ouvre son bureau parisien à la même époque (1977), la propriété des mosquées est l'enjeu d'une deuxième phase de « l'islamisation » en France. Alors que le bureau organise l'inventaire des lieux de culte musulmans dans l'hexagone, centralise les aides financières tout en définissant des critères propres d'allocation (nombre de musulmans concernés par la mosquée, coût du projet, participation financière des fidèles, différentes activités envisagées²⁵, et la propriété définitive du local), Moussa rencontre d'autres porteurs de projets qui se disputent les subsides saoudiens. Son dossier n'aboutissant pas, il part à la Mecque dans l'espoir de trouver de quoi financer la transaction. Il explore des canaux parallèles, en quête (toujours) d'un parrainage sans intermédiaire. A l'occasion d'une *'umra*, d'un petit pèlerinage sur les lieux saints, il se rend à La Mecque et à Médine, pour prospecter photos des travaux en cours à l'appui, des hommes influents, théologiens et financiers, susceptibles de prêter une oreille attentive aux appels aux dons.

Mais c'est « par hasard »²⁶ dans une mosquée de Djeddah qu'il sympathise au moment de la prière avec un fidèle. Échanges de politesse en arabe, Moussa fait connaître ses intentions et la présentation de son projet se poursuit au domicile de son interlocuteur : M. Banamah. La construction d'une mosquée dans le centre de Paris intéresse, le riche commerçant qui lui promet des fonds : 770 000 francs, de quoi de quoi payer comptant l'acquisition des murs :

« Si j'avais voulu, j'aurais pu demander n'importe quoi. J'ai préféré m'en tenir à ce que j'avais déjà. D'autres sont revenus avec de l'argent et des projets plein les poches, qui n'ont jamais abouti. Il y a même de véritables « escroqueries à la mosquée ». Maintenant (en 1983), les Saoudiens se méfient et il est difficile de trouver de l'argent. » (Moussa cité dans les banlieues de l'islam, p.218)

Les donateurs sont nombreux et commanditer une mosquée à l'étranger sans passer nécessairement par les circuits officiels de la Ligue est une activité en pleine expansion. Dans

²⁵ Enseignement de l'arabe et du Coran, prédication,...

²⁶ Entretien avec Moussa Diakité

les années 80, la fourniture directe de fonds à des projets de mosquées se multiplie sans que les donateurs ni maîtrisent le devenir de la subvention ni participent à la gestion du lieu de culte. Dans le cas de la mosquée *al-Fath*, le donateur se rend en personne au 53 de la rue Polonceau (1982). Il y vient même plusieurs fois avec son frère pour finaliser des acquisitions successives dans la copropriété. Ainsi, il achète d'abord la cave, le local du rez-de-chaussée et un appartement au premier, puis la totalité des appartements de l'étage. L'acte de vente est notarié avant le début du programme de rénovation urbaine du secteur « Château-Rouge ».

M. Banamah est un bienfaiteur prudent : « Son parrainage a été avalisé par le mufti du Royaume d'Arabie Saoudite, Ahmed Benbaz » précise Bernard Godard, chargé de mission au ministère de l'Intérieur. En effet, la mosquée de la rue Polonceau, comme tous les lieux de culte musulman du XVIII^e arrondissement de Paris est l'objet d'une note de synthèse (rappel historique, organisme gestionnaire et responsables du lieu de culte, activité culturelle), elle circule parmi les élus de l'équipe municipale, informant les origines de la mosquée :

« Les fonds proviennent d'un donateur, un homme d'affaire saoudien, M. Saïd BANAMAH, aujourd'hui décédé, dont l'héritier serait M. Baker Mohammad BANAMAH qui vivrait à Djeddah. L'héritage n'a pas encore réglé et l'indemnisation de l'expropriation (qui revient au donateur) est actuellement consigné sur un compte à la caisse des dépôts en attendant que les héritiers décident d'un éventuel don à l'association. » (Bernard Godard, cf. supra)

A cette époque, les financements saoudiens des mosquées et des associations islamiques en France intéressent déjà Bernard Godard qui publie alors sous pseudonyme²⁷. En dépit de cette « manne pétrolière » spectaculaire, la pauvreté des premiers lieux de culte ne permet pas d'imaginer qu'il existerait un trésor caché chez les musulmans. La construction d'un édifice religieux n'est pas une mince affaire. Aujourd'hui encore, du projet à la finalisation, un périple incertain attend les promoteurs de lieux de culte. Il faut en moyenne une dizaine d'année pour mener à son terme un projet et le financement reste en majorité le fait des musulmans de France, par les quêtes, les dons de quelques notables (commerçants) et des simples fidèles.

Huit années après son installation, Moussa jouit de l'usufruit de la cave et des appartements. La gestion du lieu relève d'un groupe informel représenté par Moussa Diakité propriétaire par procuration. Le bouche à oreille assure la publicité de la salle de prière et permet la

²⁷ Hervé Terrel, « l'islam arabe en France », *les Cahiers de l'orient*, n°3, 3^e trimestre 1986. Après vingt années passées à la Préfecture de Police de Paris (1977–1997), comme fonctionnaire, il rejoint le cabinet du ministère de l'intérieur de Jean-Pierre Chevènement puis de Daniel Vaillant, chargé de l'islam.

localisation de rassemblement encore discret. Elle attire, de vendredi en vendredi, des pratiquants toujours plus en plus nombreux. La cave est submergée, les parties communes du rez-de-chaussée occupées. Cette série d'acquisition inaugure l'expansion verticale de la mosquée. Désormais chez lui, Moussa qui a négocié le départ du yougoslave jouit de fait de la totalité du rez-de-chaussée. Il en profite pour complètement réaménager le bâtiment. Dans la cour intérieure, il fait construire au-dessus des anciens locaux de l'artisan, un niveau supplémentaire. Au premier étage, une porte est percée, les cloisons entre les appartements sont abattues composant un vaste plateau qui ouvre sur la nouvelle extension. La mosquée s'agrandit encore, se consolide mais n'a toujours pas d'existence officielle.

Déclaration de l'association (1984)

A partir de l'année 1981, l'abrogation par les pouvoirs publics du décret de 1939 interdisant le droit d'association aux étrangers permet aux premières revendications religieuses de se formuler et suscite un véritable essor des lieux de culte. La demande d'islam née avec l'arrivée des familles allait dorénavant trouver un cadre institutionnel (incertain on le verra) pour s'affirmer et consolider ce qui pouvait déjà exister. La mosquée non déclarée de la rue Polonceau, est depuis le 2 juillet 1984, officiellement gérée par l'association *Djama'at al-Fath*. Les contours de l'association à sa création demeurent flous, il n'y a pas dans les statuts d'information sur la composition du premier conseil d'administration. Ce bureau fantôme rappelle que la « création d'associations demeure dans la plupart des cas formelle, les lieux islamiques étant gérés à partir du réseau de relations personnelles [...] le régime juridique n'est qu'un outil pour acquérir une reconnaissance auprès des institutions, l'organisation interne étant fondée sur les réseaux de solidarité régionale et nationale. » (Cesari, 2006)

L'association est gérée comme une véritable entreprise familiale. Moussa Diakité à l'instar d'autres « petits entrepreneurs » de mosquée va progressivement (au fur et mesure de la « socialisation » de la mosquée) instaurer une gestion, garante des équilibres fragiles entre les différentes parties concernées par le lieu de culte : les fidèles, le personnel religieux, les fédérations et les donateurs. Si le lieu de culte est depuis sa fondation fréquenté par une majorité de fidèles d'origine Soninké, il accueille également de nombreux musulmans d'origine marocaine ou algérienne. Les fidèles sont donc de toutes origines, les prêches n'ont pas d'orientation politique²⁸, les membres de l'association sont même très méfiants vis-à-vis

28 Mais comme le souligne le rapport d'ICG « l'élément déclencheur du recrutement dans un groupe activiste est moins l'argument théologique d'un prêche que l'image véhiculée par les cassettes de propagande mettant en

d'un islam politique maghrébin qui s'affirme de plus en plus au pays (Front islamique du salut algérien) et bientôt dans le quartier.

Si la constitution en association du clan Diakité consacre officiellement l'existence du lieu de culte, celui-ci demeure une affaire privée, un statut que la réhabilitation publique du quartier va modifier. La rénovation de la Goutte d'Or amorce en quelque sorte un processus de « municipalisation » de la moquée de la rue Polonceau.

Projet de relogement (1985)

La logique de table rase commande un vaste plan de la Ville de Paris de renouvellement urbain. Votée en 1983 au Conseil de Paris, l'opération de rénovation du quartier « Goutte d'Or Sud » a vu se succéder et se superposer plusieurs programmes d'urbanisme : résorption de l'Habitat Insalubre (RHI), Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et démolition – reconstruction après déclaration d'Utilité Publique (DUP). A la Goutte d'Or, après une dizaine d'année de mobilisation discrète, à l'initiative de Moussa Diakité, l'immeuble vétuste où se trouve la mosquée *al-Fath* est condamné. Ce problème touche régulièrement « les moquées spontanées », dont un grand nombre se crée dans les quartiers insalubres, seuls accessibles, par la modicité des loyers, aux travailleurs immigrés.

A Paris, le précédent le mieux documenté reste le cas de la mosquée de Belleville. La destruction de l'îlot qui hébergeait la mosquée est planifiée. Un vendredi après la prière en congrégation, le plancher de la salle du premier étage s'est effondré. La démolition pour péril est inévitable et la quête d'un nouvel oratoire un éternel recommencement. Une pétition de copropriétaires dissuade l'association de s'installer dans un immeuble à proximité dont elle a acheté les locaux du rez-de-chaussée et du sous-sol : « non seulement l'affluence des fidèles mettrait en péril, plaide-t-on, la sécurité du bâtiment, mais elle contraindrait à définir des règles de cohabitation qui effraient la population française. Le problème se pose presque à chaque fois qu'une mosquée a été consacrée » (Kepel, 1991)

Pour retrouver un lieu de culte, l'association accepte l'offre des prêtres de l'église voisine de Notre-Dame-de-la-Croix de Ménilmontant, qui leur offre gratuitement l'usage de la crypte. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une politique générale de l'épiscopat français envers

scène l'oppression en Palestine, en Bosnie ou en Tchétchénie : À la tête d'un groupe soupçonné de préparer un attentat contre l'ambassade des États-Unis à Paris, Djamel Beghal par exemple se radicalise au contact de vidéos de propagande de la mosquée Polonceau dans le XVIIIe. Il rejoint un peu plus tard les leaders *ihadistes* de Londres et Birmingham où il se trouve par exemple Abou Qatada. Voir Ali Laïdi, *Le jihad en Europe. Les filières du terrorisme islamiste*, Paris, 2002, p. 48.

l'islam, qui tend à mettre des locaux paroissiaux à la disposition des communautés musulmanes souhaitant établir un oratoire (Kepel, 1991). En 1981, l'association rassemble les fonds moyens d'acquérir un entrepôt rue Tanger (19^e) : « idéalement situé du point de vue géographique, le nouveau centre se trouve au cœur de la région parisienne, dans un secteur à forte population musulmane ». Cinq années ont été nécessaires pour la réinstallation non-programmée, près du métro Stalingrad de la mosquée. A Belleville, les plans de réhabilitation de l'îlot n'ont jamais mentionné l'existence d'un lieu de culte musulman.

Rue Polonceau, la décision de démolition a des conséquences toutes autres. Si l'expropriation intervient dans le cadre de l'opération de rénovation de la Goutte d'Or Sud, sans concertation :

« La Ville ne nous a jamais contactés : on entend des rumeurs, des nouvelles de ci, de là, nous n'avons jamais eu de notification officielle. Personne ne nous a convoqués pour nous demandé notre avis : or nous faisons parti de la société, ils devraient nous demander notre avis. Nous leurs avons écrit voilà presque deux mois, mais nous n'avons toujours pas de réponse. » (Entretien avec Moussa Diakité, Paris Goutte d'Or, n°3-4, juin 1985)

C'est à la faveur de ce programme urbanistique de transformation du bâti, que l'espace local de la Goutte d'Or devient le théâtre des premières mobilisations « habitantes » et de revendications associatives pour le relogement sur place et la patrimonialisation du faubourg. Même si minoritaire, elle reste à la marge de la confrontation citoyenne, à la suite de décisions administratives, le sort de la mosquée ne concerne plus exclusivement ses promoteurs privés.

« On (l'association Paris Goutte d'Or) n'était pas parti prenante dès le départ, mais quand on y repense ce qui a été la cause de l'ensemble, c'est que le commissaire enquêteur, au moment de l'expropriation avait mis dans les réserves, dans les recommandations que la Ville devait reloger le local associatif, donc la mosquée [...] La problématique de la mosquée ne s'est posée que parce qu'elle se trouvait dans un immeuble à détruire. » (Michel Neyreneuf, entretien du jeudi 7 mai 2009)

La rénovation et les controverses (techniques), qu'elles suscitent donne une visibilité publique inédite à la mosquée. Jean-Claude Toubon et Khelifa Messamah rappelle que dans les premières moutures du plan d'aménagement que le parti pris architectural et urbain vise à banaliser et normaliser l'espace, « en lui gommant tout marquage qui pourraient renvoyer à la population actuellement en place ». D'ailleurs, insistent-ils, la Ville dans un premier temps,

s'est montrée très réservée à l'idée « d'une réimplantation de la mosquée sur le secteur »²⁹. Pourtant, à la différence de Belleville, quelques années plus tôt, l'enquête publique reconnaît l'existence de l'association loi 1901 et recommande son relogement. L'avenir de la mosquée est pris dans les contradictions des intentions municipales. Rapidement, les limites juridiques et politiques de l'opération envisagée, oblige la Ville de Paris à abandonner son ambition initiale : le renouvellement massif des populations par la transformation du bâti. La procédure d'expropriation prévoit de réinstaller le lieu de culte (obligation légale). Dans les nouveaux plans d'aménagement, un emplacement est même prévu, les urbanistes imaginent alors une placette dédiée à la réinstallation de la mosquée :

« En réalité, c'était pour pouvoir mettre la mosquée mais un peu en retrait. Cela avait été conçu au départ comme ça. On ne nous l'avait jamais dit...mais à ce moment là le projet de la poste, de la crèche est venu donc exit la mosquée. » (Michel Neyreneuf, entretien du jeudi 7 mai 2009)

Le recoin réservé échouera finalement à la Poste, laissant la question de la relocalisation du lieu de culte en suspend.

Le projet du boulevard de la Chapelle (1993-1996)

Avec sa démolition programmée le sort de la mosquée tombe en quelque sorte dans le domaine public local. Désormais, le processus de relogement ressort pour l'essentiel des compétences communales : attribution de terrain, plan d'occupation des sols, instruction des demandes de permis de construire, mise aux normes de sécurité posées par la législation relative aux établissements recevant du public. C'est à cette échelle que se jouent principalement depuis les années 1980 les négociations et transactions initiales entre les multiples figures que peuvent prendre la puissance publique et les individus et groupes s'identifiant à l'islam (De Galembert, 2006). Ainsi, l'islam fait partie intégrante du paysage urbain de la Goutte d'Or, sinon comme un fait social dont la légitimité serait reconnue par tous, du moins comme une donnée de terrain incontournable dans les espaces publics locaux. Et c'est à l'occasion du déménagement de la mosquée rue Polonceau s'improvisent les premières pratiques de gestion du fait islamique par les acteurs publics, au premier rang desquels figurent élus d'arrondissement et administrations de la Ville de Paris.

Alors que les bénévoles fatalistes de l'association al-Fath s'accommodent verticalement de la nouvelle donne urbanistique en rénovant de l'intérieur un immeuble qui doit être démoli.

²⁹ Jean-Claude Toubon, Khelifa Messamah, *Centralité immigrée, le quartier de la Goutte d'Or*. Paris, L'Harmattan-Ciemi, 1990, tome II, p.736

L'incertitude et les contraintes extérieures d'insalubrité, créent un espace « d'intérêt et de compréhension mutuel » qui contribue à élargir le champ des interactions au-delà du bâtiment de la mosquée. La question de son relogement participe de la mobilisation associative, non plus de riverains bornés qui s'opposent à l'intervention, mais de citoyens experts mobilisés au sein d'un regroupement inter-associatif qui réorientent la rénovation du quartier en lui conservant sa part « populaire et multiculturelle ». La médiation de Paris-Goutte d'Or aboutit à une rencontre avec Alain Juppé³⁰, alors Maire du 18^e arrondissement, qui s'empare personnellement du dossier. Toute réflexion et décision concernant la mosquée se tient au niveau de son cabinet ou en bureau –, c'est en quelque sorte une manière de le sortir du droit commun en lui conférant un statut d'exception sur lequel le maire engage son autorité.

Le traitement public du relogement de la mosquée amorce la construction fragile d'un réseau d'acteurs pertinents. Comme le remarque la sociologie des organisations, « la perception d'un problème ne suffit pas pour pouvoir s'en saisir. Encore faut-il que les acteurs de l'organisation puissent construire le réseau d'interlocuteurs pertinents [...] pour agir avec succès » (Friedberg, 1997, p.102). Dans un champ islamique fragmenté et faiblement intégré, l'identification des acteurs pertinents et efficaces s'avère en effet souvent hasardeuse. Et l'absence d'interface entre l'islam local et le monde politico-administratif ne facilite pas cet appivoisement mutuel.

Le Maire organise la première réunion officielle entre les protagonistes du dossier : les responsables de l'Opération à la ville et les représentants, et des gestionnaires de l'association, soutenus par la Fédération Islamique des Musulmans originaires d'Afrique Antilles des Comores (FFAIACA³¹), à laquelle appartient désormais Moussa Diakité.

³⁰ En suivant Jacques Chirac à Paris, il s'implante dans le 18^e arrondissement de la capitale, terre de la « bande du 18^e » des figures socialistes que sont Lionel Jospin, Daniel Vaillant, Bertrand Delanoë et Claude Estier. Il devient secrétaire général du RPR (1988-1995). Après avoir été député européen lors du scrutin de 1984, il est élu député de Paris lors des législatives au scrutin proportionnel en 1986, et réélu dans la 18^e circonscription en 1988 au scrutin uninominal, puis en 1993 dès le premier tour bénéficiant de sa forte présence sur le terrain et du soutien populaire allant au-delà de son camp.

³¹ Née en 1989, à la suite de la création par Pierre Joxe du CORIF où les Africains noirs, les comoriens et les antillais ne sont d'abord pas représentés. Son président, Moussa Touré, *qadi*, marabout de profession, est bien connu à Paris où il officie. Son secrétaire général est mouride (tous deux sont sénégalais). Cette fédération compte une trentaine d'associations déclarées et une 20 d'autres informelles, dont toutes les confréries sénégalaises (Mouridiyya, Tidjaniyya et toutes ses branches, Qadiriyya, Layéniyya) et même les hamallistes originaires du Mali. Représentante des musulmans africains, elle siège aujourd'hui au CFCM. Le professeur Assani FASSASSI en est le porte-parole. El Hadj Moussa Toure son président. Elle affiche sa spécificité néfro-africaine, mais est parfois brocardée par les autres composantes de IDF à cause de sa forte composante maraboutique. (Godard, 2006)

Moussa est sceptique. Aussi précaire soit sa situation, il est chez lui au 53 et sa mosquée est un haut-lieu du quartier. Il profite du statut-quo et se méfie de ses alliés. Pour la fédération, qui représente une communauté importante mais peu de lieux de culte, pouvoir négocier le destin d'une mosquée au cœur de Paris est une aubaine. Les acteurs se mettent d'accord sur les grandes lignes de l'opération : un relogement transitoire en attendant la construction d'une mosquée digne de ce nom. Même si les contours du projet restent flous, l'engagement du Maire rassure. La Direction de la construction et du logement suggère à l'époque, d'installer le lieu de culte à l'intérieur d'un îlot qui venait d'être livré rue des Gardes (coté impair). Quand Moussa découvre qu'il s'agit d'un parking, il refuse et démissionne d'une fédération trop conciliante. Il a surtout peur de faire déposséder de sa mosquée. Il faut dire, qu'en dépit de l'engagement d'Alain Juppé, cette solution provisoire ne règle ni la question de la localisation définitive, ni le problème du projet architectural, encore moins les modalités d'une convention que devrait négocier l'association gestionnaire de la mosquée et la Ville de Paris. « Sortir l'islam des caves », si la diffusion de l'expression dans la rhétorique politique des élus locaux semble attester un changement de position. Il demeure pourtant bien des interrogations et des hésitations quant aux modalités concrètes d'une telle politique.

Que faire alors de cette mosquée ? L'association Paris-Goutte d'Or et Michel Neyreneuf en particulier, qui joue dans la négociation en cours, le double rôle d'intermédiaire et de vigie, reprend l'initiative. Il repère dans le quartier un terrain libéré. Il propose de construire la mosquée sur les parcelles du 94 au 98 du boulevard de la Chapelle. Au cours de l'année 1995, un consensus se dégage parmi les élus, les services techniques de l'OPAC. Un projet architectural, sous la direction de J-P Deschamps voit enfin le jour. Ce projet prévoit l'aménagement de la mosquée sur deux niveaux, (rez-de-chaussée et sous-sol), et de logements sociaux dans le reste du bâtiment. De plus, la parcelle présente l'intérêt de pouvoir séparer nettement les entrées de la mosquée et des futurs appartements. Un accès à la aux salles de prière étant envisagé boulevard de la Chapelle, tandis que les nouveaux habitants auraient leur propre entrée, rue de la Charbonnière.

L'environnement immédiat du boulevard est un autre argument en faveur de cette localisation. Les trottoirs sont plus larges qu'à « l'intérieur du quartier », des cheminements piétons alternatifs existent (en cas de rassemblement), notamment sous le métro aérien. De plus, le niveau sonore ambiant du boulevard est déjà relativement important. La circulation automobile et les passages répétés du métro n'offrent-elles une « meilleure absorption des

bruits de la foule » argumente l'association Paris-Goutte d'Or dans son journal³². La préfecture de Police, tout en réservant son avis définitif, souhaite inverser les accès. Entrer dans la mosquée par le boulevard pose des problèmes de sécurité, précisément des problèmes policiers de sécurisation en cas de menace ou d'attentat :

« On a réussi à bâtir un projet, qui aurait dû se faire. Réunion de concertation avec Juppé, en expliquant pourquoi tout l'intérêt de cet emplacement sur les bords du quartier (effet de charnière intérieur-extérieur du quartier). On a pris un plan, c'est le même type de réflexion que nous avait amené à placer Step où il est. C'est-à-dire ce jeu intérieur-extérieur du quartier, à la limite. Dans le quartier mais en même temps à la limite devant un espace public plus parisien, plus central. C'était boulevard de la Chapelle. Le projet architectural avait été fait. Ce n'était pas l'ambition que l'on a aujourd'hui, parce qu'à ce moment là, il n'y avait pas beaucoup de monde qui payait ». (Michel Neyreneuf, *ibid.*)

Deux logiques s'opposent (le bd contre la rue), une logique riveraine qui propose le boulevard pour ouvrir la mosquée sur Paris et préserver les rues tranquilles à l'intérieur du quartier. Une logique sécuritaire, qui préfère confiner la mosquée à l'intérieur du quartier. Extraverti ou introverti, la localisation de dispositifs communautaires sur les bords du quartier est l'objet de controverse entre les entrepreneurs de la banalisation de la Goutte d'Or, et ceux de l'ordre public. Certains équipements aboutissent à la faveur d'événements, tandis que d'autres en dépit de la bonne volonté affichée s'évanouissent. En attendant (1995), la construction du bâtiment définitif, la police souhaite, toujours pour des raisons que les locaux actuels du 53 rue Polonceau soient rapidement fermés. Finalement, l'Opac abandonne l'idée de prendre à sa charge la maintenance du lieu, ces travaux auraient permis à la mosquée d'exister encore dans ses murs.

Une mosquée provisoire ou l'irruption de la prière dans la rue (1996-2006)

Depuis la planification de sa destruction et l'obligation légale de son relogement, aucune proposition des pouvoirs publics n'a abouti. Le permis de construire du dernier projet en date, boulevard de la Chapelle, a reçu un avis défavorable de la Préfecture de Police. La mosquée poursuit son activité religieuse au 53 rue Polonceau. Quand un nouveau projet voit le jour sur un terrain adjacent au 55, soit la parcelle tout juste libérée à l'angle des rues Polonceau et des Poissonniers, les responsables de la mosquée « n'y croient pas vraiment »³³. Entre site provisoire et bâtiment définitif, les intentions flottent encore. Le montage financier

³² n°31, juin 1994

³³ Entretien avec Moussa, *ibid.*

et juridique, la question du statut des futurs occupants sont confiés au cabinet de l'adjoint à l'urbanisme de la Ville de Paris. Et contre toutes attentes, les travaux du bâtiment provisoire commencent à l'automne 1996, sous la supervision de l'architecte J-C Deschamps et inquiètent les riverains.

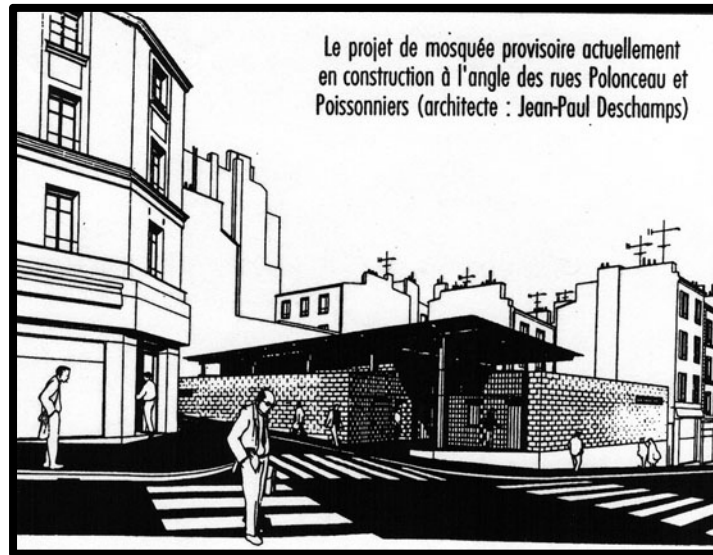


Figure 1- Projet de mosquée provisoire

Le lieu sera-t-il suffisamment grand pour y accueillir tous les fidèles et mettre fin au débordement dans la rue de la prière du vendredi ? Si pendant des années, la prière a été contenue à l'intérieur de l'immeuble vétuste, c'était à la faveur d'une extension verticale, depuis la cave originelle de l'espace cultuel. Mais après le départ de tous les locataires (1994-96), Moussa unique occupant modifie le plan du bâtiment. Pendant toutes ces années on ne pouvait accéder à la cave que par un escalier étroit. Moussa profite alors d'être le dernier membre de la copropriété pour aménager un accès direct à la cave depuis la rue Polonceau. Cette transformation ultime d'un bâtiment voué à la destruction inaugure en quelque sorte le débordement hors les murs du rassemblement hebdomadaire. Désormais, la cave ou la principale salle de prière ouvre directement sur la rue. L'apparition des tapis sur la chaussée coïncide avec cette percée. La rue devenant le prolongement d'une cave saturée... une réserve naturelle d'espace quand l'immeuble dans son ensemble ne suffit plus...



3- Un accès direct à la cave dans l'ancien bâtiment/ © Aunos

Devant l'affluence du vendredi décident d'installer dans la rue quelques tapis, le temps de la prière, « sans rien demander à personne ». Mais la maîtrise spatiale de l'occupation échappe rapidement à la décision des bénévoles. Dès la semaine suivante « des fidèles viennent avec leur tapis ». Aux tapis fournis par la mosquée pour apaiser les retardataires qui ne peuvent, faute de place, prier à l'intérieur, s'ajoutent de vendredi en vendredi, une multitude de tapis individuels. Les pratiquants participent matériellement à l'extension hebdomadaire du lieu de culte. L'agglomération de tapis personnels redéfinit les limites du rassemblement.

Rétrospectivement, l'occupation est à ses prémices circonscrite à une partie de la rue Polonceau et sa chaussée : les trottoirs ne sont pas concernés par un rassemblement encore furtif qui se déroule en toute fin de prière : les bénévoles sortent quelques tapis à la dernière minute, à la fin du sermon de l'imam et les rangent aussitôt la prière collective terminée.

Dans un second temps, pour faire face à l'afflux de tapis individuels, les bénévoles organisent la déviation de la circulation automobile par la rue des Poissonniers. Un escabeau est systématiquement posé en travers de la rue, signalant sa fermeture provisoire. Si la gestion intra-muros de la mosquée se fondait sur une expérience communautaire (voir infra). En sortant dans la rue, bénévoles et fidèles improvisent et expérimentent localement leur marge

de manœuvre. En barrant la rue, les membres de la mosquée s'arrogent des pouvoirs de police. Laquelle entend conserver son monopole et intervient en tentant par la parole de rétablir la circulation, à savoir l'ordre public dont elle le garant. Les bénévoles de la mosquée découvrent chaque vendredi la puissance d'agir de concert : la sortie dans la rue de la prière, loin de provoquer un affrontement, suscite de nouvelles collaborations. De vendredi en vendredi, la présence policière s'estompe rue Polonceau, le rassemblement de leur point de vue est ingérable... Des patrouilles en voiture supplantent les interventions à pied. Les tournées policières sont de plus en plus rares. Entre la police et la mosquée, l'accord sur l'occupation est tacite. La prière dans la rue instaure progressivement une délégation de pouvoir qui se manifeste au moment de la prière par des conduites d'évitement des patrouilles du secteur. Pour autant, le collectif depuis la signature de la convention d'expropriation n'a plus en main le destin de la mosquée. Avec sa démolition programmée le sort de la mosquée est tombée, comme on la vu, dans le domaine public municipal. L'expropriation du 53 et l'occupation d'un bout de la même rue Polonceau se suivent et se chevauchent... Si la question du relogement de la mosquée mobilise les services techniques de la mairie de Paris, suscite des montages institutionnels, juridiques et politiques pour trouver une solution à la disparition du lieu de culte. L'occupation rituelle de l'espace de la rue constitue un problème public autrement plus immédiat. En priant dans la rue, les musulmans composent une arène qui réordonne l'horizon des engagements bénévoles, du concernement des riverains, de la sensibilisation des habitants et de la mobilisation des élus à ses entours.

A l'échelle de l'occupation, le déménagement de la mosquée constitue un troisième temps de l'empiètement de la prière dans la rue. « La mosquée provisoire existait déjà...et la prière dans la rue, elle a commencé à se développer dans ces années-là ! Au début, il n'en avait pas ! », se remémore Michel Neyreneuf. Les souvenirs croisés de fidèles et de riverains convergent tous sur l'origine de la prière. Elle remonte à l'installation dans la mosquée provisoire. En attendant la construction définitive d'une mosquée, l'emprise au sol de la prière s'étend : au premier tiers de la rue Polonceau s'agrège le 8 de la rue Polonceau. La prière hors les murs devient visible dans l'espace public de la rue. Désormais, les tapis s'alignent tout contre l'enceinte de la nouvelle mosquée, sur le trottoir. Pour la première fois, la circulation piétonne est entravée. A cette extension répond une multitude de réclamations des riverains. Des voisins se sont toujours plaints de la proximité d'une mosquée et de ses rassemblements massifs du vendredi.

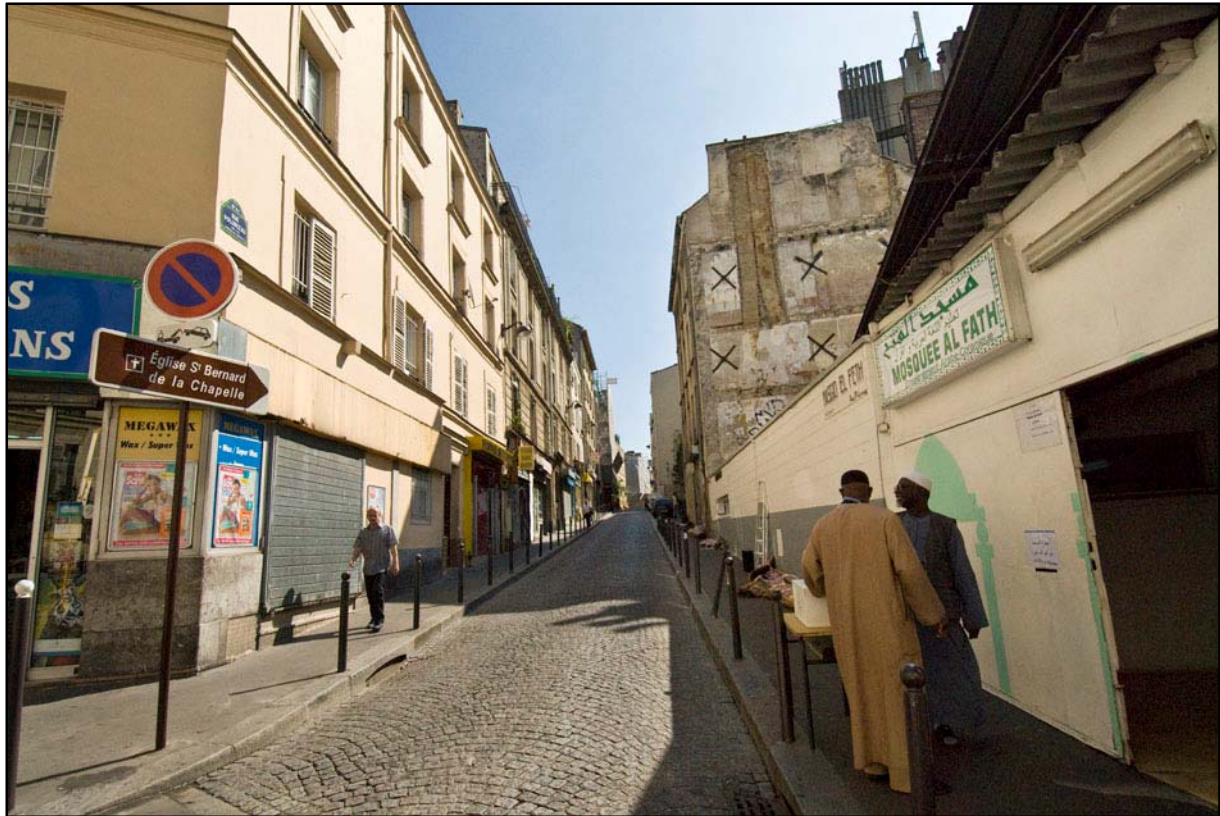


Photo 4- La mosquée provisoire / © Jean-Claude Aunos

Il existe d'ailleurs un acronyme pour (dis)qualifier ces riverains inhospitaliers : « *NIMBY*, pour *Not In My Backyard*. Littéralement, « pas dans mon jardin ». Autrement dit, « pas de ça chez moi », ou encore « ailleurs si ça vous chante ». Abondamment utilisé aux États-Unis, en cours d'acclimatation en France, le terme désigne « un ensemble de mobilisations ayant en commun la dénonciation, par les habitants d'un lieu, d'une nuisance susceptible d'en déprécier la valeur d'usage ou d'échange : un tracé de voie ferrée ou un projet de centre commercial, l'implantation d'une prison ou la construction de logements sociaux, l'installation d'une antenne téléphonique ou d'une structure d'accueil pour toxicomanes, l'ouverture d'un foyer d'immigrés ou l'érection d'un pylône, la présence de prostitué-e-s ou un regroupement de sans-abris, etc. ».³⁴ Mais qu'en est-il vraiment à propos de l'émergence d'une prière collective au coin de la rue ?

L'hostilité que certains pouvaient manifester de manière directe en lançant des objets (des bouteilles d'eau pleines généralement), ou en installant une contre sonorisation « rock'n'roll » au moment du prêche, ou indirectes (plaintes épistolaires), conduit la Mairie et la police à réagir. Il ne s'agit pas d'interdire mais de circonscrire l'occupation provisoire. La police

³⁴ Stany Grelet. « Une pierre dans le jardin : ce que les NIMBYs nous apprennent de l'hospitalité », *Vacarme*, n°38, 2007

constate sans verbaliser et le préfet de Police rassure les habitants par l'intermédiaire de l'association Paris – Goutte d'Or et sa hiérarchie : « La lutte contre les atteintes à la tranquillité des riverains du quartier de la Goutte d'Or figure au rang des préoccupations des effectifs de police locaux qui, sensibilisés à ces problèmes, exercent une surveillance vigilante des lieux de culte et en particulier des mosquées, compte tenu des événements internationaux »³⁵. Dans le souci d'améliorer le déroulement des prières du vendredi, le commissariat central rencontre les responsables de la mosquée Polonceau et convient déjà « qu'en période d'affluence, un barriérage pourra délimiter, rue des poissonniers, la partie réservée aux piétons, coté rue, et celle pouvant être affectée momentanément aux fidèles »³⁶.

Par ailleurs, l'accord entérine pour la prière du vendredi soir, « une tolérance d'occupation » de la rue Polonceau. En effet, « il a été convenu que les fidèles continueraient de bénéficier d'une tolérance d'occupation de la rue Polonceau en vis-à-vis de la mosquée. Toutefois, le trottoir coté pair devra être libre à la circulation des personnes »³⁷. Enfin, le préfet s'engage chaque vendredi à mobiliser les effectifs de la police urbaine de proximité du 18^{ième} arrondissement (qui existaient encore à ce moment), qu'il charge de la surveillance des deux mosquées « afin de veiller aux respects, par les fidèles, de [leurs] engagements »³⁸

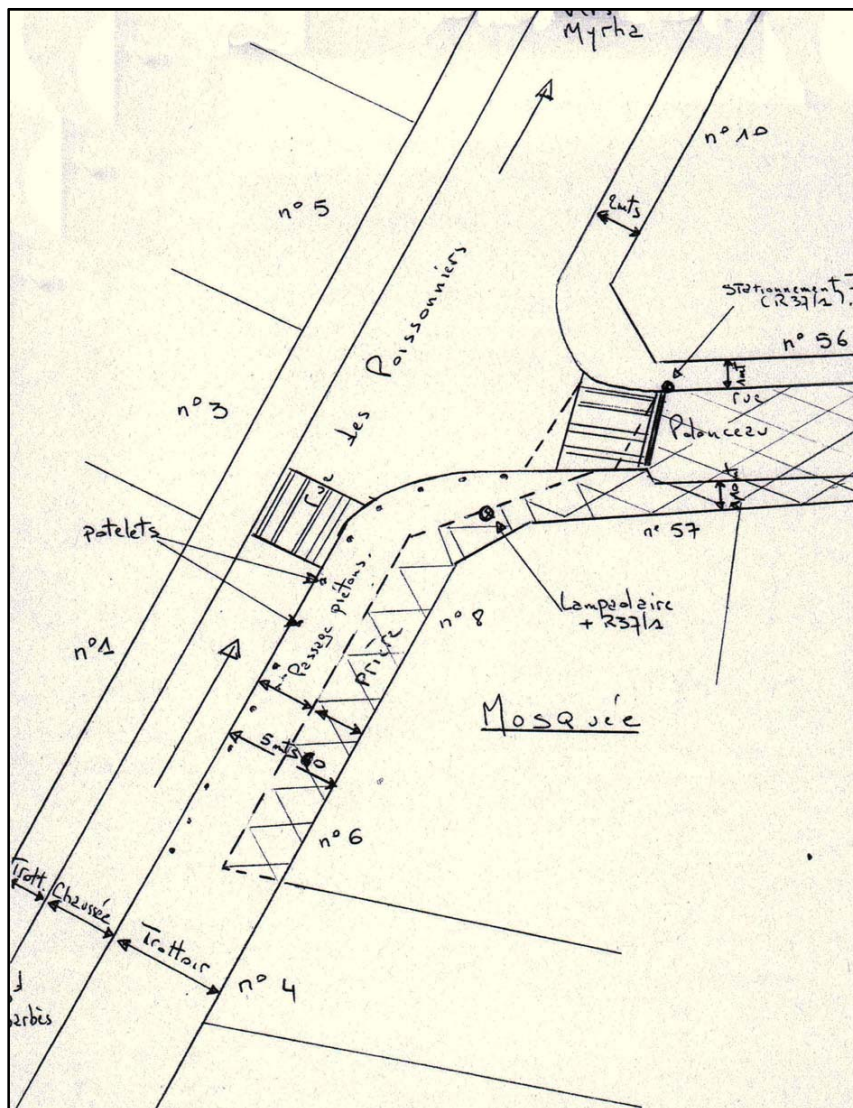
³⁵ Extrait de la réponse du Préfet de Police, Jean-Pierre Laflaquiere, au Ministre de l'Intérieur, datant du 15 février 2002. L'objet de sa lettre est le courrier de Mme Carayon, président de l'association « Paris Goutte d'Or », relatif aux problèmes rencontrés par des riverains des mosquées implantées dans le quartier.

³⁶ *Idem.*,

³⁷ *Idem.*,

³⁸ *Idem.*,

Figure 2- Relevé de la prière par la Police (novembre 2002)



La municipalité évoque en 2002, alors que la construction d'un lieu de culte adapté et définitif demeure dans l'impasse, la possibilité de démolir enfin l'immeuble sis 53, rue Polonceau³⁹, jouxtant la mosquée, pour aménager une cour intérieure dédiée provisoirement à l'exercice des prières, libérant ainsi le domaine public. Par le passé, l'occupation de parcelle vide avait été accordée par la maire pendant les périodes de Ramadan. Mais finalement, l'idée est abandonnée. Les élus lui préférèrent l'agrandissement des trottoirs :

« L'idée c'était de faire qu'une seule voie donc d'élargir les trottoirs, de supprimer les étalages et en même temps de faire en sorte que cela ne soit pas une voie de transit du quartier mais une voie tranquille, d'où les sens interdit, les effets de chicane qui tombaient bien parce qu'il fallait élargir les trottoirs du côté de la mosquée et puis ceux de l'autre côté. » (Michel Neyreneuf, *ibid.*)

³⁹ L'immeuble en fait qui hébergeait auparavant la mosquée

Les trottoirs sont élargis préfigurant la reconquête piétonne du quartier. Les discussions sur la répartition spatiale des usages se poursuivent. Comment maintenir l'accessibilité piétonne tout en allouant temporairement une portion d'espace public à la prière ? La police, les responsables de la mosquée et d'associations d'habitants se mettent d'accord pour suggérer un partage fonctionnel du bas-côté de la mosquée. La négociation aboutit à un nouvel arrangement. Désormais, une ligne blanche borne la tolérance à l'occupation rituelle : soit une ligne qui divise sur la largeur (5m50) le trottoir en deux, étendant visuellement la mosquée sur son pourtour (voir ci-dessus) : « Il n'y pas si longtemps [2002], je me revois encore avec le commissaire, qui était venu qu'avait fait dessiner ce trait blanc que l'on voit encore. Cela veut dire qu'à l'époque, la prière était contenue dans cet espace que l'on avait délimité. L'évolution est allée très vite ».⁴⁰

La ligne blanche, ou la jauge de la capacité d'accueil de la prière dans la rue, qui matérialise un compromis entre la mairie d'arrondissement et l'association gestionnaire est rapidement caduque. Tandis que les rangées coté mosquée s'adapte à la nouvelle contenance du trottoir. Les fidèles occupent, munis de cartons qu'ils récupèrent chez les commerçants, le trottoir d'en face : « La mosquée devient un problème par l'ampleur des personnes qui prient dans la rue. Ils accaparent cm² par cm² trottoirs et rues », déplore un habitant du 52 de la rue Polonceau :

« Nous sommes rue Polonceau exclus de visites, de livraisons, n'imaginons pas le pire, mais laisseront-ils passer médecins ou pompiers, quant on constate leur comportement, si une personne étrangère au quartier, je veux dire ne sachant pas qu'il est interdit de marcher sur leur tapis se fait insulté, avec des regards plein de haine [...] De plus avec leurs chaussures plus les personnes debout le long des immeubles, aucune personne avec poussette, caddies, valises ne passent. Il faut prendre la rue Richomme, la « rue de l'urinoir » puis la rue E. Chatrian et redescendre la rue Polonceau pour avoir accès au 45, 48, 49, 51, 52, 54, 56, Polonceau ». (Lettre du 29 novembre 2004, adressée à la Mairie du 18e)

La mairie est assaillie de plaintes de riverains qui souhaitent simplement pouvoir entrer ou sortir de chez eux, désapprouvent l'encombrement hebdomadaire de l'espace public, ou fustigent les musulmans. Mais loin d'être endiguée, la prière dans la rue prend un caractère spectaculaire à partir de 2006. A cette date, le centre cultuel et culturel Adda'wa, de la rue de Tanger dans le 19^e arrondissement (voir infra), soit la plus grande mosquée parisienne par sa capacité d'accueil de 3 000 personnes, ferme pour travaux. Cette fermeture entraîne une recomposition en cours de l'offre cultuelle. Chaque vendredi à l'heure de la grande prière, la

⁴⁰ Michel Neyreneuf, entretien du jeudi 7 mai 2009

démographie des fidèles explose dans les rues de la Goutte d'Or. Dans le nord-est de Paris, seules les deux prières à ciel ouvert ont la possibilité physique d'absorber l'onde des pratiquants en mouvement. La mécanique des fluides est implacable, les intervalles vides se remplissent aussitôt. L'agglomération par bourrage des fidèles reconfigure tous les vendredis la topographie du rassemblement. Dans l'espace qu'il lui est imparti, la foule a raison de tous les nivellements. Mais l'élasticité des rassemblements publics, si elle permet de faire face à l'afflux, nuit d'autant plus à la tranquillité riveraine et trouble les circulations piétonne et automobile. Elle donne surtout une visibilité inédite au problème des lieux de culte musulman parisien.



Photo 5 – Carrefour / © Jean-Claude Aunos

Prier dans la rue ou la chronique d'un accommodement (2006-2010)

De vendredi en vendredi, les situations se ressemblent et les disputes tournent autour des mêmes objets, les cycles de tension et d'apaisement semblant s'enchaîner sans fin. Vue de près, l'activité religieuse paraît d'une grande banalité. Ce n'est pas chez ces musulmans que l'on cherchera l'effervescence ou l'exaltation. A la Goutte d'Or, les deux mosquées, al-Fath et al-Khalide drainent les flux de croyants et apparaît localement comme un point d'ancrage de la grande prière hebdomadaire et un point nodal de mobilités « pratiquantes », rythmées par les pics de fréquentations du vendredi et du week-end, le calendrier liturgique et ses deux grandes célébrations annuelles (Aïd al-Adha, Aïd al-Kébir). Rue Polonceau, la mosquée provisoire n'a ni la surface ni la capacité nécessaire pour accueillir un public de pratiquants de plus en plus nombreux. La construction d'un lieu de culte adapté est sans cesse repoussée. Les contraintes foncières obligent la communauté musulmane à trouver des formes nouvelles d'organisation du culte, qui passe notamment par une occupation rituelle inédite et tolérée du domaine public. Les mosquées pour faire face à la demande entreprennent des aménagements *ad hoc*, coordonne l'extension de leurs salles de prière dans les rues adjacentes, où la circulation est localement réagencé le temps du prêche. Après une dizaine d'années d'existence le rassemblement ordonné du vendredi, des procédures informelles de régulation

persistent, démontrant leur efficacité en situation, pour gérer les éventuels conflits d'usage et d'appréhension normative de l'espace public. Mais avec les années qui passent, le caractère provisoire et improvisé de la prière s'estompe. Occuper la rue mobilise un capital humain et matériel, l'action des bénévoles puise dans une expérience collective renouvelée chaque semaine.

La coordination de la prière ou la privatisation événementielle de la rue

L'heure de la grande prière varie en fonction des saisons et des lieux : c'est le soleil en effet, qui déterminent, l'heure exacte des cinq prières quotidiennes. La grande prière collective du vendredi commence théoriquement « dès que le soleil commence à projeter de l'ombre ». Alors que les fidèles arrivent massivement à partir de midi, l'équipe de bénévoles entre en action le matin dès dix heures. Vers quinze heures les traces de l'occupation ont disparu.

Le fondateur Moussa Diakité demeure à l'intérieur de la mosquée, il dirige l'équipe d'animation, supervise l'installation tout en accueillant les fidèles. L'organisation de la grande prière tranche avec les routines quotidiennes de la mosquée. Les vendredis, une dizaine de personnes donne régulièrement des coups de mains... contre une petite rémunération de quelques euros et de quoi manger (denrées alimentaires), mais ils ne sentent pas responsables comme peut l'être Fissourou. Ancien ouvrier « chez Renault » à Boulogne-Billancourt, puis « chez Simca » dans les usines de Nanterre. Fissourou est le factotum. Celui qui « fais tout », dont les fonctions consistent à s'occuper de tout dans la mosquée : nettoyage des salles d'ablution, des toilettes, des tapis, de la cour, des petits travaux... La vie quotidienne des mosquées a certes ses spécificités, et chacune d'elles ses particularités. Mais elle est aussi d'une grande banalité. Comme dans bien d'autres lieux, les responsables se battent avec leurs factures d'eau ou d'électricité, des bénévoles y passent quotidiennement l'aspirateur. Toute une logistique des dons à la mosquée, recevoir et donner, ordonne la répartition des tâches de chacun. Mais souvent, la précarité des ressources disponibles implique dans la gestion des lieux de culte des bénévoles, sinon les plus compétents, du moins les plus disponibles. Dans bien des lieux, le financement des personnels gérant le lieu de culte au quotidien pose problème. En deçà du cas de la gestion ou même de la comptabilité où l'absence de professionnels peut se faire ressentir. Ahmed Boubeker rappelle « qu'en dépit des évolutions sociologiques de l'islam de France, 80 % des lieux de culte restent gérés par l'ancienne génération : la langue du coran ne facilite pas l'émergence d'une élite d'imams de seconde génération ». Le confinement des mosquées dans les quartiers de l'immigration aussi centraux

soient-ils ne correspond plus aux ambitions de mobilité sociale des héritiers des fondateurs. C'est le cas de la mosquée al-Fath. Sa gestion est (encore) aux mains de la première génération, elle a toujours eu les moyens de son fonctionnement. Demeure le souvenir d'une seule coupure (en 2004) : « Quand l'eau s'arrête, la mosquée s'arrête » se souvient Oumar Diakité qui avait personnellement déposé un acompte (trois chèques) pour rétablir l'eau et le fonctionnement des toilettes et de la salle d'ablution. Les factures d'eau sont bimestrielles (2200 € en moyenne). De mémoire de responsable, la fréquentation de la mosquée n'a jamais été aussi importante que ces dernières années, mais les sommes collectées par les quêtes sont de plus en plus petites : « plus de monde mais moins d'argent », conclut Oumar. Il n'en demeure pas moins que la solidarité des commerçants musulmans du quartier se manifeste quand il s'agit d'assumer les charges de fonctionnement de l'établissement.

Chaque vendredi Fissourou coordonne les aménagements périphériques ou prolongement dans la rue des salles de prières. « Il se sent responsable. Il sait ce qui doit être fait et comment cela doit être fait », insiste Oumar Diakité. Ancienneté et savoir-faire accumulés justifient la division du travail bénévole. Contremaître par l'exemple, dure à la tâche, il gère l'organisation pratique d'une prière qui pose la question de la rue comme espace d'action. Mais comment activer l'espace ? Quelles sont les modalités de sa dramatisation hebdomadaire, de sa mise en intrigue religieuse ?

Les bénévoles prennent place à l'extérieur. Les opérations d'installations, de sonorisation et de purification des trottoirs délimitent le périmètre extérieur de la prière. La préparation minutieuse indique l'aire d'influence de la mosquée et borne l'extension temporaire de sa responsabilité, par délégation des autorités compétentes qui n'interviennent volontairement pas dans la gestion événementielle dans la grande prière. L'occupation rituelle est l'objet d'une négociation verticale (cadrage par délégation) et de toute une préparation latérale que je vais décrire au fur et à mesure de son déroulement. Soit un vendredi à la mosquée de la rue Polonceau... C'est sur ce terrain de la préparation, que j'ai pu observer au fil des semaines, la mise œuvre d'une collaboration de plus en plus étroite, entre les responsables de la mosquée, la mairie et la police. Cette ethnographie de la prière dans la rue se distingue, en se rapprochant, en venant souvent et tôt, d'observateurs de plus en plus nombreux sur les bords du rassemblement : « Les gens qui regardent de loin [...] ils voient les baffles et le Coran, ils se disent c'est quoi ça, c'est quoi ces extrémistes [...] Ils nous voient pas nettoyer à l'eau, ils nous voient pas balayer... ! », vitupère un bénévole.

Entre tâtonnements et malentendus, il s'agissait de négocier les frontières de ma présence, les tensions qu'elle pouvait susciter en situation dans un contexte saturé par les enquêtes, expertises et interventions de toute sorte : des journalistes, des experts, mais aussi des agents de renseignements ou de la police. J'enquêtais en quelque sorte *après eux* mais aussi, *parmi et auprès de* tous ceux qui agissent pour le compte d'une administration (Préfecture de police), d'une collectivité (Ville de Paris, Mairie d'arrondissement) ou d'un organisme public (Semavip) ou privé (Cabinet d'architectures Lion) et dont le travail et la présence sur le terrain va en quelque sorte avoir des répercussions directes sur la vie de ceux qu'eux mêmes interrogent et observent. D'où certaines réticences face une nouvelle ingérence, et même l'impossibilité d'enquêter plus longuement rue Myrha. D'où aussi, certaines réactions de gêne, d'inconfort et de défiance manifestées par nos enquêtés rue Polonceau. Il s'agissait ainsi chaque vendredi, de se démarquer de journalistes, de photographes ou de militants, qui investissent les bords des mosquées dès que l'actualité l'exige. C'est donc parmi les bénévoles, dès le matin, de vendredi en vendredi (une quinzaine au total entre novembre 2009 et août 2010), que j'ai pu observer en participant *directement* à ses préparatifs, l'organisation de la prière dans la rue. J'ai pu participer à toutes les activités manuelles d'installation (nettoyer les mégots, tirer des câbles, transporter, détacher, attacher les tapis, ramasser les cartons,...), autant de gestes qui autorisaient l'observation de toute l'activité de médiation des bénévoles : à l'intérieur du rassemblement (collecte des dons) mais aussi sur ses bords à l'intention des voisins, des passants, des journalistes...⁴¹

L'amplification contestée ou la scénographie négociée de la prière dans la rue

Diffuser. Moussa (grand mince, d'origine algérienne) commence par sortir les enceintes qu'ils rassemblent en deux lots. Un premier paquet de 6 enceintes (rue Polonceau) et autre de cinq pour la rue des poissonniers. Les enceintes sont câblées en série, un circuit électrique par rue relie le chapelet d'enceintes à un amplificateur et compose la chaîne acoustique de la Mosquée. A l'intérieur les récitations enregistrées d'une école coranique résonne. Moussa branche au fur et à mesure les enceintes, qu'il teste une par une. L'écho de la Fatiha *Bismi Allāhi Ar-Rahmāni-r-Rahīm* remonte à chaque nouveau branchement la rue Polonceau (jusqu'au 41).

⁴¹ Cette présence prolongée a permis en toute confiance le travail de Jean-Claude Aunos. Photographe de presse, il m'accompagne à l'occasion du Ramadan, pendant une journée entière à la mosquée, le vendredi 20 août 2010 et réalise l'ensemble des photographies publiées dans ce rapport.



Photo 6 – Chaîne acoustique / © Jean-Claude Aunos

Moussa est manoeuvre, il fait des déménagements pour une société de Saint-Denis. Il s'est arrangé avec son patron pour avoir ses vendredis matins de libres. C'est lui, qui est en charge du « son ». Le matériel acoustique de la mosquée est un assemblage artisanal et hétéroclite de pièces rapportées de toutes tailles et de puissance inégale, données par les fidèles : soit une dizaine d'enceintes (entreposées en hauteur sur une étagère aménagée à cette effet) ; un amplificateur ; un lecteur CD ; un micro ; câblage et rallonges. De la récupération essentiellement, mais certains composants ont du être achetés pour remplacer le matériel défaillant. Électricien d'appoint, Moussa s'occupe des branchements et des petits problèmes techniques. Une pince et l'habitude. Pour les travaux, les pannes plus importantes, la mosquée sollicite alors ponctuellement le savoir-faire de professionnels et fidèles du lieu de culte. La mobilisation bénévole des bras et des compétences de la communauté est au cœur du (bon) fonctionnement de l'institution. D'une manière générale, la maintenance de l'édifice religieux, ainsi provisoire soit-il, exige une charge que seule la quantité de travail bénévole d'entrepreneurs professionnels peut assumer.

Avant l'heure du prêche, les enceintes émettent le temps de leur branchement soit une vingtaine de minute pour la rue Polonceau. La rue des poissonniers étant très passante, les enceintes sont d'abord regroupées et branchées beaucoup plus tard. Les bénévoles, sous la supervision de Moussa, ne tirent les rallonges à la dernière minute, une fois la rue occupée par les tapis et les fidèles installés. Des mesures de précaution pour prévenir la disparition du matériel. En testant les enceintes, Moussa raconte l'intervention récente d'une voisine : « une chrétienne qui se sent agressée par les psalmodies ».

Si la mosquée de la rue Myrha fait bonne figure en privilégiant l'acoustique intérieure. Depuis son installation au 53 rue Polonceau, la sonorisation du prêche, qui a été progressivement étendue à la rue, a toujours posé problème. Le dispositif d'amplification est l'objet de bricolages incessants et d'une négociation constante avec la Mairie du 18^e. En dépit des pressions riveraines ou municipales, les responsables de la mosquée n'ont jamais renoncé à la diffusion amplifiée du Coran. Cette inflexion locale dans l'environnement sonore et saturé des rues commerçantes de Goutte d'Or participent, de l'extérieur, d'un microclimat religieux. Mais prosélytes ou pittoresques, les récitations du Coran amplifiées pour les croyants invitent au recueillement. Moyen technique de la mise en coprésence divine (Piette, 2003), médiation parmi d'autres, elles permettent de se rapprocher ici et maintenant aux bords des trottoirs, de Dieu.

La dimension acoustique de l'occupation a toujours été un élément fondamental de la scénographie de la prière collective. Elle a toujours posé problème. La diffusion actuelle aux environs du rassemblement a commencé par le branchement d'un haut-parleur. Trônant sur une table, rue des Poissonniers, elle défie le bail précaire de l'Opac, que l'association a soigneusement évité de signer depuis sa réinstallation provisoire en 2000 :

« De convention expresse entre les parties, il est stipulé que l'occupant devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter toute gêne aux locataires avoisinants. Toute sonorisation extérieure est interdite. »
(Convention de l'OPAC, article relatif à l'environnement sonore)

Les lettres de plainte abondent à la Mairie. Les élus locaux comme Annick Lepetit (adjoint au Maire) sont pris à parti et dénoncent l'« usage immodéré de ses hauts parleurs » ; « sans parler de certains prêcheurs aux accents enflammés » ; « Quant à la période de Ramadan, c'est sans aucune retenue que les autorités religieuses de cette mosquée donnent libre cours à l'expression (bruyante) de leur conviction » ; « Comment leur expliquer que les dévotions doivent être discrètes afin de préserver les libertés de chacun ? » ; « Deux grandes églises, peu éloignées, Saint Bernard et le sacré cœur de Montmartre sont remarquablement

discrètes... »⁴². Visible et bruyante la pratique du culte musulman embarrasse. La nouvelle majorité municipale (socialiste), qui a fait de « l'intégration du culte musulman dans le quartier [...] sans nuisances pour le voisinage » sa priorité, demande alors quelques mois de patience pour en finir « avec les habitudes mauvaises et illégales ont été prises sans que personne de responsable n'intervienne... », répond encore pas écrit, Michel Neyreneuf en charge du dossier mais désormais adjoint au logement et à l'urbanisme.

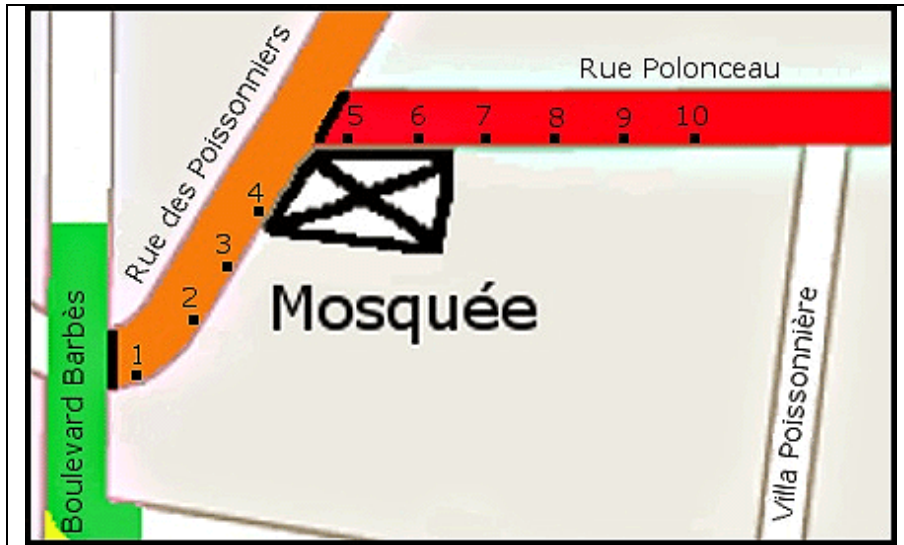
Dans une lettre datant du 8 mars 2002, une voisine relance la Mairie : « Les travaux de la rue Polonceau se poursuivent et modifient les habitudes des fidèles de la prière du vendredi qui cependant envahissent ce lieu public de leur dévotion particulière ». Les nuisances sonores sont dénoncées sur le fond et sur la forme : « Aujourd'hui vendredi 13h, la sonorisation bat son plein et inonde le quartier d'accents farouches dont le sujet ne semble pas être l'amour de son prochain et la tolérance ». Les justifications riveraines mobilisent de nouveaux registres. Les accents arabes de la prédication après le 11 septembre 2001 inquiètent et même agressent certains riverains, qui réclament d'« introduire un peu de respect républicain [...] afin que le voisinage cesse d'être bousculé par l'agitation et les démonstrations de force de ces musulmans ». Un autre habitant s'étonne « de la puissance des haut-parleurs de la mosquée Polonceau » ; « L'appel est particulièrement sonore », et interpelle : « je fais appel une nouvelle fois à vous pour que vous calmez ces élans religieux... »⁴³.

De vendredi en vendredi, en attendant la construction d'un bâtiment définitif de plus grande capacité, le volume sonore du sermon varie selon les interventions municipales. Et si les contours de la future mosquée restent encore flous pour ses protagonistes, il apparaît déjà en 2002 que le démarrage des travaux permettra à la Police d'interdire l'occupation de l'espace public, de mettre fin à la prière dans la rue et aux nuisances qu'elle induit dans le voisinage. De fait, la gestion du *statut quo* rapproche dans le cadre de réunions techniques, les responsables de l'association, des élus, les fonctionnaires de la Ville et la Police. En attendant le démarrage des travaux, d'un commun accord, la présence d'un haut-parleur extérieur est maintenue mais la puissance de l'amplification a été mécaniquement bridée. De compromis en compromis, les équipements se modernisent, les pratiques se systématisent. Au fil de la négociation, les bénévoles s'ajustent à un environnement changeant qu'ils transforment discrètement.

⁴² Extraits d'une lettre datant du 16 décembre 2001, habitant du 7, rue des poissonniers.

⁴³ Lettre datant du 20 mai 2002

Encadré 1- Riposte laïque dénonce les haut-parleurs illégaux de la mosquée Polonceau



« Pendant une vingtaine de minutes, ces haut-parleurs déversent dans ces deux rues la prière en arabe de l'imam ! Voici donc deux rues de Paris soumises chaque vendredi à la diffusion d'une prière musulmane, comme en Arabie Saoudite ! Voici donc une zone de Paris dans laquelle il est impossible à tout habitant et à tout passant d'échapper au prêche d'un imam ! Voici donc un quartier de Paris totalement conquis par les musulmans, qui y occupent non seulement l'espace physique par leurs tapis déployés sur les trottoirs et la chaussée, mais aussi l'espace sonore, par la diffusion du prêche de leur imam ! Et tout cela sans aucune intervention des autorités françaises pour faire cesser cette occupation illicite du domaine public (loi de 1905) et ce trouble à l'ordre public ! »
(Maxime Lépante, Riposte Laïque, vendredi 22 janvier 2010)

Depuis le début de l'année 2008, la scénographie, l'aménagement matériel de la prière dans la rue doit répondre à de nouvelles exigences. Celles d'une municipalité qui s'implique de plus en plus dans la gestion de la manifestation (mais n'est-elle pas dans ses locaux ?) et celles du nombre. Comme on l'a vu précédemment, la fréquentation de la mosquée a explosé ces dernières années. La contrainte du nombre et le compromis avec les autorités locales obligent les responsables de la mosquée à repenser la diffusion publique du prêche. La sonorisation est d'autant plus importante que l'audience de la mosquée est sans précédent.

Pour les responsables de la mosquée comme pour tout religieux, leur propre activité est nécessaire pour assurer « la re-présentation de Dieu et construire une configuration de coprésence avec lui⁴⁴ ». Dieu prend différentes formes et circulent localement, entre autre, le

⁴⁴ Piette, Albert, *Le fait religieux. Une théorie de la religion ordinaire*. Paris, Economica/Études sociologiques, 2003, p.50

long d'une chaîne amplifiée. Si la grande prière exige une gestion mitoyenne des coprésences, elle demande de vendredi en vendredi aussi d'entretenir la présence divine. L'activité religieuse est un processus de mise en coprésence (Piette, 2003). Le contourner reviendrait à mettre entre parenthèse la créativité quotidienne des hommes qui s'en occupent. Dieu, invisible, tout puissant et bienveillant, remercié et sollicité directement par la prière, n'est-il pas l'auteur de la présence chaque vendredi des musulmans en réunion ou en célébration dans la rue ?

Pendant des années, un seul haut-parleur (sur une table) retransmettait vers l'extérieur les exhortations et les remontrances de l'imam aux fidèles, unique source de toutes les nuisances sonores, dont la puissance était d'un commun accord contenue. Aujourd'hui, la sonorisation aussi artisanale soit-elle, s'est sophistiquée, s'est adaptée à la nouvelle donne. En 2010, une dizaine de petites enceintes acoustiques disposées, à même le trottoir (parfois masquées par une voiture en stationnement), maillent coté mosquée les premières rangées de tapis (et non de cartons) des rues Polonceau et des Poissonniers. Elles diffusent au raz du sol et dans les limites sonores négociées le discours de l'imam, au plus près des fidèles. Assis ou agenouillés sur les tapis au niveau des enceintes. Ils écoutent ou s'imprègnent, quand ils ne la comprennent pas, de la prédication en arabe. Ils reconnaissent des passages de sourates du Coran et répondent en chœur au nom du prophète *sala Allahu 'alayhi wa salam*, « que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui. ».

L'installation actuelle du dispositif acoustique de la mosquée résulte d'arbitrages successifs en amont, et de petites innovations locales. Les aménagements successifs et non réglementaires de la mosquée provisoire prennent progressivement en compte les aspects extérieurs et publics du rassemblement : les urnes pour collecter les dons ont été montées sur des roulettes, et la nouvelle enseigne de la mosquée offre la possibilité de contacter ses responsables. Ainsi, par touches successives, le bâtiment a été transformé pour faciliter l'organisation de la prière. Ainsi du coté de la rue Polonceau, des prises électriques ont été disposées sur la façade extérieure pour permettre les branchements, des trous ont été percés pour guider le câblage des enceintes. Le bâtiment sert d'entrepôt et de régie technique à la scène de la rue pour en exploiter toutes les ressources disponibles.

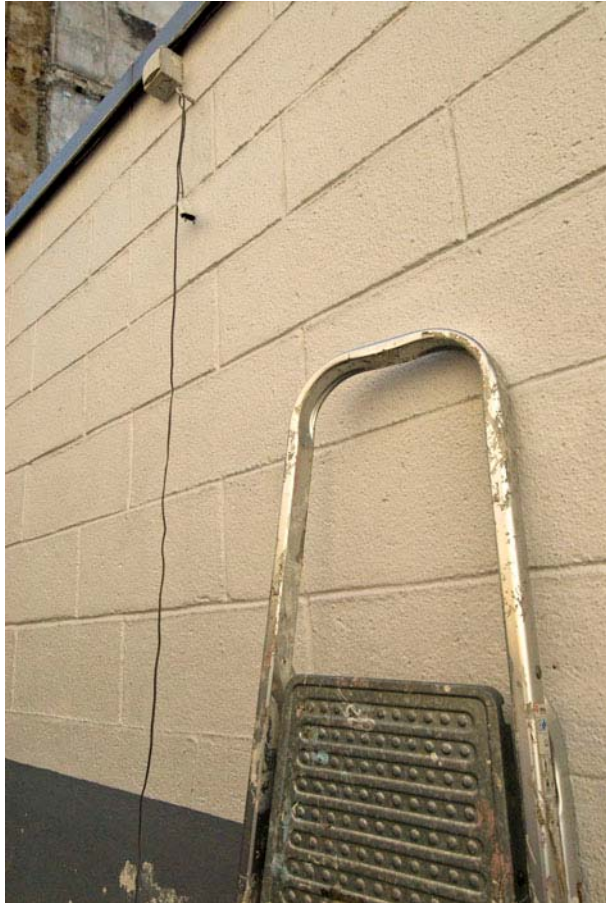


Photo 7- Prises / © Jean-Claude Aunos

L'occupation rituelle ou comment s'emparer de la rue ?

Nettoyer. « L'islam c'est la propreté » déclare Amadou en ramassant un mégot sur le boulevard Barbès. Si Fissourou a toujours nettoyé l'intérieur de la mosquée, la propreté est au cœur de l'occupation. L'appropriation de la voirie débute le vendredi matin par un balayage systématique des bénévoles : « On nettoie d'abord, après on met les tapis ». Ce nettoyage préalable et minutieux des espaces de la prière à venir définit les contours légitimes de l'extension publique de la mosquée : ces espaces qui seront tout à l'heure recouverts par des nattes plastifiées fournies par la mosquée.



Photo 8 – Lessivage / © Jean-Claude Aunos

La mise au propre de la chaussée diffère entre les deux rues. L'action des bénévoles révèle des régimes d'appropriation différenciés et des collaborations discrètes. Coté Polonceau, Aboubacar, ouvre deux vannes sur la route pavée et sur le trottoir (renforcement). A l'instar d'employés municipaux, ils balayent le plus souvent à deux en redescendant la rue. Profitant de l'écoulement, la saleté est rabattue vers le caniveau tandis qu'ils aspergent, épandent de l'eau comme pour fixer la poussière sur les trottoirs. Le lessivage de la rue Polonceau (jusqu'au n°41) indique la limite d'une extension négociée progressivement. L'acquis par l'ancienneté des pratiques d'occupation s'appuie depuis 2006 sur une coopération technique avec les services de propreté de la mairie. Lesquels ont fourni aux bénévoles, une clé spéciale qui leur permet d'ouvrir les vannes et d'utiliser les fontaines d'eau. S'ils ont un accès au réseau municipal d'eau, parfois des collaborations directes entre le personnel (musulman) des services technique (chauffeur de balayeuse) et bénévoles s'instaurent au moment de préparer la prière : comme l'utilisation partagée des lances à haute pression de la ville de Paris.

Du côté de la rue des Poissonniers et du boulevard Barbès, les coups de balai indique une autre limite de l'aire d'influence de la mosquée. En contrebas, Amadou balaye jusqu'aux guichets automatiques de la Société Générale. Il ramasse avec une pelle des petits tas d'immondices : « Nous sommes sur une voie publique, chacun fait ce qu'il veut tout le monde passe, ils ne voient pas que des gens nettoient. Ils jettent leurs mégots. Nous on peut rien dire,

c'est une voie publique, alors on ramasse le plus gros ». Puis, il s'attaque aux mégots qui traînent : « Les mégots, c'est un problème, à cause de l'odeur, un mégot ça pue ! En priant tu ne dois pas sentir cette odeur, le dieu il n'aime pas ça ! ». Un adage rappelle que la propreté c'est deux tiers de la foi. La propreté qui est ici suggérée est essentiellement corporelle. En effet, la souillure la plus redoutée est celle occasionnée par les déchets corporels (excrément, sperme, sang, urine). Or ces préoccupations très ritualisées ont des incidences directes sur les soins apportés à l'espace public de la prière : « Tu vois ça, c'est le caca des chiens ! Faut les enlever ! Si quelqu'un marche dedans, il est souillé et monte sur les tapis...S'il a fait ses ablutions, elles ne sont plus valables ».

Amadou s'acquitte tous les vendredis de sa mission : « tu vois, faut pas s'énerver, faut se concentrer, l'islam c'est la propreté ! Faut montrer l'exemple, faire quelque chose de bien. On peut vivre en toute tranquillité avec le voisinage ». A coup de balai, les pratiques de propreté dessinent les contours d'un territoire sacré qu'il faut préserver au prix d'efforts multiples. La propreté marque une frontière, elle renouvelle chaque semaine une privatisation locale : « la délimitation entre privé et public se construit à partir de l'espace que l'on veut protéger de l'ordure »⁴⁵, consentie par les autorités publiques et contestée par d'autres usagers de la rue.

L'appropriation méthodique de la rue afin que l'événement hebdomadaire, s'y déroule dans les meilleures conditions s'appuie sur un emboîtement d'objets de la mosquée et de prises. Disposées stratégiquement aux trois sommets d'un triangle que forme la mosquée à l'angle de la rue Polonceau et de la rue des Poissonniers, les urnes mobiles s'adosent aux équipements de la voirie. Le mobilier urbain fait complètement parti du dispositif et de sa logistique. Il donne toutes sortes de prise à l'infrastructure temporaire et amovible de la prière : les lampadaires servent de support aux urnes, les poteaux et les feux de signalisation permettent en l'absence de barrières de baliser le périmètre (bande en plastique striée de rouge), les dénivelés de la voirie, ses bordures, ses passages piétons ordonnent entre les tapis les espacements et les intervalles. Cet agencement de l'espace, des mobiliers urbains et du bâtiment de la mosquée met en œuvre la scénographie artisanale du rituel.

Tapis vs cartons ou la chorégraphie d'une installation éphémère

Après la coordination du nettoyage des surfaces, Fissourou assume la mise en place de leur couverture provisoire. Les tapis composent la scène publique de la prière. Il entreprend la

⁴⁵ Michèle Jolé, « Gérer ses résidus en public », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°53.

sortie des tapis de la mosquée. D'abord rassemblés en tas, à l'entrée principale de la mosquée, une cinquantaine de rouleaux de taille différente sont ensuite répartis à intervalle régulier, entre les potelets du trottoir, depuis la rue Polonceau jusqu'au boulevard. A cette heure (11h30), les bénévoles sont rejoint par des fidèles qui participent à l'effort de l'installation. Les tapis ainsi agencés seront déroulés à la dernière minute (au début du prêche). En partant de la mosquée, puis en remontant la rue Polonceau, enfin en redescendant depuis la mosquée vers le boulevard Barbès.



Photo 9- Installation des tapis / © Jean-Claude Aunos

Dans la couverture des tapis, une modulation juste en face de la petite porte réserve un accès à la salle de prière des femmes⁴⁶ (Cf. croquis). Aussi les tapis aménagent, en creux, un corridor féminin : « Si on ferme, les femmes, elles ne peuvent pas passer, on attend jusqu'à la dernière minute », m'explique Fissourou... Souvent, les retardataires s'agenouillent sur le trottoir à cet endroit. La mosquée est un espace où la séparation des sexes est strictement respectée⁴⁷. Le rassemblement dans la rue est donc exclusivement masculin (sauf pendant la grande prière de l'aïd où un espace leur est réservé coté boulevard).

⁴⁶ Pendant longtemps le manque de place dans les salles de prière, rendait la séparation matériellement impossible, les femmes ne pouvaient pas venir prier le vendredi. Sur la mise en ordre des sexes à la mosquée, voir, par ailleurs, les observations de Jocelyne Cesari.

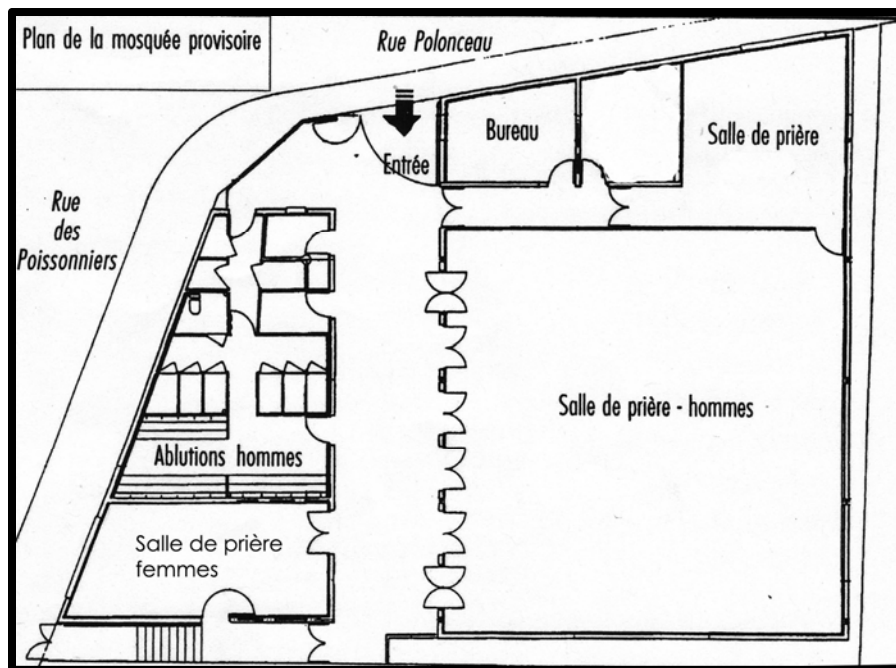
⁴⁷ La prière du vendredi est prescrite aux hommes, elle n'est pas obligatoire pour les femmes.



10 – Le corridor féminin / © Jean-Claude Aunos

A l'intérieur, les plus anciens sont arrivés les premiers pour être sûr d'avoir une place. Immigrés de la première génération, ouvriers à la retraite, mais aussi commerçants du quartier, ils occupent les salles, les entrées. Quelques uns discutent par groupe, d'autres sont absorbés par la lecture du Coran. D'autres encore égrènent un chapelet dont les 99 grains symbolisent les attributs de Dieu. Il y a aussi de petits enfants, qui sont venus avec leur grand-père pour apprendre les rudiments de la prière. On se déchausse avant d'entrer et chacun range ses chaussures dans de petits casiers. En théorie, le fidèle musulman doit faire ses ablutions avant la prière. Une pièce est réservée à cet usage à l'entrée de la mosquée. Des robinets sont fixés aux murs, mais en nombre insuffisant. Les ablutions obéissent à un rite. Dans la cohue, les gestes sont précis : d'abord se laver les mains en commençant toujours par la droite. Puis la bouche le nez, le visage, les bras, les cheveux, les oreilles et les pieds, jusqu'aux chevilles. Les ablutions permettent une subtile distinction dans la fréquentation du vendredi, entre ceux qui ont la possibilité de se purifier chez eux juste avant de venir, c'est-à-dire ceux qui vivent ou travaillent dans le quartier et ceux qui arrivent d'ailleurs et donc utilisent la pièce d'eau.

Figure 3- Plan de la mosquée provisoire



Commerces et espace religieux

Quinze minutes avant le premier appel, des commerces adjacents (de plus en plus nombreux) ferment au moment de la prière. Généralement, parce que le propriétaire prie lui-même, parce qu'en dépit d'un effort constant et d'une vigilance collective des bénévoles, le moment de la prière n'est pas propice à la fréquentation des boutiques. Depuis quelques années, la rue Myrha surtout, prend par touches successives des allures de petit quartier musulman. La mosquée devient un élément d'un complexe socio-spatial local, qui entremêle, sans commune mesure avec la traditionnelle rue Jean-Pierre Timbaud, offre religieuses et marchandes :

« Si Barbès et la Goutte d'Or comptent quelques mosquées et librairie musulmanes, l'islam n'y est pourtant que l'un des éléments d'un puzzle. Y entrent aussi des cafés arabes où l'on s'imbibe de bière en bouteille en discutant le cours du dinar algérien au marché au noir, des épicerie orientales tenues par des juifs et de arméniens, Tati le tentaculaire, dont la lingerie fait rêver les femmes du Caire à Marrakech, le bonneteau qu'on joue sur des caisses de carton vides entre rondes de police et les maisons d'abattage que fréquentent les travailleurs immigrés.

A cette réalité contrastée de Barbès où les phares de l'islam sont continûment battus par les houles du péché, le zèle qui se déploie rue Jean-Pierre Timbaud (*jama'at al-tabligh*) oppose une citadelle des vertus musulmanes, une orthodoxie triomphante dans un monde livré à l'anomie. » (« Les banlieues de l'Islam » p.177)

Si la distinction de Gilles Kepel (1987) reste encore d'actualité. A l'occasion de la prière, une continuité se révèle en *négatif*, lorsque les rideaux se baissent ensemble anticipant l'appel de la prière du vendredi. L'interaction entre le moment religieux et les commerces est surtout

visible à l'intérieur du quartier, où la présence de la mosquée de la rue Myrha, comme celle de la rue de Tanger, développe une zone de chalandise, favorisant l'installation de boutiques dédiées (mais sans exclusive) : « les multiples fonctions remplies par les quartiers ethniques viennent renforcer les dimensions religieuses des communautés venant s'y installer » analyse Vasoodeven Vuddamalay⁴⁸. Progressivement, la rue Myrha héberge une agence de voyage organise, entre autre, des pèlerinages à la Mecque. Une boutique de vêtements pour femmes estampillés « islamique », qui présente dans sa vitrine foulards et imperméables longs. Deux librairies proposent un vaste choix d'ouvrages sur l'islam : principalement des textes apologétiques, en français et en arabe, toute une littérature produite et imprimée au Liban, en Égypte (du prédicateur Amr Khaled) ou en Arabie Saoudite. Elles font aussi office de bazar islamique, où l'on trouve des tapis à boussole, un coran digital qui contient des traductions préenregistrées en 21 langues (dont le Soninké). Toutes sortes de produits dérivés halal en provenance de Malaisie (le café Saouda) ou d'Indonésie qui ont développé à son paroxysme le *muslim marketing*. Quatre sandwicheries labélisées *halal*. La plus grande à l'angle de la rue Léon a été récemment reprise par des commerçants proches de la mosquée dont, elle est devenue une annexe (distribution de repas pendant le mois du Ramadan).

Mais tous les commerces ne ferment pas au moment de la prière. Une boulangerie rue des poissonniers, un salon de thé au carrefour des rues Myrha et Léon, restent toujours ouvert. Alors qu'aucun restaurant n'ose franchir le seuil réglementé de la rue, le salon revendique son trottoir. Une clientèle militante s'y retrouve régulièrement à l'heure de la prière, improvisent une terrasse qu'elle occupe ostensiblement. Au plus fort de la confrontation, la patronne, toutes fenêtres ouvertes pouvait mettre de la musique. Tenants d'un discours catastrophiste qui dénonce la ghettoïsation du quartier, ils s'inquiètent de son avenir et sont déçus par la gestion des pouvoirs publics. Rue Myrha, le salon de thé constitue une tête de pont ou la vitrine d'un réseau associatif de nouveaux habitants qui militent pour une *banalisation* du quartier qui repose en partie par la diversification de l'offre commerciale, dont ils sont les premiers bénéficiaires. La confrontation des gentrificateurs est d'autant plus vive que « la transformation sociale du quartier n'est ni achevée, ni assurée » conclut Marie-Hélène Bacqué⁴⁹.

⁴⁸ Vasoodeven Vuddamalay, « commerces ethniques et espaces religieux dans la grande ville », *Annales de la recherche urbaine. Urbanité et liens religieux*, n°96, Puca, 2004, p.145

⁴⁹ BACQUE, Marie-Hélène. « En attendant la gentrification : discours et politiques à la Goutte d'Or (1982-2000) », *Les presses de Science Po, Sociétés Contemporaines*, 2006/3, n° 63

Dans cette perspective, l'ouverture d'un supermarché (Franprix), dans les bâtiments neufs de l'Opac, en face de la mosquée, suscite des espoirs et renouvelle les inquiétudes. Dans le cadre de réunions de la « cellule Goutte d'Or » de la gestion urbaine de proximité (GUP), habitants et responsables locaux de la politique de la ville s'interrogent : comment assurer pendant la prière les accès au magasin, aux livraisons, au garage souterrain, aux issues de secours ? Comment faire pour respecter les normes de sécurité, les plans préventifs d'évacuation en cas d'incendie ? A vrai dire, personne ne sait pas vraiment. A ce jour, l'Opac ne déplore ni incident ni plainte de la part de ses locataires. Finalement, gestionnaires et nouveaux arrivants s'accommodent chaque vendredi d'un fait accompli. Quelques mois après son implantation, le gérant du Franprix, Salim Leharani, 30 ans, déclarait même à la presse que les prières hebdomadaires : « ne gênent pas du tout [son] commerce. Le trottoir est dégagé. Les fidèles prient sur la voie ». Et de conclure que « c'est même grâce à la proximité de la mosquée qu'ici on n'a pas de vols »⁵⁰

Le moment de la prière

La fermeture temporaire et coordonnée de nombreux commerces de proximité, rue Polonceau, Myrha et Léon, participent tout autant que les aménagements matériels à la composition d'un espace-temps propre à la prière. Depuis l'intérieur de la mosquée al-Fath, l'appel résonne en douceur au raz des tapis, sur les trottoirs des rues Polonceau, Poissonniers, à l'angle de la rue Richomme :

Allah wa akbar ! « Dieu est le plus grand. » Ashad-u an la ilaha illallah ! « J'atteste qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah. » Ashad-u anna Muhammad rasûl allah ! « J'atteste que Mohamad est l'envoyé d'Allah. » Haya 'ala as-salat ! Haya 'ala al-falah ! « Accourez à la prière. Accourez au salut. »

L'imam *khatib* (prédicateur) commence ensuite son sermon. A l'extérieur, les tapis sont déroulés à la dernière minute. D'abord contre la mosquée puis en remontant la rue Polonceau, enfin en redescendant depuis la mosquée vers la Société générale. On déroule véritablement le tapis aux fidèles. Au fur et à mesure qu'ils arrivent, ils occupent les tapis que l'on installe. Dans un même mouvement de tapis et d'arrivée massive de fidèles, la rue est appropriée. A chaque fois qu'un tapis est prêt, il est aussitôt immobilisé par un fidèle que se déchausse et exécute son « salut à la mosquée », soit deux séries de prosternations (*rak'a*). Aussitôt déposé,

⁵⁰<http://www.liberation.fr/societe/0101642120-a-la-goutte-d-or-le-probleme-ce-n-est-pas-les-musulmans-mais-les-dealers>

aussitôt occupé ! L'alignement des grandes nattes plastifiées respecte un accès aux magasins qui restent ouverts



Photo 11- Iqama / © Jean-Claude Aunos

Pendant toute la durée du prêche, les fidèles ne cessent d'affluer. Des hommes jeunes, certains étudiants (sac), d'autres sortent du bureau (costumes), se fraient un chemin vers la salle d'eau. Les hommes assis forment des rangs. Les derniers arrivés cherchent du regard une place. Ils se faufilent sans jamais enjambrer les travées (interdiction stricte). Ils s'assoient, quand c'est encore possible, sur le bord du trottoir ou s'adossent aux devantures. Munis de tapis ou de cartons, ils investissent les derniers espaces libres. L'installation de la majorité de membres de la communauté ne pose pas de problème, ni avant, ni pendant le prêche. En revanche, la gestion des écarts est délicate. Moment de vulnérabilité de l'arrangement, les retardataires s'alignent à la hâte, derrière les derniers rangs, aux extrémités du rassemblement, entravant les passages. Les creux disponibles jouent le rôle d'aimant, attirant à eux, fidèles, tapis et cartons ces partenaires élastiques de la prière, en quête d'espace. L'acceptabilité sociale d'usages locaux et de formes d'occupation momentanées, suppose de rafraîchir une qualité en permanence de l'espace public : l'accessibilité. Or l'accessibilité de la rue relève localement de la responsabilité du « service d'ordre » de la mosquée et les retardataires dans leur empressement ne reconnaissent pas toujours l'ingérence des bénévoles :

« Deux jeunes arrivent « à la bourre » en queue de prière et installent sur leur tapis au milieu du carrefour. Ils ignorent les injonctions à se déplacer de l'un des responsables, costume gris et chemise blanche (qui chaque vendredi, installe les barrières en début de prière et faire la quête en fin de prière). Insistance vs indifférence. Alors que les jeunes amorcent les premiers gestes rituels, l'homme de la mosquée qui n'a pas renoncé à les déloger de l'intersection, se saisit de la chaîne en or du plus grand et lance : « les hommes musulmans ne portent pas d'or ». Geste d'autorité, le jeune qui n'a pas bronché, se déplace le long des voitures en stationnement. Le hagg de la mosquée, calme le jobard en l'aidant à réinstaller son tapis ». (Journal de terrain, vendredi 17 avril 2009)

La prière à proprement dite commence. Les croyants récitent d'abord la Fatiha, la première sourate du Coran⁵¹, puis ils s'inclinent et se prosternent tous ensemble. Les bénévoles ajustant les derniers tapis dégagent le passage et s'alignent à leur tour. Les passants s'arrêtent pour contempler la large vague qui s'ébranle et se soulève à deux reprises. La prière s'achève. On se serre la main. Chacun récupère ses chaussures, dans le calme et sans bousculade. C'est le moment de la convivialité. La rue n'a pas été abandonnée à la circulation. Des groupes se forment sur le trottoir et au milieu de la rue qui s'anime. On se salue la main sur le cœur, on demande des nouvelles. Des mendiants quêtent l'aumône. Tandis que l'on enlève les tapis, un autre jette des carrées de tissus avec son vrac de chaussettes, qu'il vend à la criée. Un dispositif en chasse un autre.

⁵¹ Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.

Louange à Dieu, le Maître de l'Univers,

Le Clément, le Miséricordieux,

Le Souverain du Jour du Jugement dernier !

C'est Toi que nous adorons ! C'est Toi dont nous implorons le secours !

Guide-nous dans la Voie droite

La voie de ceux que Tu as comblés de bienfaits, non celle de ceux qui ont mérité Ta colère ni celle des égarés !



Photo 12 – Vente à la sauvette / © Jean-Claude Aunos

Les gens viennent avec des cartons pour prier. Quand il arrive la rue est propre, ils s'installent avec leur carton et puis s'en vont, en laissant les cartons comme ça (« c'est moche, c'est sale »). Alors on est obligé de passer derrière, vite fait. Les bénévoles, épaulés par quelques fidèles en fin de prière ramassent et rassemblent les dizaines de cartons en tas (photo) en attendant le passage de la benne.

A la fin de prière, la grande majorité des fidèles s'en va, la plupart reprennent l'activité qu'ils avaient interrompue pour prier. Des petits groupes se forment par affinité autour de la mosquée, des jeunes travailleurs du bâtiment d'origine égyptienne se retrouvent. Clandestins parmi d'autres. Les bénévoles s'activent pour débarrasser la place des restes du rassemblement. Quelques participants se joignent à eux et rassemblent les cartons qu'on utilise comme des tapis. Les opérations de débarrassage bénéficient de l'appui logistique d'un camion-benne de la ville de Paris. Il passera un peu plus tard. Dans une heure, toutes les traces d'occupation de la prière auront alors disparu.



Photo 13- Service de propreté / © Jean-Claude Aunos

Un épilogue incertain (2010-)

Si les édiles proclament vouloir « donner toute sa place à l’islam dans Paris », les péripéties de l’édifice provisoire, l’extension de la prière dans la rue révèlent toute la difficulté à bâtir en centre-ville un lieu de culte adapté. En attendant la construction définitive du bâtiment, des citoyens musulmans prennent la place dont ils ont besoin. Chaque vendredi, la transformation progressive de la rue en espace de prière engendre toute une série de négociations mais aussi de petites confrontations. Si, le coin de rue collectivement privatisé demeure un espace disputé, l’espace de la prière est aussi un lieu performé. L’organisation de la prière révèle un procès d’association, de coopération et de communication. Aujourd’hui, le temps des tâtonnements, des hésitations, et des maladroites semblent révolu. L’organisation de la grande prière s’appuie sur des dispositifs de gestion et contrôle de l’espace (Gourdon, 2001). Des objets, comme le barrièrage de la rue Polonceau et de la rue Myrha tout en manifestant localement, une concertation, signalent et soutiennent un compromis entre la police, les élus et les responsables des mosquées du quartier. Le partage de l’espace et des responsabilités est l’objet d’une négociation permanente, d’un arrangement fragile entre ordre public (les barrières) et service religieux (les tapis).



Photo 14 – Le service d’ordre de la mosquée / © Jean-Claude Aunos

De vendredi en vendredi, les responsables de la mosquée élaborent un plan de travail commun capable de coordonner leurs *actes de présence* et leurs *actes de langages*. Le « service d’ordre » occupe méthodiquement l’espace de la prière et affiche sa disponibilité, des compétences d’accueil et de contrôle pour gérer l’espace de la prière. Les brassards sont visibles, les corps et postures autrement assurés et efficace. La distribution spatiale des fidèles obéit à un compromis avec la municipalité, le dernier en vigueur, négocié dans le cadre d’échanges désormais réguliers.

Dix ans que cette version provisoire de la mosquée existe. Mais depuis maintenant un an et le début de discussions intenses avec la Mairie de Paris sur l’avenir du culte musulman dans le quartier, l’organisation de la prière est devenue un véritable enjeu entre partenaires « obligés ». La gestion hebdomadaire de l’embarras du quartier préfigure les questions embarrassantes de gestion des parties (des volumes) culturelle du futur Institut. Après des années de gestion au coup par coup, l’investissement consentie par la mairie (le plus important en matière culturelle de la deuxième mandature de Bertrand Delanoë), « ne peut-être légitime que si l’on commence à être irréprochable » souligne Guillaume Houzel. « Parce que l’on investit, on ne encore moins fermer les yeux comme on le faisait auparavant », insiste le conseiller auprès du cabinet du Maire, chargé de l’université et de la recherche et des

cultes (juif et musulman). Le projet de construction d'un Institut marque la fin d'un statu quo, du précédent compromis et une nouvelle étape dans la gestion parisienne du culte musulman :

« Régler le problème de l'embarras du quartier le vendredi avec des associations musulmanes, avec lesquelles les rapports sont volontiers cordiaux demeurent notre priorité. La réunion (publique) a affiché une forme complicité éventuellement conflictuelle. Mais on se connaît bien. Mais il y a problème : l'espace public est à Paris fait pour la circulation, sauf moments exceptionnels et de manière hebdomadaire, l'organisation de la prière, le fait que la Police barre, à moins que les fidèles ne le fassent eux-mêmes est un problème qui fait surgir la nécessité de trouver des espaces, des lieux de culte mieux adaptés. Le bâtiment provisoire n'a pas vocation à rester, n'est pas tout à fait digne, n'est pas conforme aux règles de sécurité. Son usage par l'Association est aujourd'hui dénué de titre (« ils sont squatteurs »). Il faut trouver un nouveau cadre pour la pratique du culte qui marche à tout point de vue, réglementaire et fonctionnel. »

L'Institut des cultures d'islam dans sa version actuelle doit substituer par le haut un compromis vertical à un arrangement horizontal.

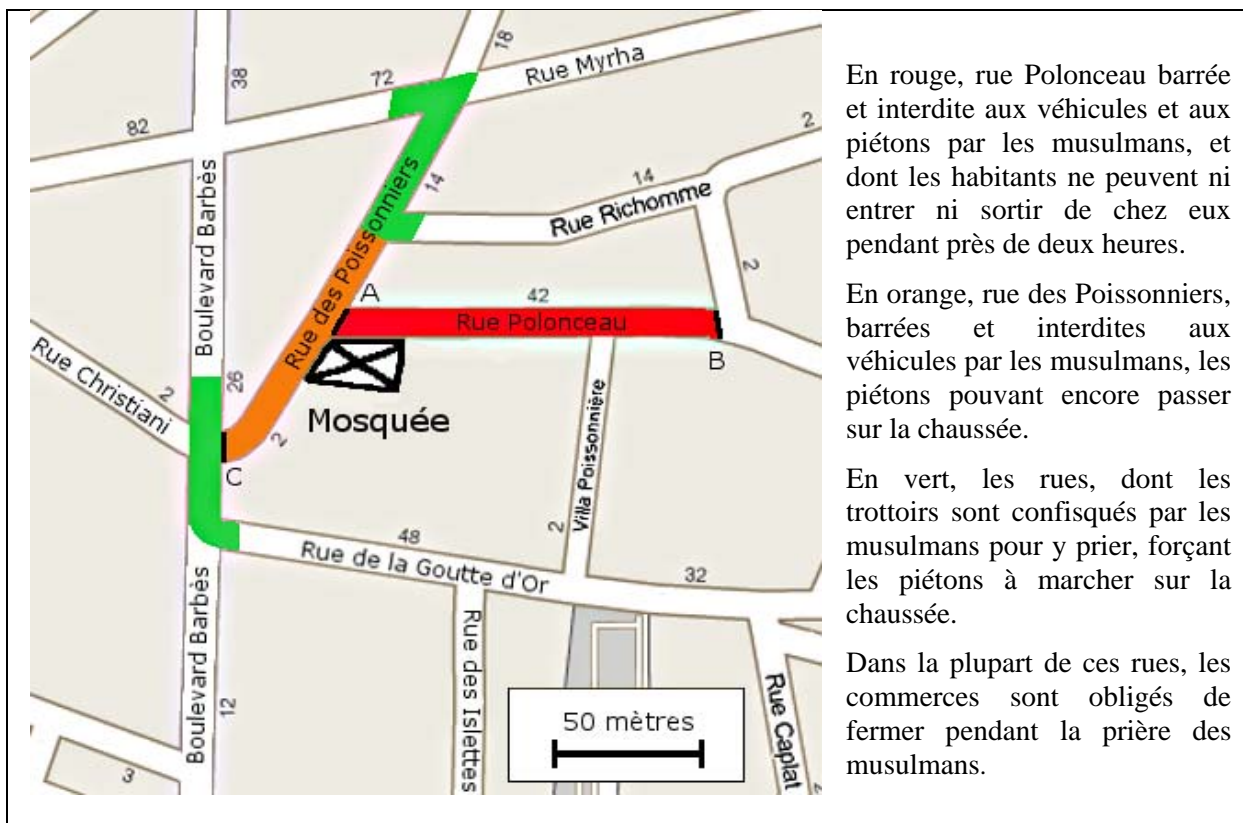


Figure 4 – Ateliers Lion

Pour en finir avec la prière dans la rue, un cycle de réunions inaugure en 2008, une « une sorte de négociation accompagnée » toujours selon les mots du conseiller. « On a notre idée de la ville », entre ingérence et concertation, la pratique municipale vise à trouver des solutions, une issue consensuelle à l'intégration du culte musulman dans le quartier. Ces réunions de travail ont lieu dans la mairie d'arrondissement, elles rassemblent des membres de la mosquée, des élus du 18^e (comme Michel Neyreneuf), des fonctionnaires de la voirie et de la Police. Du point de vue de la Mairie, il s'agit de préciser et de partager un diagnostic : « où est-ce qu'il y a problème ? » ; « qu'est ce qui est le plus embarrassant ? », « quelles sont les

ressources disponibles ? ». Et finalement « comment les mettre en œuvre ? ». Si la ville à l'initiative de ces réunions réclame à la Préfecture, une présence policière pendant quelques semaines... Il s'agit surtout de remobiliser les forces bénévoles de la mosquée (Qui peut être là, chaque vendredi ? Combien de temps ? Comment peut-on les identifier ?)

En effet, la Police faute de moyens et d'effectifs se refuse toujours d'encadrer le rassemblement hebdomadaire. De plus, comment pourrait-elle mettre au pas les récalcitrants parmi les pratiquants ou les contestataires parmi les passants. D'un point de vue strictement policier, « le rapport de force avec la foule est défavorable ». On peut raisonnablement envisager une présence symbolique et sporadique pour réguler les flux mais en aucun cas imaginer un coup de force pour régler l'embarras de la voie publique à la Goutte d'Or : « il faut faire avec (la prière) », assume officieusement la préfecture. En attendant le début des travaux en 2012 rue Polonceau, il s'avère plus simple pour les élus de « sacrifier la voie des voitures que les trottoirs parce qu'un piéton ne peut pas faire le tour d'un quartier ». Mais dans ce cas, le barrage des rues doit être assumé par la préfecture avec des barrières authentifiées, officielles, et non des tapis ou du matériel de bricolage de la mosquée », comme c'est le cas actuellement.



Encadré 2- Cartographie des zones islamisées de Barbès par Riposte Laïque (octobre 2009)

Depuis, le début de l'année des brassards orange, barrés d'un « sécurité » permettent de distinguer clairement les bénévoles. La visibilité devient question technique et quasi institutionnelle, puisqu'elle suppose que l'on tienne compte désormais de la visibilité des agents qui sont chargés de l'accès à l'espace de la prière. La mairie fournit du matériel pour tenter d'organiser le rassemblement, de mettre en œuvre surtout la déviation automobile. Si les services techniques de la voirie apportent les bandes plastiques qui délimitent habituellement les aires de chantier, il faudra attendre la nomination d'un nouveau commissaire dans le 18^e arrondissement pour qu'un barriérage apparaisse rue des Poissonniers. La préfecture de Police met à disposition de la mosquée, une dizaine de barrières, pour canaliser la foule des pratiquants et dévier passivement la circulation. Le commissaire s'est déplacé pour constater l'ampleur du rassemblement. En passant, il rappelle solennellement l'illégalité du rassemblement, mais prend acte de son existence. Il ne donne toujours pas d'autorisation officielle, mais prolonge une concession précaire, qu'il s'agit de mieux organiser à l'aide de leurs barrières. Mais face à la foule... les bénévoles suggèrent à la suite des élus, de suspendre tout trafic automobile depuis le début du prêche, et d'installer sur la chaussée les tapis pour libérer les trottoirs de la rue des Poissonniers. La police donne enfin son accord, à condition d'effectivement dégager les trottoirs. La déviation du trafic automobile pendant la prière devient réalité, matérialisée par un barriérage et la présence d'un véhicule et de fonctionnaires de la préfecture depuis le mois avril 2010. Dans a configuration ultime ou du moins la plus actuelle de l'arrangement, le choix autorisé d'occuper la chaussée centrale libère les bas-côtés et rétablit la pluralité des perspectives. Cette réciprocité n'est-elle pas la condition de possibilités de tout espace public ?

Le souci de chacun de circuler ou de prier en toute liberté, la capacité de la puissance publique à jouer ou intervenir sur l'affectation des espaces, l'effort des bénévoles pour en sauvegarder localement la composition, délimitent chaque vendredi, à la Goutte d'Or, le partage incertain de l'espace public. Comme si la possibilité de prier dans la rue en rafraichissait une qualité élémentaire : l'hospitalité, « cette capacité minimale à supporter l'insupportable ». Non pas vivre ensemble mais les uns à coté des autres



Photo 15 - Non pas vivre ensemble mais les uns à coté des autres / © Jean-Claude Aunos

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Bouzar D. *Monsieur Islam n'existe pas. Pour une désislamisation des débats*, Hachette littératures, 2004
- Boubeker A., Frégosi F., *L'exercice du culte musulman en France, Lieux de prière et d'inhumation*, La Documentation Française, études et recherches- FASILD, 2006.
- Césari J. *Etre musulman en France, associations militants et mosquées*. Karthala, 1994
- Duthu F. *Le Maire et la mosquée, Islam et laïcité en Île de France*, éditions l'Harmattan, janvier 2009, 264 pp
- Frégosi F. *Le Religieux dans la commune : Les Régulations locales du pluralisme religieux en France*, Labor & Fides, 2001
- Godard B. *Les musulmans en France. Courants, institutions, communautés : un état des lieux*. Paris, Laffont, 2006
- Geisser V. *La nouvelle islamophobie*. La Découverte, 2003
- Gresh A. Ramadan T. *L'Islam en questions*. Actes Sud-Sindbad, 2000
- Fournier L., Miaille M. *Le fait musulman à Montpellier : Entre réalités sociologiques et enjeux politiques*, Dalloz-Sirey, 2008
- Joseph, Isaac. *La ville sans qualité*. Éditions de l'Aube, 1998
- Kepel G. *Les banlieues de l'Islam*. Paris, Seuil, 1991
- Kepel G. *A l'Ouest d'Allah*.
- Khosrokhavar F. *L'Islam des jeunes*. Flammarion, 1997
- Mahdy ibn Salah, *Lettre aux musulmans de France*, Paris, 2004
- Piette, A. *Le fait religieux*, Paris, Economica, 2003
- Piette, A. *La religion de près. L'activité religieuse en train de se faire*, Paris, Métailié, 1999
- Ternissien X. *La France des mosquées*, Paris, Albin Michel 2002,

Articles et revues

Amghar S. « L'Union des organisations islamiques de France: la gestion politique de l'islam », *Maghreb-Machrek*, n°182, 2005.

Amghar S. « Les salafistes français: une nouvelle aristocratie religieuse », *Maghreb-Machrek*, n°185, 2005.

Annales de la recherche urbaine. *Urbanité et liens religieux*, n°96, Puca, 2004

Bacqué, Marie-Hélène. « En attendant la gentrification : discours et politiques à la Goutte d'Or (1982-2000) », Les presses de Science Po, *Sociétés Contemporaines*, 2006/3, n° 63

Cahiers de la sécurité, *la gestion locale de l'islam*, INHES, n°62, troisième trimestre, 2006

Cefai, Daniel. Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective. *Sociologie et sociétés*, 2009, 41/ 2

Cesari J. «Demande de l'Islam en banlieue : un défi à la citoyenneté», in *Cemoti*, n° 19 - *Laïcité(s) en France et en Turquie*, mis en ligne le 14 mai 2006, <http://cemoti.revues.org/document1695.html>.

Cesari, Bargach et Moore, « L'islamisation de l'espace public français : vers la fin du conflit ? », in *Cemoti*, n° 33,

De Galembert, Belbah, Vertus heuristiques d'une recherche en tandem. La gestion publique de l'islam en France (enquête), ENS Cachan, *Terrains & Travaux*, 2004/2 - N° 7, pp. 127-145

Khedimellah M. « Jeunes prédicateurs du mouvement Tabligh », *Socio-anthropologie*, n°10, 2001, mis en ligne le 15 janvier 2003, <http://socio-anthropologie.revues.org/index155.html>

Lascoumes P. Le Bourhis J-P., « Des passe-droits aux passes du droit. La mise en œuvre socio-juridique de l'action publique », *Droit et société*, n°32, 1996, pp. 51-73

Frégosi F. « l'imam, le conférencier et juriconsulte : retour sur trois figures contemporaines du champ religieux islamique en France », *Archives de sciences sociales de religion* n°125, *Autorités religieuses en Islam*, mis en ligne le 22 février 2007, <http://assr.revues.org/index1040.html>

Jolé, Michèle. « Gérer ses résidus en public », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°53.

Joseph, Isaac. « Prises, réserves, épreuves ». *Communications*, 65, 1997. L'hospitalité. pp. 131-142.

Joseph, Isaac. « Les compétences de rassemblement », *Enquête*, La ville des sciences sociales, 1996.

Joseph, Isaac. « Reprendre la rue »,

Joseph, Isaac. L'espace public et le visible. *Architecture et Comportement*, Vol. 9, n°3, 1993

Zeghal M. « La constitution du Conseil Français du Culte Musulman : reconnaissance politique d'un Islam français ? », *Archives de sciences sociales des religions*, n°129, 2005, *La République ne reconnaît aucun culte*, mis en ligne le 09 janvier 2008, <http://assr.revues.org/index1113.html>

Mémoires

Rubis A. *Les jeunes musulmans et l'islam : Enquête sociologique sur les musulmans de 15-25 ans du 18^{ème} arrondissement de Paris*. Université Paris V Descartes, 2003. Mémoire de maîtrise.

Littérature grise (rapports)

Boubeker A., Paris H. Les lieux communautaires de l'islam de France entre discrimination et dynamiques collectives, rapport du FASILD, juin 2004

International Crisis Group. « La France face à ses musulmans : Emeutes, Jihadisme et dépolitisation. », Rapport Europe n°172, mars 2006

Battegay A. Autant-Dorier C. « Economie morale dans des parcours de migrants entre la France et l'Algérie, et entre la Turquie et la France : Moments, scènes, lieux et portraits ». Paris, *Association de recherche FASOPO*, 2006.

International Crisis Group. « Comprendre l'islamisme », Rapport Middle East/North Africa, n°37, mars 2005

Table des illustrations

Photographies

Photo 1- Prostration / © Jean-Claude Aunos.....	7
Photo 2- Au 53 rue Polonceau / © Jean-Claude Aunos	17
Photo 4- La mosquée provisoire / © Jean-Claude Aunos	34
Photo 5 – Carrefour / © Jean-Claude Aunos.....	39
Photo 6 – Chaine acoustique / © Jean-Claude Aunos.....	43
Photo 7- Prises / © Jean-Claude Aunos	48
Photo 8 – Lessivage / © Jean-Claude Aunos	49
Photo 9- Installation des tapis / © Jean-Claude Aunos	51
Photo 11- Iqama / © Jean-Claude Aunos	56
Photo 12 – Vente à la sauvette / © Jean-Claude Aunos.....	58
Photo 13- Service de propreté / © Jean-Claude Aunos.....	59
Photo 14 – Le service d’ordre de la mosquée / © Jean-Claude Aunos	60
Photo 15 - Non pas vivre ensemble mais les uns à coté des autres / © Jean-Claude Aunos ...	64

Encadrés

Encadré 1- Riposte laïque dénonce les haut-parleurs illégaux de la mosquée Polonceau	46
Encadré 2- Cartographie des zones islamisées de Barbès par Riposte Laïque	62

Figures

Figure 1- Projet de mosquée provisoire	31
Figure 2- Relevé de la prière par la Police (novembre 2002)	36
Figure 3- Plan de la mosquée provisoire	52